LES EXPOS BATTUS 6-4

SCOTT SANDERSON S'ACCUSE DE LA DÉFAITE DES SIENS

pages 2 et 3

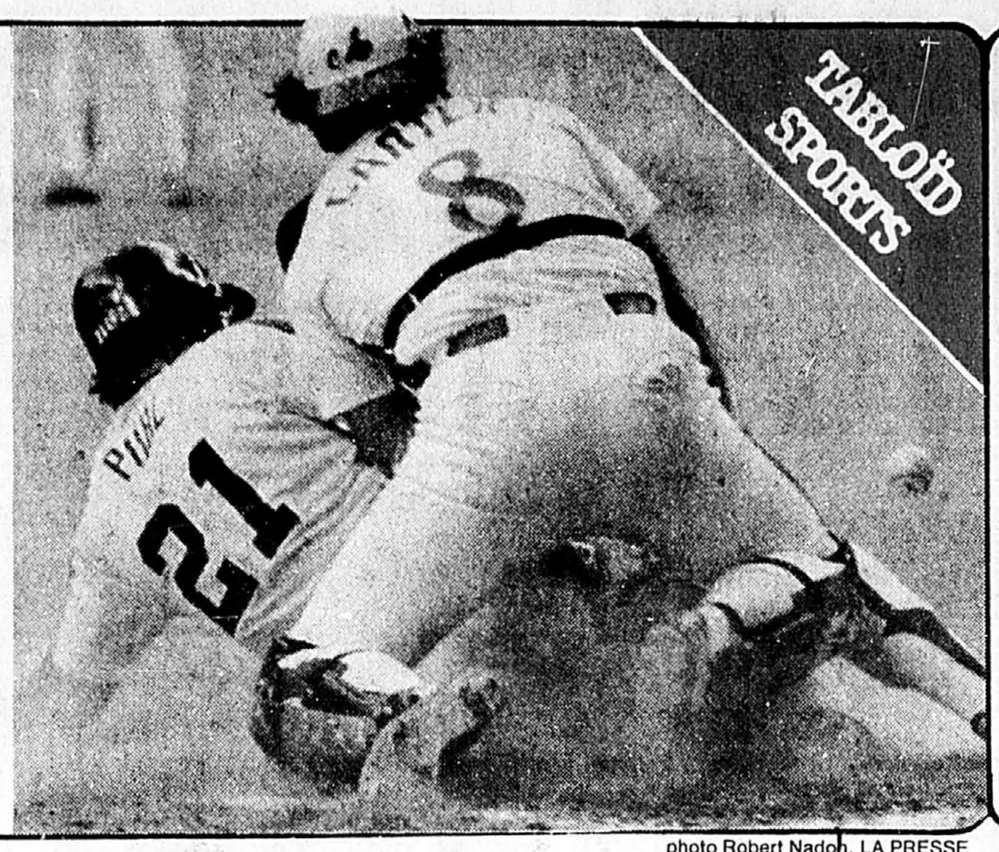


photo Robert Nadon, LA PRESSE

GRÈVE OU NON, LES MÉDECINS TOUCHERONT AU MOINS $80,392

page A4

35 cents
HORS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE 45¢

MONTRÉAL, JEUDI 3 JUIN 1982, 98e ANNÉE, no 128, 78 PAGES, 4 CAHIERS •

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

la presse

Tél: 384-4990 CHEZ CLOUTIER
SERGE PARENT, PHARMACIEN
1221 EST, RUE FLEURY
OUVERT DE 9h à 22h / LIVRAISON 7 JOURS

Recast

APRÈS ÊTRE TOMBÉ À 79.93 CENTS À LONDRES EN MATINÉE

SOUTENU PAR OTTAWA, LE DOLLAR REMONTE À 80.37 CENTS

page C1

Le ministre Allan MacEachen



photo PC

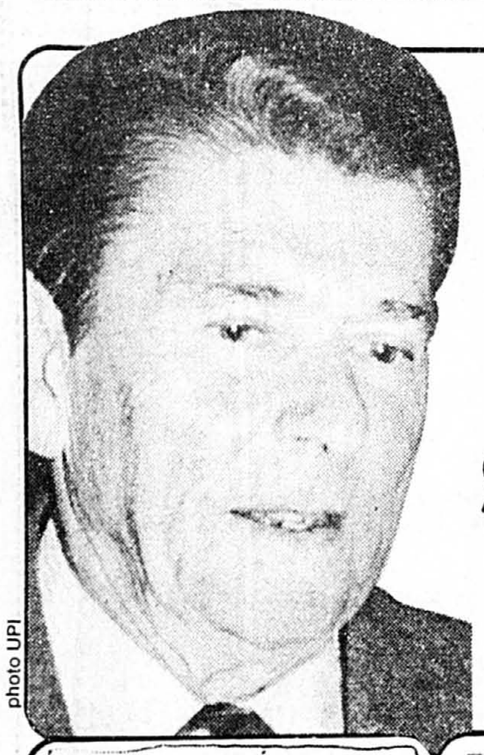


photo UPI

SOMMET DE VERSAILLES

REAGAN ET TRUDEAU NE SERONT PAS SUR LA MÊME LONGUEUR D'ONDE

page A5



photo PC

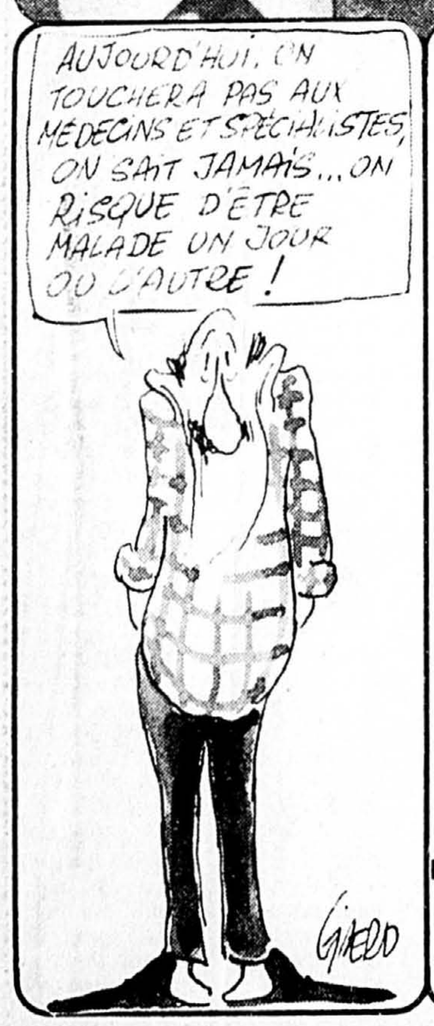
L'ÉCONOMIE

CARMONT: DÉCISION D'ICI AU 30 JUIN

page C4

LE TAUX D'ESCOMPTE POURRAIT PASSER À 17.5%

page C5



LE MONDE

CONSTAT D'ÉCHEC À L'ONU

LES BRITANNIQUES ACCROISSENT LEUR PRESSION SUR PORT STANLEY

■ A la suite du constat d'échec de Perez de Cuellar, hier soir, dans les pourparlers en vue d'un cessez-le-feu aux Falkland, le commandant des forces britanniques ceinturant Port Stanley a annoncé que les pressions allaient s'accroître sur les défenseurs argentins solidement retranchés dans la capitale de l'archipel.

page C8



Des soldats argentins faits prisonniers à Goose Green

photo UPI

ÉDITO

POUR ASSURER LES SERVICES ESSENTIELS

PAR MICHEL ROY page A6

SOMMAIRE

Annonces classées: C 6, C 11 à C 17 et sport: 18 à 20
Arts et spectacles: A 11, A 14
— Cinéma: A 16
Décès, naissances, etc.: B 12, B 13
Économie: C 1 à C 6
FEUILLETON: C 13
Horoscope: C 12
Le monde: C 8 à C 10
Météo: A 2
Mots croisés: C 15
Mot mystère: C 15
Pleins Feux: A 10
Quoi faire aujourd'hui: A 16
Télé-câbles: A 14
Télévision: A 14
— Horaires: A 16
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: B 1 à B 3
— La Loi et vous: B 2
TABLOÏD SPORTS
Bandes dessinées: 22
Mots croisés: 22

IMMEUBLE Trust Royal L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Trust Royal Services immobiliers COURTIER

#1

...parce que nous aidons plus de gens à vendre et à acheter plus de maisons que n'importe qui au Québec.

Montréal sabre à nouveau chez les inspecteurs du service des incendies

■ Pendant que les sociétés d'assurance-feu évaluent la cote de sécurité-incendie de Montréal de plus en plus alarmante et qu'elles en refilent le coût aux propriétaires sous forme d'augmentations considérables des primes, l'administration Drapeau-Lamarre s'apprête à démembrer des deux tiers le service municipal de prévention des incendies et à réduire substantiellement les tâches et responsabilités des inspecteurs.

DENIS MASSE

Les inspecteurs ont en effet appris mardi que leur nombre sera réduit de 32 à 10 à compter du mois de septembre. Cette mesure administrative est assortie d'une dilution importante de leur travail de prévention. Ainsi, le Service de prévention ne répondra plus aux appels des citoyens flairant un danger d'incendie; ils ne feront plus l'inspection de tout immeuble de hauteur inférieure à sept étages, supprimant du même coup les visites de routine dans les restaurants, les salles de cinéma, les discothèques, etc.

Les quelque 25 inspecteurs touchés par ces nouvelles mesures d'économie, seront mis en disponibilité. C'est dire qu'ils seront affectés aux divers postes vacants à l'extérieur de leur service, soit comme balayeurs, éboueurs, gardiens de parcs de stationnement ou quelque fonction municipale que ce soit.

Ces compressions de personnel et réductions de service dans un secteur-clé de la protection du citoyen, s'exercent dans le cadre du plan de normalisation en cours à l'hôtel de ville et qui doit, en principe, faire de chaque inspecteur un fonctionnaire polyvalent pouvant aussi bien s'occuper de dératisation que des normes très complexes de sécurité imposées par les Bureaux d'assurances.

Fainstat: «c'est pas là qu'il faut couper»

Questionné à ce sujet, le conseiller Michael Fainstat s'est dit indigné par de telles mesures dans un secteur dont il importe de sauvegarder l'efficacité. «Si on parle d'amélioration de la qualité de la vie, fait observer le porte-parole du RCM, la sécurité publique est bien le dernier service que l'on doit diminuer; au contraire, dit-il, il faut augmenter les dépenses dans le domaine de la prévention».

M. Fainstat souligne que le Service de prévention ne représente plus que 1,8 pour cent du budget total du Service des incendies, ce qui est, à son avis, beaucoup trop peu. «Il faudrait que cette proportion des coûts augmente de deux ou trois fois», ajoute-t-il, en faisant remarquer que les effectifs ont déjà été érodés de 282 postes au cours des cinq dernières années.

Des inspecteurs impuissants

De leur côté, les fonctionnaires municipaux se disent incapables de réaliser le plan de normalisation mis de l'avant par le Comité exécutif.

Dans un mémoire adressé au président, M. Yvon Lamarre, le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal dénonce «le trop vaste champ de compétences que devra désormais couvrir chacun des inspecteurs».

«On ne peut pas, écrivent les nombreux signataires du mémoire, par des décisions administratives remplacer une expérience de travail de plusieurs années et une pensée spécifique dans un domaine connu et choisi».

Le cri d'alarme des fonctionnaires va plus loin encore: «Nous avons répété, disent-ils, l'impossibilité potentielle à laquelle nous nous butons devant l'application d'une multitude de règlements que nous ne possédons pas à fond».

Le mémoire conclut en réitérant la forte crainte des inspecteurs de voir se dégrader les services offerts aux contribuables.



Photothèque La PRESSE

Faire de la musique dans le métro n'est pas faire de la sollicitation, a statué la Cour supérieure.

Les musiciens peuvent exercer leurs talents dans le métro

■ La Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal devra trouver autre chose que son règlement sur la sollicitation, si elle désire bannir des corridors du métro les musiciens qui y exercent leurs talents.

Un jeune violoniste dans la vingtaine, Michael Browns, vient en effet d'avoir raison de la CTCUM, qui s'était adressée à la Cour supérieure dans le but de faire renverser une décision de la Cour municipale, où la musique avait une première fois eu le dessus...

MARIO ROY

Browns avait été appréhendé par un constable de la CTCUM, à la fin de 1981, alors qu'il donnait un concert improvisé dans les corridors de la station de métro Berri-de-Montigny; à ses pieds, était placé son étui à violon, dans lequel étaient déposées des pièces de monnaie représentant une valeur totale de $2.30. Cette sorte d'invitation silencieuse était interprétée comme une forme de sollicitation par la poursuite, qui invoquait alors, contre le violoniste, le règlement 18 de la CTCUM.

En Cour municipale, le juge Guy Robert acquittait une première fois l'ami des arts, cette décision venant d'être entérinée par le juge Gerald Ryan, de la Cour supérieure, qui qualifie la cause de «claire».

La sollicitation est une forme de demande, ou de prière, «pressante et insistante», tranche le juge Ryan, se fondant sur une décision de la Cour suprême qui, dans une procédure intentée en 1978 contre une prostituée de Vancouver, Debra Hutt, avait ainsi défini ce qu'est la sollicitation. De la menue monnaie déposée dans un étui à violon ne peut en aucune façon exercer une coercition quelconque sur les usagers qui, dans les corridors du métro, goûtent ainsi un bref intermède musical, conclut le juge Ryan devant le violoniste fort heureux de la tournure des évènements.

Toutefois, un autre règlement de la CTCUM interdit l'usage d'un poste de radio ou d'un instrument de musique dans les stations de métro. La portée exacte de cet article n'a toutefois jamais été définie par les tribunaux supérieurs puisque, jusqu'à maintenant, on n'y a à peu près jamais recouru.



Photo La PRESSE, Jean-Yves Létourneau

Martha Petrucevics et le physicien italien Franco Piperno pourront-ils, un jour prochain, ne plus avoir à se demander ce que le gouvernement italien leur prépare comme traquenard?

Piperno, libéré, peut rester au pays jusqu'au 9

■ Le physicien Franco Piperno ne sera pas extradé en Italie, comme le demandaient les autorités de son pays d'origine qui le soupçonnent de faire partie du groupe terroriste des Brigades Rouges. Ainsi en a décidé le juge Paul Martineau, de la Cour supérieure, qui, en conclusion d'un très long jugement — 70 pages — en est venu à la conclusion qu'il y a «absence totale de preuve» dans cette demande d'extradition. Il faut noter que cette conclusion avait été également celle du Juge Jean-Guy Boilard, dans une cause identique contre le même Franco Piperno,il y a quelques semaines.

Les aventures judiciaires de Franco Piperno au Canada ont débuté en septembre, l'an dernier, alors qu'il passait une semaine de vacances au Québec. Le gouvernement de la République italienne en profitait pour demander son extradition pour enlèvement et meurtre dans l'affaire Aldo Moro. Après être passé devant environ dix-huit juges au Canada, Piperno, une nouvelle fois libéré, a dû faire face à une ultime manoeuvre — mais est-ce bien la dernière? — du procureur du gouvernement italien. Mesquinerie ou abus de procédure, de la part du gouvernement italien, son passeport, saisi lors de son arrestation, ne lui a été restitué que sur ordonnance du Juge Martineau, et à la demande de Me Pierre Poupart, de l'Aide juridique, défenseur de Piperno.

Ses démêlés judiciaires éclaircis, Franco Piperno donnait hier, au Palais de justice, une conférence de presse très courue. L'Immigration lui donne jusqu'au 9 juin pour quitter le pays, son visa étant largement expiré. Mais il n'a pas encore décidé s'il demanderait un visa de résident au Canada ou s'il retournerait en France, pays qui lui reconnaît le droit de résidence et où il travaillait avant de venir visiter le Canada.

Mais sans attendre d'avoir pris cette décision, Piperno s'est élevé avec une fougue très méditerranéenne contre l'emprisonnement d'une cinquantaine d'intellectuels, le 7 avril 1979. Il s'est dit convaincu que la «contre-terreur» gouvernementale et les emprisonnements d'intellectuels de gauche non intégrés aux partis officiels ne pourront jamais mettre un terme aux activités terroristes en Italie. Le professeur Piperno déclare hautement qu'il ne considère pas son pays comme un état fasciste, mais il dénonce l'utilisation de lois datant du régime fasciste et d'autres plus récentes mais permettant l'incarcération pendant douze ans avant de passer en jugement. Le professeur Piperno, qui est passé devant 18 juges depuis neuf mois apprécie le traitement qui lui a été fait par les tribunaux d'ici. Mais hier, il préférait répondre à des questions en français. «J'ai un effort à faire au Québec pour parler en français, a-t-il expliqué, je ne veux pas en faire un deuxième pour parler en anglais.» Mais pour le canal 12, il n'a pas hésité à s'exprimer en italien.

Pour sa compagne, Martha Petruczevics, en vacance de son poste de professeur à l'Université Harvard, et qui vient d'être engagée pour trois ans à celle de Princetown, Piperno n'est peut-être pas au bout de ses peines. Il doit faire face à la théorie du juge italien Calogiero, un communiste de Padoue, selon lequel les terroristes italiens ne seraient que l'aile agissante de gauchistes non intégrés aux partis politiques qui se partagent le gâteau politique italien.

Deux ans moins un jour pour Tony Massarelli; 6 ans pour Falovitch

■ Reconnu coupable d'extorsion, l'ex-chanteur de charme Tony Massarelli, 38 ans, a été envoyé à l'ombre pour une période de deux ans moins un jour, évitant ainsi de peu le pénitencier. Son complice dans cette rocambolesque péripétie criminelle, Gerald Falovitch, 34 ans, a pour sa part écopé de six ans de bagne.

MARIO ROY

Le juge Kenneth Mackay, de la Cour supérieure, a ainsi clos l'affaire McConnell, hier, en se montrant sévère à l'égard de Massarelli et de Falovitch qui, l'un comme l'autre, n'avaient aucun antécédent judiciaire.

En 1972, les deux hommes avaient extorqué $82,000 de l'homme d'affaires John R. McConnell, héritier d'une richissime famille montréalaise et petit-fils du fondateur du défunt Montreal Star. Les conspirateurs avaient retenu les services d'une prostituée, Leslie Lawton, qui, après avoir eu des relations avec McConnell, avait prétendu être l'épouse d'un influent gangster new-yorkais; Massarelli et Falovitch s'étaient offerts pour «arranger les choses» et ultimement, McConnell, alors âgé de 23 ans, avait versé une forte somme afin d'acheter la paix. Quelques années plus tard, il apprenait les détails de la supercherie et s'adressait à la police.

En rendant un verdict de culpabilité contre les deux complices, le 21 mai dernier, le juge Kenneth Mackay, de la Cour supérieure, avait qualifié McConnell de «crédule, stupide et dilapidateur...»

Plusieurs procès ont été instruits à la suite de cette affaire. D'abord, Jimmy Soccio, bien connu dans la métropole, que l'on soupçonnait d'avoir joué le rôle de l'époux jaloux et offensé lors d'une réunion de conciliation (à laquelle assistait notamment Giuseppe Cotroni), a été acquitté des accusations portées contre lui; l'épouse de Falovitch, Davida Falovitch, bénéficiait alors d'un verdict semblable. Plus tard, les jurés assignés au premier procès que subissaient Massarelli et Falovitch ne pouvaient en venir à une décision unanime. Une deuxième fois, le procureur de la Couronne au dossier, Me René Domingue, intentait des procédures, qui viennent de connaître l'aboutissement que l'on sait.

Les procureurs des deux complices, Mes Michel Massicotte et Robert Sacchitelle, ont fait part de leur intention d'en appeler du verdict de culpabilité qui a scellé l'issue de ce second procès.

Yves Valade: prison à vie pour le meurtre d'un codétenu

■ Yves Valade, 25 ans, a été reconnu coupable d'avoir poignardé à mort un co-détenu de la prison de Bordeaux, dans l'après-midi du 9 janvier 1981. L'assassinat de François Lavigne, 19 ans, lui coûte donc la prison à vie, sentence assortie d'une ordonnance lui interdisant toute libération conditionnelle avant une période de 25 ans.

C'est le juge Jean-Guy Boilard qui a rendu cette sentence, hier, après s'être dit d'accord avec le verdict de culpabilité de meurtre au premier degré rendu par le jury. Les procureurs en présence, Mes Ronald Schachter et Christiane Filteau, n'ont pas eu à livrer de représentations pré-sentencielles, puisque le Code criminel prévoit une peine automatique dans ce cas; Valade n'a pas voulu se faire entendre du magistrat.

Les jurés ont mis plus d'un jour pour en arriver à ce verdict, l'adresse du magistrat s'étant achevée au milieu de la journée de mardi, et l'unanimité s'étant finalement faite vers 17 heures, hier. Pendant ces longues tractations secrètes, ils sont revenus à quelques reprises devant le juge Boilard afin de formuler des questions ou des requêtes; comme celle de pouvoir visiter l'aile E de la prison de Bordeaux, demande qui a été refusée par le magistrat.

Dans cette affaire de meurtre, Yves Valade n'était, à l'origine, pas le seul à être installé au banc des accusés. Deux autres détenus de Bordeaux lui tenaient compagnie, Steve Bouchard et Carol Gauthier, qui devront à leur tour subir leur procès au prochain terme de la Cour d'assises.

Lavigne aurait donc été éliminé pour une question de «pilules» qu'il devait ou qu'il avait volées à celui qui allait devenir son assassin. Originaire de Montréal, emprisonné pour cambriolage, Lavigne avait eu maille à partir avec Valade deux jours avant d'être tué; le président du comité des détenus de Bordeaux était alors intervenu dans ce différend, ramenant Valade au calme, du moins temporairement.

Yves Valade, pour sa part, originaire de Trois-Rivières, possédait des antécédents criminels: cambriolage, vol, méfait et hold-up; il devait être libéré le 23 mars dernier.

LA MÉTÉO

La Quotidienne 269

LOTO-SELECT 2760

AUJOURD'HUI: Min.: 7 Max.: 17
ENSOLEILLÉ, PASSAGES NUAGEUX
VENT MODÉRÉ

DEMAIN: PEU DE CHANGEMENT

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	10	13	Ensoleillé
Outaouais	7	17	Ciel variable
Laurentides	2	15	Ciel variable
Cantons de l'Est	3	15	Ciel variable
Mauricie	2	14	Ciel variable
Québec	3	15	Ciel variable
Lac Saint-Jean	2	12	Ciel variable
Rimouski	5	12	Ciel variable
Gaspésie	4	11	Ciel variable
Baie-Comeau	3	10	Ciel variable
Sept-Iles	2	10	Ciel variable

Canada

	Min.	Max.
Victoria	10	17
Edmonton	5	19
Regina	6	24
Winnipeg	8	21
Toronto	9	17
Fredericton	7	20
Halifax	9	18
Charlottetown	6	18
Saint-Jean	5	16

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	13	19	Nlle-Orléans	24	25
Buffalo	10	14	Pittsburgh	12	23
Chicago	11	20	San Francisco	11	16
Miami	22	28	Washington	18	31
New York	14	20	Dallas	—	—

Les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	12	27	Madrid	14	23
Athènes	15	25	Moscou	10	20
Acapulco	26	34	Mexico	13	27
Berlin	16	32	Oslo	9	22
Bruxelles	13	25	Paris	18	27
Buenos Aires	13	20	Rome	16	29
Copenhague	13	26	Séoul	12	16
Genève	16	26	Stockholm	11	27
Hong Kong	24	29	Tokyo	19	24
Le Caire	17	30	Trinidad	24	38
Lisbonne	13	31	Vienne	11	26
Londres	18	27			

Prendre de la terre, même sur le bord des routes, est un délit

■ Les gens ne le savent peut-être pas, mais prendre de la terre dans les champs qui longent les voies rapides ou les routes de campagne, c'est voler. En plus, évidemment, de causer des torts considérables à l'environnement!

ANDRÉ CÉDILOT

La police de Laval, quant à elle, surveille les hors-la-loi depuis qu'un commerçant de terre noire, M. Marc Taillefer, lui a fait part de l'ampleur du phénomène. A eux seuls, des terrains situés en bordure de l'autoroute 440 ont été amincis depuis quatre ans d'au moins 5,000 verges cubes de terre nature qui a une valeur au détail de quelque $70,000.

Selon M. Taillefer, il ne se passe pas une journée, surtout au printemps, sans que des citoyens, ignorant qu'ils enfreignent la loi, s'amènent une pelle à la main et chargent la terre dans une remorque ou dans le coffre de leur voiture pour l'apporter à la maison. «Les gens ont sans doute encore à l'esprit ce vieux principe que la terre appartient à tout le monde et qu'elle ne coûte rien. Mais il n'en est rien, surtout en milieu urbain où tous les terrains appartiennent à quelqu'un...»

M. Taillefer, qui possède des droits de décapage sur près de 1,2 millions de pieds carrés de terre noire dans divers coins de Laval et des Basses-Laurentides, est convaincu de la bonne foi des gens, «sinon, dira-t-il, il n'arriverait pas que certains d'entre eux s'exécutent parfois sous le nez des employés ou, comme on l'a vu à Lachenaie, se servent d'une chargeuse et d'un camion pour transporter la terre...»

En dénonçant la situation, M. Taillefer, qui dirige l'entreprise familiale Les Sols Taillefer, voulait simplement sensibiliser tout le monde à ce problème qui, à la longue, peut causer d'aussi lourds dégâts à l'environnement que la coupe à blanc des forêts. C'est au gouvernement, selon lui, à sensibiliser la population à ce sujet.

Pour sa part, la police de Laval a intensifié sa surveillance et exige du citoyen qu'elle surprend à remettre la terre à sa place, sous peine d'être poursuivi en justice pour vol. Dans certains cas, les patrouilleurs prennent l'identité des contrevenants. D'après l'inspecteur Gaétan Nadon, aucune accusation du genre n'a cependant encore été portée, les gens, confus, se pliant volontiers à l'ordre des policiers.



photo Michel Gravel, LA PRESSE

MYSTÉRIEUSE EXPLOSION À DORVAL

Un DC-9 brûle dans son hangar

■ Les pieds dans l'eau et la mousse, des dizaines d'employés d'Air Canada regardaient avec étonnement, hier, l'appareil DC-9 éventré par le feu à la suite d'une explosion survenue dans le hangar de la compagnie situé sur le site de l'aéroport de Dorval. Les dommages s'élèveraient à plus de $4 millions de dollars.

MARTHA GAGNON

Une heure après l'incendie, les journalistes étaient autorisés à s'approcher du bâtiment pour voir la carcasse lourdement abîmée du DC-9. A la place des lettres rouges identifiant la compagnie sur le côté de l'avion il n'y avait plus qu'un grand trou. Deux autres appareils à l'intérieur du même hangar, des DC-8, semblaient en bon état bien que la fumée ait causé certains dommages.

L'avion qui a été détruit venait tout juste d'être installé sur des échafaudages géants pour subir de multiples réparations afin de le transformer en cargo. L'appareil comptait une centaine de places et était en usage depuis 14 ans. Heureusement tous les employés qui travaillaient à l'intérieur de l'édifice au moment de l'incendie (ils étaient une soixantaine), ont pu fuir les lieux sans que personne ne soit blessé. Mais que s'est-il passé? Qu'est-ce qui a provoqué cet accident spectaculaire? Les premières indications laissaient croire que l'incendie avait été causé par l'explosion d'un réservoir d'essence, vers 10h30. Tout le monde se livrait hier à des spéculations pour tenter de trouver une explication. Il faudra attendre les résultats de l'enquête que mène Air Canada de concert avec le service des incendies de Dorval.

«Nous ne comprenons pas ce qui est arrivé, tout s'est passé tellement vite. J'ai entendu un «boom» et puis, tout le monde s'est mis à courir», a raconté Pierre Verrette, un mécanicien d'Air Canada. «Le système d'évacuation a été très efficace et l'incendie a été maîtrisé rapidement», a-t-il ajouté. Les fameuses portes blindées (coupe-feu) ont permis de contrôler les dégâts.

Si l'on se fie aux déclarations de plusieurs employés, l'explosion est survenue à l'intérieur du DC-9. Selon Bill Campbell, du service des relations publiques de la compagnie Air Canada, «toutes les hypothèses sont permises, on ne peut copnnaître la cause réelle pour l'instant». Les opérations normales de l'aéroport n'ont pas été interrompues même si l'évènement a causé beaucoup de brouhaha.

«On a un choc lorsque ça arrive une chose semblable, car des accidents de ce genre ce n'est pas fréquent. C'est une chance que personne n'ait été blessé, une vraie chance», expliquait l'un des employés en regardant une dernière fois le corps déchiqueté de l'avion... «Maudit qu'on a eu de la chance!».

COMME CANDIDAT À LA MAIRIE

La «coalition» GAM-RCM tentée par Me Jean Doré

■ La «presque officielle» alliance électorale du Rassemblement des citoyens de Montréal et du Groupe d'action municipale étudie très sérieusement depuis quelques jours la candidature à la mairie de Montréal d'un avocat à l'emploi de la CSN, Jean Doré.

MARC DORÉ

Les trois parties intéressées ont confirmé à LA PRESSE, avec quelques réticences, à la fois l'existence de consultations intensives sur cette candidature et l'état d'avancement des ces études.

Le président du GAM, Gaspard Fauteux, a qualifié d'intéressante la candidature de M. Doré, mais s'est refusé, à ce stade-ci des discussions avec le RCM, à se prononcer définitivement. Il a cependant souligné que son parti avait «encore une, possiblement deux candidatures» à soumettre à son quasi partenaire de l'alliance électorale. Apparemment, la candidature de M. Doré rencontre la plupart des critères mis de l'avant par le GAM, mais le président Fauteux dit qu'il aimerait pouvoir choisir entre deux ou trois personnes.

De toute façon ajoute-t-il, avant d'annoncer le choix d'un candidat à la mairie, il faudrait que l'alliance naisse officiellement. A ce sujet, il ne reste semble-t-il qu'à finaliser la plate-forme électorale commune, indique de son côté le président du RCM, Jean Roy, qui parle d'entente à 95 pour cent entre les deux formations. Les deux présidents estiment donc, à moins de contretemps, que d'ici la Saint-Jean-Baptiste, il devrait être possible d'annoncer officiellement la conclusion de l'entente électorale et de faire connaître le programme politique.

Resterait ensuite la question de l'adversaire du maire Drapeau.

Les deux partis ne considèrent pas que l'expérience politique soit absolument nécessaire au candidat de l'alliance: le fait d'être le candidat unique face au maire Drapeau placera le porte-étendard de l'opposition dans une position où il deviendra vite très connu. De toute façon, comme le souligne le président du GAM, le passé politique du candidat pourrait lui nuire plutôt que de l'avantager: pour être accepté par les deux partis municipaux, il ne doit être identifié ni au Parti québécois, ni au Parti libéral. Les deux partis valorisent par ailleurs beaucoup l'expérience sociale pratique et les possibilités de «mise en marché» du candidat. En particulier, son sens de la communication doit être assez développé.

Sur les ondes de Radio-Québec

M. Doré, qui travaille au contentieux de la CSN après avoir occupé un poste de conseiller juridique pour la Fédération des mines, de la métallurgie et des produits chimiques, affiliée à la même centrale, s'est fait connaître dans plusieurs milieux lorsqu'il a occupé le poste de directeur général de la fédération des Associations coopératives d'économie familiale (ACEF). Il a également été membre du conseil d'administration et du comité exécutif de la Ligue des droits et libertés. Les spectateurs de Radio-Québec peuvent également le voir et l'entendre dans le cadre d'une série éducative sur le phénomène de la publicité qui repasse actuellement sur les ondes de la télévision d'Etat. Il est âgé de 37 ans. Ses attaches syndicales ne sont pas un péché mortel pour le GAM, qui met l'accent sur le fait qu'il soit un permanent syndical et non un élu.

Quant au candidat pressenti, il se dit intéressé, mais dit également ne pas encore avoir pris de décision. Sa candidature est liée d'abord à la concrétisation de l'alliance RCM-GAM, ensuite au contenu du programme électoral commun qui servira de plate-forme à l'alliance. D'autres considérations peuvent également jouer ajoute-t-il, comme le rétablissement du système du co-listier, en vigueur lors de la campagne de 1978, mais aboli depuis, et qui permet au candidat défait à la mairie de siéger à l'hôtel de ville comme conseiller.



Guy Pinard

La CTRSM se modernise pour mieux servir sa clientèle

■ Pour améliorer le service aux usagers en assurant une meilleure régularité de ses autobus, la Commission de transport de la rive sud de Montréal a accordé récemment un contrat de $700 000 à la société Western Electronics en vue de l'installation d'un nouveau service de télécommunications.

Le président et directeur général intérimaire de la CTRSM, M. Claude Boisvert signale que cette décision permettra aux contribuables de la rive sud de réaliser des économies sur deux plans.

Économies à deux paliers

En premier lieu, la CTRSM réalisera des économies sur le système lui-même. Actuellement, l'entreprise doit louer 92 appareils pour en doter ses autobus qui empruntent la voie protégée du pont Champlain aux heures de pointe, ce qui est une mesure de sécurité. Le loyer annuel de ce système pour 92 autobus se chiffre par $100 000. Or, en amortissant sur 10 ans l'achat du nouveau système de télécommunications, qui sera plus perfectionné que celui qui est en usage actuellement, la société économisera $30 000 par année, selon M. Boisvert, même si la totalité des autobus (252) en sera dotée.

En outre, vu l'amélioration indiscutable des communications entre la centrale et chacun des autobus en service, la CTRSM pourra abolir un certain nombre de postes d'inspecteurs. M. Boisvert tient toutefois à rassurer son personnel: ceux qui sont en poste le demeureront, mais ils ne seront pas remplacés à leur départ et on ne créera pas de nouveaux postes d'inspecteurs.

Enfin, autre avantage indiscutable du nouveau système dont l'installation se fera graduellement à partir de l'automne prochain, il sera impossible qu'un seul chauffeur puisse saboter le système en entier, comme ce pourrait être le cas actuellement.

M. Boisvert a reconnu que le dossier des télécommunications a été l'une de ses premières préoccupations lorsqu'il a assumé la succession de M. Marcel Fafard à la présidence de la CTRSM. Ironie du sort, ce dossier avait été une des causes des tiraillements entre les administrateurs de la CTRSM et M. Fafard, à cause du désir de ce dernier de confier le mandat de conception à un chauffeur d'autobus sans expérience en matière de télécommunications. Le projet CDRIL, comme on l'appelait à l'époque, a fait couler beaucoup d'encre avant d'être relégué aux oubliettes.

Quant à son propre avenir, M. Boisvert dit qu'il est entre les mains du conseil des maires de la rive sud, lequel devra décider s'il recommandera ou non au gouvernement de retenir ses services en permanence au poste de pdg de la CTRSM.

Enfin, puisqu'il est question que la CTRSM commence l'installation des boites de perception sophistiquées achetées il y a plus de deux ans, peut-être serait-il bon, si l'entreprise veut que la phase de rodage soit efficace, que ces boites soient confiées à des chauffeurs intéressés plutôt qu'installées péremptoirement sur un circuit, comme elle songe à le faire présentement. Un sondage rapide parmi ses chauffeurs lui permettrait de découvrir ceux qui souhaitent vivre cette expérience.

L'«Amicale» des anciens d'Expo 67

Tous les artisans qui ont contribué de près ou de loin au succès d'Expo 67 sont invités à se joindre au coprésident de Terre des hommes, M. Robert F. Shaw, le 26 juin, pour célébrer le 15ième anniversaire de l'événement. Ce diner dansant se déroulera au restaurant Hélène-de-Champlain, et le prix du billet a été établi à $25.

Absence de suivi

L'an dernier, l'administration municipale investissait plusieurs dizaines de milliers de dollars dans l'aménagement paysager du terrain de stationnement municipal sis à l'intersection de la rue Viger et du boulevard Saint-Laurent.

L'idée était intéressante puisqu'elle allait contribuer à l'amélioration de la qualité de la vie dans le secteur. Sauf que certains des arbustes sont en très piètre état, et que la pelouse tout autour est fort mal entretenue, d'autant plus que l'aménagement choisi n'est pas de nature à faciliter son entretien.

À quoi bon se donner autant de soucis pour améliorer l'apparence d'un terrain, si on ne prend pas les moyens pour que l'entretien en soit assuré?

Qu'advient-il de «La Lampe»?

«La Lampe», ce mouvement qui, d'après son président, M. Roger Leboeuf, était fort de quelque 1000 membres et travaillait à l'implantation d'une «chapelle» dans chacun des quartiers électoraux de Montréal, lors de sa fondation à l'automne de 1980, n'a plus redonné signe de vie depuis le fiasco de sa manifestation du 21 octobre 1980 contre...le Parti libéral du Québec!

Née dans l'ambiguité, «La Lampe» aura été soufflée dans la plus complète des indifférences et sans créer de remous sur la scène politique municipale.

Et puisqu'il est question de la scène politique municipale, est-il nécessaire de rappeler qu'à moins de six mois des élections de novembre, l'adversaire du maire Jean Drapeau n'est toujours pas connu, et le programme commun des deux partis d'opposition n'est toujours pas distribué chez l'électorat. Voudrait-on perdre les élections qu'on ne pourrait faire mieux.

FAILLITE DE SKYLARK

Requête pour un recours collectif des employés

■ Une ex-employée de la firme Skylark Holidays Ltd demande à la cour supérieure l'autorisation d'intenter un recours collectif contre le grossiste en voyages, au nom de tous les employés envoyés au chômage par la faillite récente de $15 millions de la compagnie.

Diane Proulx était directrice des ventes chez Skylark, une entreprise récemment associée à la firme Sunflight du Canada. Mise à pied le 30 avril dernier, elle revendique la somme de $2,427 qui lui serait dûe par la compagnie, au chapitre du salaire, des commissions, des vacances, des comptes de dépenses et de la prime de licenciement. Selon Diane Proulx, les syndics torontois Clarkson & Gordon lui aurait signifié «qu'il était improbable qu'elle puisse toucher quelque montant que ce soit.»

Elle indique que la quarantaine d'employés montréalais de Skylark se retrouvent dans une position similaire, et que tout autre procédure que le recours collectif serait «difficile, peu pratique, coûteuse et incommode.»

La requête en recours collectif est nommément dirigée contre le président, le secrétaire et un administrateur de Skylark, Al Pyzer, ainsi que Gordon et Margaret Alexander, tous trois de Toronto.

Meurtre de Bolduc: Côté plaide coupable

■ Accusé de meurtre au deuxième degré, Alain Côté a choisi, hier, de mettre une fin abrupte au procès qu'il subissait en cour d'assises, et de s'avouer coupable de l'assassinat d'un employé d'usine de 32 ans, Lucien Bolduc, abattu de deux projectiles d'arme à feu le 17 février dernier.

MARIO ROY

Côté, 23 ans, connaîtra sa sentence ce matin, en même temps que l'on devrait savoir si des procédures criminelles seront intentées contre la chanteuse Huguette Raynault, 31 ans, soeur de la vedette de la chanson Ginette Reno.

Elle qui fut un des principaux témoins à charge dans cette affaire, Huguette Raynault pourrait se voir accusée de conspiration en vue de commettre un hold-up, puisque c'est elle qui avait informé Côté de la possibilité de commettre un vol de bijoux au domicile de Lucien et d'Yvette Bolduc, rue Frontenac. Elle avait auparavant refusé de livrer des informations sur la résidence de sa célèbre soeur, à Boucherville, que Côté avait d'abord eu l'intention de dévaliser.

De la même façon, des accusations pourraient être portées contre Joyce Beaudway, une amie commune de Côté et d'Huguette Raynault, qui pourrait aussi être considérée comme complice avant le fait. Enfin, Pierre Blais, celui qui accompagnait présumément l'accusé chez les Bolduc, fait toujours face à une accusation de meurtre au second degré.

Alain Côté s'est avoué vaincu après que la Couronne eut amené à la barre son beau-frère, Yves Gauthier, 22 ans, qui a affirmé avoir reçu les confidences de l'accusé quelques jours après le meurtre. Côté lui a alors avoué qu'il «avait eu des problèmes... L'homme a sauté sur moi, et j'ai été obligé de tirer pour me défendre...» Le témoin qui allait suivre, une adolescente de 17 ans, devait faire une narration un peu similaire; on ne l'a finalement jamais entendue, Côté préférant hisser le drapeau blanc.

Ce matin, le juge Jean-Paul Bergeron doit entendre les représentations des procureurs en présence, Mes André Vincent et Richard Brouillard. Côté a aussi manifesté l'intention de se faire entendre.

Il est passible de la prison à vie, cette sentence s'assortissant d'une ordonnance interdisant sa libération avant une période pouvant varier entre 10 et 25 ans ferme de détention; hier, avant d'être libéré, le jury a refusé de livrer une recommandation à ce sujet. Alain Côté possède un lourd passé criminel en matière de hold-up, de méfait et de possession d'arme; le 17 février dernier, il était à la fois en liberté illégale et sous le coup d'une ordonnance lui interdisant la possession d'une arme à feu.

Les «vues» à $5.00

■ Il en coûtera plus cher très bientôt pour passer une soirée au cinéma, si l'on en juge par la décision que viennent de prendre les Cinémas unis d'accroître de 50 cents leur prix d'admission.

Selon M. John Xinos, en charge de la programmation aux Cinémas unis, les autres entreprises devraient imiter incessamment cet exemple et fixer à $5 le prix de leurs billets.

Les cinémas Odéon, toutefois, affichent toujours un prix d'entrée de $4.50 et n'auraient pas l'intention de l'augmenter pour l'instant.

Les augmentations décrétées par les Cinémas unis affecteront également les salles que gère cette entreprise à Sherbrooke, Québec, Gatineau et Trois-Rivières.

Le gouvernement paye pour la grève des omnipraticiens

■ QUEBEC--Aussi étonnant que cela puisse paraître, les grèves sporadiques d'une ou deux journées par semaine que les omnipraticiens organisent dans l'ensemble du Québec ne leur coûtent strictement rien puisqu'ils sont assurés d'un revenu moyen garanti même si leur volume d'actes médicaux diminue sensiblement.

CLAUDE V. MARSOLAIS
de notre bureau de Québec

En vertu de l'entente passée avec le gouvernement qui prenait fin le 31 mai 1981, les omnipraticiens rémunérés à l'acte étaient assurés d'un revenu moyen garanti de $80,392 annuellement peu importe leur volume d'activités. Or, si par hypothèse la rémunération moyenne des omnipraticiens s'établissait à la fin de l'année à $75,000 en raison des grèves sporadiques entreprises au cours de l'année, l'entente qui s'applique toujours jusqu'à son renouvellement prévoit une revision de la tarification afin de ramener le revenu moyen garanti à $80,392.

Un porte-parole du ministre des Affaires sociales, M. André Sormany, a affirmé que cela signifiait à toutes fins pratiques que le gouvernement payait pour les grèves des omnipraticiens. Cependant, il devait ajouter que dans ses propositions déposées le 13 mai dernier à la Fédération des omnipraticiens du Québec (FMOQ), le gouvernement a indiqué son intention de ne plus subir cette situation puisqu'aucun groupe de salariés syndiqués des secteurs public et parapublic ne jouissait du même privilège lorsqu'ils utilisaient leur rapport de force.

A l'avenir, la Régie de l'assurance-maladie n'entend plus compenser les médecins lorsque leur volume d'activités sera nettement réduit en raison de l'utilisation de moyens de pression.

QUÉBEC

Le PQ perd 100,000 membres

■ Tout ne va pas très bien pour les partis politiques par les temps qui courrent, spécialement pour le Parti Québécois qui a perdu depuis un an quelque 100,000 membres.

En effet, selon le président de la campagne de financement 1982, M. Michel Leduc, le membership devrait se situer autour de 200,000 membres lorsque les résultats seront dévoilés lors de la tenue du Conseil national du PQ à Hull, le 12 juin prochain. Or, vers la même date en 1981, le Parti Québécois comptait 302,418 membres.

Il faut signaler que le PQ s'attendait à une diminution de ses membres puisqu'en 1981 la campagne de financement s'était déroulée au cours des semaines précédant la campagne électorale et en raison de l'augmentation de $3 à $5 dollars de la carte de membre.

On s'était donc fixé un objectif conservateur de 225,000 membres qui ne sera pas atteint cette année. Cette situation démontre à quel point la crise budgétaire du gouvernement et les évènements qui ont marqué le parti au cours des derniers mois ont démobilisé les militants et les sympathisants. A l'image du gouvernement, le parti est entré dans une ère de vaches maigres puisqu'on s'attend à ce qu'il ne récolte pas plus de $2.5 millions en 1982 pour un objectif global de $3.6 millions incluant les dons et le membership.

Le ministre des Travaux publics, M. Alain Marcoux, qui semble fréquenter beaucoup les presbytères et les endroits du culte ces temps-ci a dû s'excuser hier à l'Assemblée nationale pour avoir appelé le président de la Chambre, Monsieur le curé...

Le jeune ministre a eu ce lapsus au moment où il répondait à une question du député libéral de Verdun, M. Lucien Caron, au sujet de l'installation de nouvelles clôtures de sécurité face au Parlement.

Il appert qu'à la suite de la levée de boucliers résultant de l'utilisation de clôtures de cinq pieds de hauteur qui donnait un air de forteresse à la colline parlementaire, le ministère aurait décidé de réutiliser les clôtures traditionnelles de trois à quatre pieds. Cependant, les systèmes d'ancrage fixés sur le pavé de granit demeureront sur place afin d'éviter que les clôtures ne glissent sur cette pierre luisante lors des manifestations.

CLAUDE-V. MARSOLAIS

MONSIEUR MUFFLER DONNE LE TON EN 82

SÉCURITÉ, CONFORT, ÉCONOMIE!

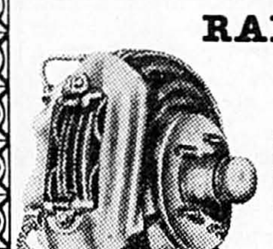


• GARANTIE "HASARDS DE ROUTE" en EXCLUSIVITÉ chez Monsieur Muffler

• INSTALLATION GRATUITE

MICHELIN
c'est toute la différence

RABAIS de $10.00



sur le prix courant du regarnissage complet des freins d'au moins 2 roues. Ce rabais s'applique aux pièces et à la main-d'oeuvre. Un seul coupon par client.

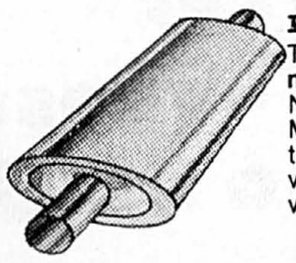
(Valable jusqu'au 30 juin 1982)

ALIGNEMENT DE ROUES $14.95*



Ce prix* spécial comprend:
- Alignement du train avant selon les instructions du fabricant.
- Vérification de la suspension avant et de la direction. Les pièces, si nécessaires, sont en sus. Un seul coupon par client.

(Valable jusqu'au 30 juin 1982)



POUR LES SILENCIEUX
Toutes les pièces pour voitures **nord-américaines** et **importées.** N'oubliez pas la célèbre garantie Monsieur Muffler qui s'applique tant et aussi longtemps que vous êtes propriétaire de votre voiture.



POUR LES AMORTISSEURS
Stocks complets d'amortisseurs Gabriel incluant les amortisseurs pour suspension **MacPherson.**

2 NOUVELLES SUCCURSALES
• 7907 boul. St-Laurent, face au parc Jarry
• 695 boul. Des Seigneurs, à Terrebonne

Ça me prend un expert
Ça me prend MONSIEUR Muffler

MONSIEUR Muffler

MONTRÉAL - OUEST
1080, Herron Dorval
750, boul. St-Jean Centre commercial Fairview
1205, Ave de l'Église Verdun
4025 ouest, Jean-Talon
8260 ouest, St-Jacques

MONTRÉAL RÉGION NORD
10570, Lajeunesse
2535, boul. Laurentien Ville St-Laurent
9069, boul. Pie IX
7907, boul. St-Laurent

MONTRÉAL CENTRE
1295, Bellechasse
1001, Amherst
2500 est, Sherbrooke

RIVE-SUD
377 ouest, Curé Poirier Longueuil
900, boul. Taschereau Greenfield Park

MONTRÉAL - EST
12105 est, Sherbrooke Pointe-aux-Trembles

LAVAL ET LAURENTIDES
1640, boul. St-Martin Chomedey
495, boul. des Laurentides St-Antoine
695 boul. Des Seigneurs Terrebonne

apa l'association pour la protection des automobilistes

NUMÉRO CENTRAL: 337-0770

EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL
SHERBROOKE 1925 ouest, King
GRANBY 545, Principale
TROIS-RIVIÈRES 4975, Des Forges
ST-HYACINTHE 2965, Dessaules
HULL 570, boul. St-Joseph



Jacques Bouchard

NOTES POLITIQUES

Le PC fait la chasse aux candidats au Québec

■ Le Parti conservateur au Québec ne se contente pas seulement des nombreuses visites de son chef Joe Clark sur le terrain pour tenter d'augmenter sa cote d'amour auprès de l'électorat de la Belle province.

Le directeur de la prochaine campagne électorale, l'ex-président de l'association provinciale, Marcel Danis, vient de compléter l'organigramme de son organisation. Et déjà on envisage de choisir des candidats en vue de l'échéance électorale qu'on prévoit pour l'automne de 1983.

La première réunion de mise en candidature aura lieu le 20 juin dans le comté de Louis-Hébert, circonscription représentée à la Chambre des communes par le libéral Dennis Dawson, secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration.

Suzanne Duplessis, vice-présidente du parti, a déjà annoncé son intention de se présenter comme candidate conservatrice dans cette circonscription de la Vieille capitale qui comprend essentiellement la municipalité de Sainte-Foy. Cette dernière, incidemment, vient d'être élue comme échevin de cette municipalité. Elle est d'ailleurs très impliquée dans différents groupements de Québec.

Suzanne Duplessis, avait créé un certain remou chez les conservateurs, lors de la campagne référendaire. Elle avait travaillé pour le «OUI»...

Autres candidats

D'un autre côté, Marcel Danis a souligné à LA PRESSE qu'il avait l'intention de tenir d'autres réunions de mises en candidatures d'ici l'automne. Il s'attaquera aux six grandes régions du Québec où il désire avoir au moins un candidat élu qui pourra agir comme porte-parole du parti.

Le comité formé pour la recherche des candidats est composé des ex-candidats conservateurs Robert de Cotret et Marcel Masse et du sénateur conservateur Martial Asselin.

Dans un premier temps et dans le cadre de cette opération, les conservateurs vont tenter de dénicher des spécialistes dans *différents domaines qui pourront donner la réplique au gouvernement* Trudeau sur ses différentes politiques.

Les autres personnes qui sont responsables de divers secteurs de l'organisation sont l'ex-conseiller du premier ministre Daniel Johnson, l'homme d'affaires André Lagarde qui établira les stratégies alors que l'ex-ministre unioniste, Mario Beaulieu consacrera ses efforts à l'organisation.

Par ailleurs, la coordination des activités régionales a été confiée à un ex-permanent, l'avocat québécois Jean Riou, l'information relèvera de l'avocat montréalais Pierre Paquin, la direction des opérations a été confiée à Denis Beaudoin et les communications à Michel l'Ecuyer. En fait 22 directions ont été mises en place qui sont recoupées par autant de sous-comités.

• • •

Deniger reçoit un avis

Le ministère du Revenu du Québec, dont le titulaire est le député péquiste de Sherbrooke, Reynald Fréchette est sur les dents. Le député libéral fédéral de La Prairie, Pierre Deniger, vient de s'en rendre compte. Il a reçu une lettre de ce ministère lui demandant de faire ses rapports d'impôt pour les années fiscales 73-74 et 75-76.

Ce dernier ne croit pas cependant qu'il s'agisse là d'une forme de harcèlement pratiquée par l'administration péquiste contre les représentants du Québec à Ottawa, comme le laisse prévoir la loi 74, déposée récemment à l'Assemblée nationale, et visant à faire verser les impôts des élus québécois à Ottawa dans les coffres vides de la Belle province.

Il a en effet souligné qu'il n'avait effectivement pas fait les rapports pour ces deux années au Québec, car lors de ces périodes il vivait et travaillait à Ottawa. Les déclarations ont donc été faites au gouvernement de l'Ontario.

• • •

Garneau refait surface

L'ancien ministre des Finances dans le gouvernement Bourassa, l'économiste Raymond Garneau, fait beaucoup parler de lui depuis que le leadership de l'actuel chef du PLQ, Claude Ryan, est ouvertement contesté, même par ses députés qui sont déçus de ses pauvres performances électoralistes.

Coïncidence ou pas, le président de la Banque d'Epargne, fera deux interventions publiques importantes au cours des prochains jours. Il sera le conférencier invité aujourd'hui au congrès de la Corporation des Conseillers en relations industrielles, à Montréal. Et lors du week-end du 12 juin, il prononcera une conférence lors d'un colloque des jeunes libéraux fédéraux, dans la Vieille capitale. De là à dire que c'est un retour en politique, il n'y a qu'un pas à franchir, que bon nombre d'observateurs de la scène politique ont déjà fait. Et ce même si Raymond Garneau continue a dire qu'il n'est plus intéressé à la politique active.

Aujourd'hui, M. Garneau se comportera comme un ministre des Finances en abordant un sujet très à la mode: «La rémunération dans une conjoncture économique caractérisée par la récession et l'inflation».

• • •

Négociateur très bien payé

Cette conférence intéressera sans doute au plus haut point le négociateur en chef du gouvernement du Québec, Lucien Bouchard. Pour ses services en cette période de crise économique et de coupures budgétaires, il touche des honoraires hebdomadaires de $3,720.

Mais le traitement de Lucien Bouchard, croyez le ou non, a été dimninué de 25 p.cent, comparativement à l'année précédente, où ce dernier avait touché des honoraires de $253,000 pour 12 mois, soit un salaire hebdomadaire de $4,865. Et dire que c'est lui qui va être obligé de faire accepter aux fonctionnaires des diminutions salariales...

Chaussures: décision d'Ottawa en juillet

■ OTTAWA (PC) — Le gouvernement doit prendre une décision d'ici le début juillet en ce qui concerne les contrôles d'importation de la chaussure, a affirmé hier le ministre d'Etat au Commerce extérieur, M. Ed Lumley.

Le ministre a donné cette assurance en réponse à une question du député de Saint-Hyacinthe, M. Marcel Ostiguy.

M. Lumley a, cependant, souligné qu'il attendrait la conférence fédérale-provinciale des ministres de l'Industrie et du Commerce, le 21 juin prochain, avant de prendre une décision.

L'industrie de la chaussure, appuyée par un certain nombre de députés du Québec, demande au gouvernement fédéral de revenir sur sa décision de ne pas imposer de quotas à l'entrée au pays de chaussures en cuir fabriquées à l'étranger.

Manifestation

Certains députés —dont M. Ostiguy— avaient annoncé qu'ils prendraient part à une manifestation sur la colline parlementaire, prévue pour le 8 juin, pour appuyer les demandes de l'industrie de la chaussure pour l'imposition de quotas.

M. Ostiguy a d'ailleurs indiqué, à sa sortie des Communes, que les organisateurs de la manifestation avaient décidé de la repousser au 15 juin, étant donné l'absence du premier ministre et du ministre des Finances le 8 juin.

LES «SEPT» PRENNENT LE CHEMIN DE VERSAILLES

Question de priorités, Trudeau et Reagan ne sont pas sur la même longueur d'onde

OTTAWA — Le premier ministre Trudeau quitte aujourd'hui Ottawa à destination de Londres où il passera la nuit, avant de se rendre demain à Versailles pour participer au sommet économique du club des Sept.

M. Trudeau a insisté au cours de sa dernière conférence de presse à Ottawa pour dire qu'il ne fallait pas s'attendre à un front commun des participants contre la politique monétaire américaine, mais il devient de plus en plus évident que le chef du gouvernement canadien et le

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

président américain ne sont pas sur la même longueur d'onde en ce qui a trait aux priorités que devraient se donner les participants à la réunion de Versailles.

La documentation préparée par les fonctionnaires canadiens à l'approche de ce sommet insiste sur la nécessité pour le Canada, de jouer un rôle plus actif que jamais à Versailles, en faisant valoir que notre pays a connu une hausse dramatique du chômage, une croissance lente, des taux d'intérêt élevés et une haute inflation. «Face à la récession qui se poursuit, le Canada considère que la situation macro-économique constituera le sujet d'importance suprême à Versailles», conclut le document canadien.

C'est cependant un tout autre son de cloche qu'a donné mardi le président américain, M. Ronald Reagan, avant de quitter les Etats-Unis pour l'Europe, où il effectuera une tournée de 10 jours à l'occasion de la réunion de Versailles.

M. Reagan a annoncé qu'il insistera tout particulièrement sur les dangers du protectionnisme économique. Cette mise au point du président a suivi d'une journée à peine la distribution, par l'ambassade des Etats-Unis à Ottawa, du texte présenté jeudi dernier par le secrétaire d'Etat adjoint aux affaires économiques, M. Robert Hormats, devant un comité économique du Sénat et du Congrès. Mettant en garde les pays industrialisés contre l'érection de nouvelles barrières tarifaires, M. Hormats a indiqué que son pays chercherait à obtenir un appui officiel et fort en faveur du système commercial multilatéral.

La prise de position de Washington à la veille du sommet réflète bien l'inquiétude de la Maison blanche qui cherche paradoxalement à contrer les mouvements protectionnistes causés en partie par sa politique monétaire américaine et la récession qu'elle a entrainée.



Téléphoto AP

Le président Reagan et sa femme au moment de leur départ, hier.

Déjà, à la réunion de l'OCDE à Paris en mai, les Etats-Unis ont dénoncé les crédits à l'exportation accordés par certains pays, dont le Canada et la France, pour accroitre la compétitivité de leurs produits manufacturés à l'étranger.

De la même manière, les américains ont fort mal accueilli le prêt alléchant consenti par la Société pour l'expansion des exportations à la ville de New-York, pour l'achat des wagons de métro fabriqués par Bombardier.

Washington voit dans de tels gestes une relance du protectionnisme, et une menace à la liberté du commerce mondial élaborée au sein du GATT (Accord général sur le commerce mondial et les tarifs douaniers», au cours de la dernière décennie.

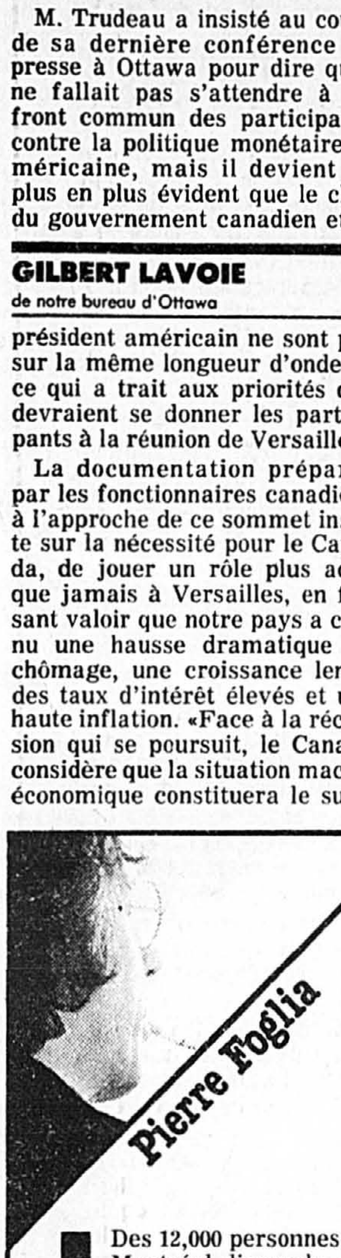
Les pays membres du GATT doivent se réunir en novembre, et le gouvernement américain cherchera alors à obtenir une nouvelle ronde de négociations, portant sur la création de disciplines pour le commerce mondial des services (assurance, tourisme, ingénierie, etc...).

En principe, tous les participants au sommet de Versailles sont d'accord pour dire qu'il faut éviter le protectionnisme. Mais le degré d'inquiétude à ce sujet varie d'un pays à un autre. Le Canada, par exemple, signale dans sa documentation «qu'un premier pas essentiel dans le combat contre le protectionnisme sera un encouragement à la relance économique dans les pays du sommet». On ajoute que tout en rejetant l'érection de nouvelles barrières tarifaires, notre pays «voudra plutot persuader des pays comme le Japon de continuer à libéraliser leurs politiques d'importations afin de favoriser des balances commerciales plus équitables».

Le message canadien est bien clair: non au protectionnisme, mais à la condition que Washington fasse les compromis nécessaires pour aider la reprise économique, et que les pays comme le Japon n'ambitionnent pas dans leurs exportations.

Du coté européen, il ne fait aucun doute que la France fera de la stabilité dans les marchés monétaires internationaux, son principal cheval de bataille. Le gouvernement socialiste de François Mitterand a tenté en vain au cours de la dernière année de relancer seul l'économie française, mais l'opération a avorté à cause de la situation internationale, provoquant un affaiblissement du franc et une hausse des taux d'intérêt dans ce pays. Les observateurs prédisent que Washington sera ouvert à des compromis mineurs sur la question des marchés monétaires, en retour d'une certaine tolérance vis à vis de sa politique monétaire.

En ce qui a trait aux taux d'intérêts élevés, M. Reagan n'a eu rien d'autre à dire avant son départ de Washington, que l'on assisterait à une diminution d'ici six mois. Il avait dit la même chose à l'issue du sommet de Montebelle l'an dernier.



Ils étaient 12,000

Des 12,000 personnes qui ont pris le départ du marathon de Montréal dimanche dernier, 9,000 ont complété l'épreuve en plus de quatre heures.

Je me suis renseigné: si je prends le départ du marathon de Montréal l'an prochain, SANS M'ENTRAÎNER UNE SEULE FOIS, et sans arrêter de fumer d'ici là, en n'ayant pour tout conditionnement physique que la marche et la bicyclette que je fais l'été, je courrai moi aussi le marathon en un peu moins de cinq heures... Je vous pose alors cette question: puisque n'importe quel bonhomme dans la quarantaine, très moyennement en forme, peut courir (et marcher des grands bouts) le marathon entre quatre et cinq heures, pouvez-vous me dire ce qu'essayaient de prouver les 9,000 joyeux tôtons qui ont traîné leur bedaine et leurs varices dans les rues de Montréal dimanche dernier?

Ne venez pas me raconter qu'ils étaient là pour leur fun. Les avez-vous vus serrer les dents? suer? grimacer? baver? boiter? Si c'est ça avoir du fun, ils auraient pu avoir le même genre de plaisir sans sortir de chez eux, par exemple en allumant le grand rond du poêle et en s'asseyant dessus...

Ils étaient là pour se dépasser me direz-vous. Et vous ajouterez súrement que la plupart de ces 9,000 là se moquent bien d'avoir pris cinq heures pour compléter l'épreuve. Tout ce qui leur importe c'est d'avoir atteint leur but... La chanson est connue et comme j'ai travaillé longtemps aux sports, je connais même les paroles: «Il n'est pas de plus grande victoire que celle qu'on remporte sur soi-même.» Tous les perdants disent ça, mais supposons que ce soit vrai, faisons deux secondes le trip du «défi personnel», il reste que vous n'aurez pas pour autant répondu à ma question, vous ne m'aurez pas expliqué c'est quoi l'idée d'attendre qu'il y ait 500,000 spectateurs dans les rues pour régler un compte très personnel avec soi-même!

Voir une dizaine de super-athlètes courir le marathon en deux heures et quart, voir s'étirer au fil des kilomètres le peloton de ceux qui termineront en moins de trois heures, c'est un spectacle sportif qui en vaut bien d'autre. Voir trottiner allègrement derrière eux la foule des 3,000 participants qui termineront en moins de quatre heures, ce n'est peut-être déjà plus un spectacle sportif qui en vaut bien d'autres. Voir trottiner allègrement Mais voir passer ensuite les 9,000 suppliciés qui se traînent les pieds, ce n'est plus du spectacle, ce n'est plus de la santé. C'est juste ridicule et indécent.

Pas ridicule de courir le marathon en bedaine à 50 ans, pas indécent de prendre cinq heures pour se rendre à la ligne d'arrivée, mais ridicule et indécent d'en faire un show. Puisque le défi de ceux-là est strictement «personnel» leur course devrait l'être tout autant...

Ce ne doit pas être si difficile de se choisir un parcours, de le «kilométrer» avec son char, de demander à un chum de suivre à bicyclette, et de partir par un bel après-midi d'automne pour son petit marathon personnel, pépère, tranquille... Et si par chance ça te prend cinq minutes de moins que l'an dernier, ça ne changera pas grand-chose à ton bonheur que l'arrivée soit dans la foule à Terre des Hommes ou tout seul dans ta cour...

Il est remarquable d'ailleurs que l'on parle couramment de la solitude des coureurs de fond, alors que lorsqu'il est question des moutons on ne les imagine qu'en troupeau... Ils étaient 12,000 sur le pont Jacques-Cartier dimanche matin. Et les organisateurs étaient bien fiers.

•

JAZZ

Avez-vous vu le programme du Festival International de Jazz qui se tiendra à Montréal en juillet prochain?... En ces temps drabes de coupures et de flops, la prodigalité des organisateurs de la chose (Simard et Ménard de «Spectra-5») a de quoi étonner. On jurerait qu'ils ont quitté notre planète il y a dix ans et qu'ils n'ont jamais entendu parler de la crise... Envoye donc, Miles Davis, Jaco Pastorius, Sonny Rollins, Maynard Ferguson, Jean-Luc Ponty, Buddy Rich, peut-être Ornette Coleman, sans parler de ceux que je ne connais pas, Betty Carter, Cleo Laine et John Dankworth, Wynton Marsalis, sans parler des locaux, l'Orchestre Sympathique, Vic Vogel, Uzeb, Guy Nadon, Michel Donato, Maneige, Sayyd Abdul... du cinéma à part de ça...

Qu'est-ce qui vous prend? Personne ne vous a dit que les Montréalais ne sortaient plus?... Il est vrai que les billets sont abordables, $55 pour 20 spectacles ou $35 pour 10, ou le show à la pièce à $9.50, sauf pour Maynard Ferguson et Miles Davis ($16.50). Il est vrai aussi qu'en juillet la saison touristique battra son plein rue Saint-Denis où doit se dérouler le Festival. Il est vrai enfin qu'il se passe tellement peu de choses à Montréal pour les amateurs de jazz en dehors de ce festival que la seule présence d'un Sonny Rollins et peut-être celle de Ornette Coleman pourraient bien en décider plusieurs à retarder leurs vacances... c'est la grâce que je vous souhaite Simard et Ménard.

Miracle Mart



Au choix
198,88
Objectifs Zoom Image MCC
avec livret de coupons-rabais de 25$
Objectifs compacts de qualité offrant un contrôle mono-touche pour la mise au point et le zooming. Le verre optique est traité multi-couches.
80-200mm Ord. 249.95
28-80mm Ord. 249.95

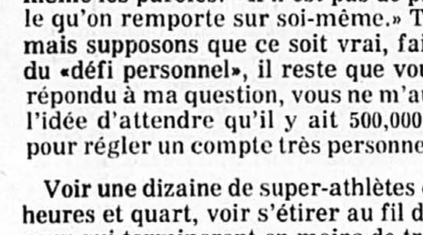
Et pour 1¢ de plus, vous pouvez vous procurer
un flash automatique Image CT-45! (d'une valeur de 49.95) ou
un trépied Image T-35 (d'une valeur de 49.95)



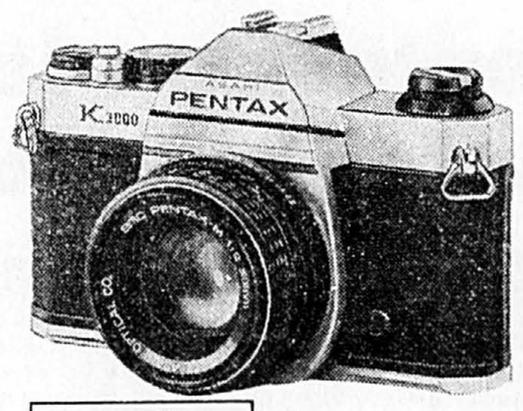
Prosonic PS 2000
Pour les gens actifs! Radio AM/FM compacte, portative avec écouteurs légers, contrôle du volume par curseur, 2 prises pour écouteurs et agrafe pour ceinture. Emportez-la partout...même pendant le jogging!
Ord. 59.95 44,88

Prosonic PC 4008
Radio AM/FM stéréo enregistreuse portative vous permettant d'effectuer vos propres enregistrements en direct! Ecouteurs légers compris.
98,88

Prosonic PS 2100
Radio AM/FM stéréo avec écouteurs (semblable au PS 2000)
29,88
Deuxième jeu d' écouteurs Prosonic 19,88



A l'achat d'un appareil 35mm nous vous offrons un livret de coupons-rabais vous permettant d'économiser jusqu'à 75$ sur le développement-photo et accessoires photo!
À l'achat de certains accessoires Image nous vous offrons un livret de coupons-rabais vous permettant d'économiser jusqu'à 25$ sur le développement-photo!



198,88
et vous recevez un livret de coupons-rabais de 75$!
Pentax K1000 avec objectif 50mm F/2 avec étui
Appareil 35mm solide et fiable avec contrôle de l'exposition par aiguille suiveuse. L'objectif est interchangeable, les vitesses vont jusqu'à 1/1000ème de sec. et le sabot-contact est intégré.





368,88 *et vous recevez un livret de coupons-rabais de 75$.*
Canon AE-1 Program avec objectif 50mm F/1.8
- le Canon le plus facile à utiliser jamais conçu!
- exposition entièrement automatique en mode "Program" plus réglage manuel possible



198,88
et vous recevez un livret de coupons-rabais de 75$
Minolta AF2-M
Appareil 35mm à mise au point, exposition et avance du film entièrement automatiques et flash électronique incorporé. Avec étui.



A l'achat d'un paquet de 3 films Kodak, vous recevrez 1.50 de remise de chez Kodak et 3 coupons-rabais sur le développement vous faisant économiser jusqu'à 2$ par film! Plus...à l'achat d'un appareil Disc Kodak vous recevrez deux coupons-rabais de 50% sur le développement!

En vente dans tous les magasins Miracle Mart

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MICHEL ROY éditorialiste en chef

Pour assurer les services essentiels

Le ministre du Travail a mis plusieurs mois à préparer sur le droit de grève dans les services essentiels un projet de loi dont l'urgence ne cesse de croître et que réclame la population au nom des valeurs fondamentales d'une société civilisée. En commission parlementaire, l'automne dernier, M. Pierre Marois a entendu les représentants de tous les milieux. Il connaissait les expériences souvent désastreuses des arrêts de travail dans les secteurs vitaux au cours des années soixante-dix. Il devait savoir aussi — et les Québécois s'en souviennent — que le premier ministre s'est engagé solennellement, dans ses derniers messages inauguraux, à «civiliser» le droit de grève au Québec. Le ministre a beaucoup consulté, dit-on, et longuement débattu la question au conseil des ministres.

Hélas, après tout ce temps et ces efforts, le projet de loi déposé tardivement, en fin de session, ne répond pas aux véritables attentes de la grande majorité des citoyens. Il est loin d'apporter une solution réaliste au lancinant problème des débrayages qui pénalisent injustement les citoyens, qui soumettent les plus démunis à un odieux chantage, qui épuisent cette collectivité.

Par son projet de loi no 72, et les titres d'hier en font foi, M. Marois donne l'impression de s'attaquer à la racine du mal. Il donne l'impression que les grèves seront désormais interdites dans les services publics et le réseau des affaires sociales à moins qu'employeurs et employés n'aient soigneusement délimité et promis d'assurer les tâches essentielles. Bien sûr, comme l'écrivaient hier **LA PRESSE** et **Le Devoir,** il y a progrès. Progrès par rapport au régime très insatisfaisant qui prévalait jusqu'ici. Progrès parce que certains services publics sont mieux identifiés. Progrès parce que le gouvernement se donne un droit qu'il possède déjà, celui d'interdire la grève quand la santé ou la sécurité publiques sont en cause. Progrès parce que le droit de grève est subordonné désormais aux droits fondamentaux des citoyens à la santé et à la sécurité. Ce sont là des évidences. Il était temps de les inscrire dans le code du travail.

Mais nulle part le ministre ne définit les services essentiels. Il n'établit pas davantage les critères et les normes qui permettraient de les reconnaître. Il institue plutôt un Conseil permanent des services essentiels qui n'aura aucun pouvoir; il s'en remet à la «bonne volonté» et au «sens des responsabilités» des parties, lesquelles seront appelées à définir ensemble par voie de négociations ce qu'elles tiennent pour essentiel dans l'entreprise, l'institution ou le service public. En cas d'échec, dans un service public, le Conseil tentera, bien sûr, d'amener les interlocuteurs à s'entendre, mais faute d'accord, c'est la définition syndicale des services essentiels qui prévaudra. S'il conclut à l'insuffisance de la formule proposée par le syndicat, le Conseil en avise le ministre mais doit, dans cet avis, faire la preuve de l'insuffisance constatée et démontrer «dans quelle mesure cela constitue un danger pour la santé ou la sécurité publiques». Que voilà de beaux rapports en perspective! C'est ensuite que le gouvernement peut suspendre le droit de grève ou interrompre une grève en cours.

Même formule, à peu de chose près, dans les établissements dispensant des services de santé ou des services sociaux. Le régime que le ministre met en place tend à perpétuer les affrontements des parties syndicale et patronale, fait appel à un conseil qui, pour être permanent et mieux équilibré que l'organisme créé en 1979, s'expose aux mêmes difficultés et à la même inefficacité. Les délais seront longs et les risques de perturbations, encore trop nombreux dans les établissements du secteur public. Les débats sur les notions de santé et de sécurité publiques seront presque impossibles à trancher. Quand les réseaux de la CTCUM sont paralysés par une grève, la santé et la sécurité publiques sont-elles en danger? Directement ou indirectement? Belle discussion pour les soirées de janvier dans les salons de l'Institut canadien d'éducation des adultes...

M. Marois, en déposant son projet, annonce qu'il réitère «sa confiance dans le sens des responsabilités des parties». Mais sur quelle planète a-t-il vécu ces dernières années? C'est précisément l'absence de ce sens des responsabilités qui a fait problème dans la société. Il offre aujourd'hui aux syndicats une confiance que l'expérience de la dernière décennie n'a pas justifiée en matière d'arrêts de travail dans le secteur public. Au début de mai, le gouvernement intervient unilatéralement dans les conventions collectives du secteur public et nie le principe même de la négociation; début juin, il les invite à négocier et à définir les services essentiels à sa place.

La solution est ailleurs. L'Assemblée nationale devrait, comme l'a suggéré le PLQ, suspendre l'exercice du droit de grève dans les établissements de malades chroniques (soins prolongés), dans les centres psychiatriques et dans les centres d'accueil pour personnes âgées, ces lieux où se retrouvent des clientèles captives à l'égard desquelles une grève est un acte de terrorisme. L'Assemblée devrait ensuite investir un Conseil permanent de pouvoirs suffisants pour définir les services essentiels dans tous les autres champs visés par la loi, limitant au strict minimum par l'ampleur et la durée les débrayages dans les établissements de santé. L'organisme entendrait les parties pour l'éclairer dans son travail et, comme le suggérait le commissaire Germain Jutras dans son récent rapport, rendrait une décision exécutoire aussi longtemps qu'un tribunal d'appel n'aurait pas statué. Enfin, l'Assemblée devrait dans ce projet de loi élargir et interpréter de manière plus réaliste les notions de santé et de sécurité publiques.

Il y a trop longtemps que M. Marois recherche la quadrature du cercle. Elle n'existe pas.

MICHEL ROY

Prélude au Sommet de Versailles

C'est à Versailles, qui fut la véritable capitale de la France de 1682 à la fin de la monarchie, que se tient, à partir de vendredi, le Sommet annuel des pays industrialisés: États-Unis, Japon, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Canada.

Versailles a annoncé bien des tournants historiques. C'est en ce lieu que fut signé, en 1783, le traité qui mit fin à la guerre de l'Indépendance américaine. Le 28 juin 1919, fut paraphé le traité de Versailles mettant fin à la Première Guerre mondiale. Georges Clemenceau représentait la France, Woodrow Wilson les États-Unis, Lloyd George la Grande-Bretagne, Orlando l'Italie.

En ce mois de juin 1982, de Versailles n'émanera aucun traité. Peut-il sortir de cette rencontre entre puissants un consensus? Ce n'est pas certain.

La rencontre est mise en principe sous le signe de l'économie. L'économie, c'est, au premier chef, les États-Unis. Les Américains prennent toutes les dispositions pour que leur président ne passe pas inaperçu.

Vedette du Sommet d'Ottawa l'an dernier, M. Reagan ne se contentera pas d'un rôle de figurant à Versailles. Les dons naturels de sympathie du président corrigeront peut-être, auprès de l'opinion publique européenne, l'allure assez dominatrice que se donne déjà la délégation de Washington. Des missions spéciales ont parcouru tous les lieux que visitera le président en France, en Allemagne, en Italie, en Grande-Bretagne. M. Reagan verra le pape; mais il ira aussi chez la reine d'Angleterre. Il ne fait pas un voyage, il commence une tournée. Il «fait» plusieurs pays en même temps, comme disent les touristes pressés. Peut-être cette mobilité extrême n'est-elle que la conséquence du foudroyant progrès des communications? À 71 ans, la performance est déjà impressionnante.

Toutes les préfaces au Sommet de Versailles contiennent cet avertissement solennel à l'usager: il ne faudrait pas que la rencontre devienne l'occasion d'une ruée contre la délégation américaine, même si nul n'ignore que les taux d'intérêt élevés sont en train de nous ruiner tous, du premier au dernier.

Les hommes politiques ne sont pas différents du reste de l'humanité. Quand on reçoit des amis on tient à ce qu'ils rentrent chez eux heureux, que tout se passe dans l'ordre, que soient évitées les bagarres, les paroles désagréables. Ce n'est pas pour rien que l'hôte du Sommet de Versailles, le président François Mitterrand, a été le premier à dire que le Sommet ne doit pas se transformer en tribunal appelé à juger un coupable, en l'occurrence, le président des États-Unis.

Si on ne parle pas du vrai sujet, qui est l'état lamentable dans lequel se trouve l'économie des pays les plus industrialisés, de quoi va-t-on parler? Des relations Nord-Sud? M. Mitterrand a effectivement inscrit ce sujet au programme.

Il est possible que la crise des Malouines mobilise l'attention. En tout cas, Mme Thatcher, qui pense beaucoup aux Malouines, va sûrement faire quelques confidences à M. Reagan. On disait hier que le gouvernement anglais veut avant tout une solution militaire, quitte à chercher des accommodements avec l'Argentine ensuite, tandis que l'administration Reagan pousse à la modération. L'espèce de pause qui a marqué la journée d'hier annonce des étapes nouvelles, militaires ou diplomatiques, sur lesquelles ont sera bientôt fixé.

M. Reagan aurait été mal accueilli dans ses déplacements à travers l'Europe, s'il avait effectué le présent voyage en octobre dernier. En poussant, comme il l'a fait ces derniers temps, à la reprise des pourparlers sur la réduction des armements stratégiques; en obtenant des Soviétiques des réponses cohérentes qui pourraient amorcer un dialogue, le président américain a partiellement désarmé ses critiques européens les plus sévères.

Sur l'économie, si la critique se fait malgré tout trop insistante à leur gré, les Américains répondront que nul n'est parfait, qu'en 1978 on les accusait d'exporter leur chômage dans le reste du monde, parce qu'ils avaient sacrifié le dollar.

GUY CORMIER



Droits réservés

La «tentation» fédérale qui guette les partisans du PQ

Le Parti québécois est de plus en plus acquis à l'idée qu'il devrait s'impliquer dans la prochaine élection fédérale.

Non seulement l'exécutif national du parti, à la majorité, a-t-il décidé de faire une recommandation en ce sens au Conseil national qui doit se réunir dans quelques jours à Hull, mais le premier ministre Lévesque lui-même a avoué publiquement qu'il favorisait cette idée.

D'après les renseignements qu'on possède, l'ensemble des députés et ministres péquistes endossent ce projet avec enthousiasme. Certains d'entre eux seraient même prêts à abandonner leur siège à Québec pour tenter l'aventure du côté d'Ottawa.

Tous ceux qui préconisent une action sur la scène fédérale s'entendent pour définir un objectif précis: débarrasser le Québec du monopole libéral. Avec 74 députés libéraux sur 75, le Québec ne serait pas vraiment représenté dans sa diversité. En particulier, l'observateur de l'étranger n'aurait jamais l'impression, en scrutant la scène fédérale, qu'un grand nombre d'électeurs québécois se sont prononcés, au niveau provincial, en faveur d'un parti qui prône la sécession politique du Québec du reste du Canada.

Mais, on aura remarqué que M. Lévesque envisage l'opération avec beaucoup de prudence. Il tient à préciser, en effet, que son idée n'est pas faite quant à la forme que devrait prendre l'intervention du PQ. Il estime, sans doute, qu'il existe plus d'une façon de faire tort à l'équipe libérale d'Ottawa, c'est-à-dire de détruire son monopole sur le Québec et de lui faire perdre le pouvoir. Il pourrait le faire, notamment, en appuyant des candidats indépendants ou des candidats d'autres partis.

Cette prudence est de bon aloi, d'autant plus qu'on est à plus de deux ans du prochain scrutin fédéral et que bien des choses peuvent changer d'ici là. Rien ne garantit, par exemple, que M. Trudeau dirigera de nouveau les troupes libérales. Rien ne garantit non plus que le PQ jouira toujours de la faveur populaire qu'il connaît présentement. Il pourrait arriver qu'il en ait alors plein les bras de ses problèmes au niveau provincial et que ses moyens financiers ne soient plus à la hauteur de ses projets.

Mais surtout, en supposant qu'on décide de mettre sur pied une aile fédérale du PQ et, donc, de présenter des candidats bien identifiés à la formation péquiste, la réaction de la population pourrait bien être mitigée. Il n'est pas dit que celle-ci aimerait donner un vote purement négatif.

En effet, un Parti péquiste à Ottawa ne peut avoir de véritable programme de gouvernement au niveau fédéral. Et, comme le signalait récemment le député de ce parti pour le comté de Joliette à Québec, M. Guy Chevrette, comment, alors, pourrait-on asseoir sa crédibilité? On ne serait là que pour contester, un peu comme le Parti rhinocéros.

Au surplus, comme le notait encore M. Chevrette, même en supposant que des candidats péquistes parviendraient à se faire élire au niveau fédéral, il faut se demander quel rôle ils pourraient être appelés à jouer. «Ils risqueraient d'être entraînés, dit-il, dans un jeu d'alliances ou de tractations entre formations parlementaires difficilement compréhensible pour les Québécois et les Québécoises. Et le danger que certains s'accrochent à leurs sièges ne doit pas être sous-estimé.»

Il faut se demander aussi quels seraient les liens entre les deux ailes du parti. Ici, au Québec, on tolère difficilement qu'un parti provincial soit à la solde d'un parti fédéral. Mais, est-ce que l'inverse, par hasard, serait plus tolérable, serait plus logique? N'aurait-on qu'un chef pour les deux partis? Quel serait le degré d'autonomie de l'aile fédérale? Pourrait-elle prendre des décisions qui iraient à l'encontre des positions soutenues par M. Lévesque à Québec?

Non, en réalité, outre les dangers d'échecs reliés à pareille aventure, le PQ, en se lançant dans l'arène canadienne, ne ferait que créer beaucoup de confusion. Qu'irait-il faire dans cette galère puisqu'il ne croit pas au Canada et qu'il n'a donc aucun intérêt à ce que le fédéralisme fonctionne le mieux possible et, surtout, à l'avantage du Québec?

La plupart des observateurs s'entendent pour prévoir que, au mieux, l'intervention du PQ pourrait signifier le retour au pouvoir des conservateurs. Quelle assurance aurait-on qu'avec eux le cheminement du Québec vers l'indépendance s'en trouverait facilité? M. Chevrette craint même justement que les tergiversations des conservateurs pourraient donner l'illusion plutôt qu'ils seraient prêts à rendre le fédéralisme plus acceptable.

De toute façon, oublierait-on que si jamais l'indépendance doit se faire, elle se décidera au niveau provincial?

VINCENT PRINCE

DANS LA PRESSE ANGLOPHONE

Il est extrêmement regrettable que le premier ministre Trudeau semble croire qu'il a le droit de s'interposer presque partout où il peut avoir de l'influence. Voilà qu'il a mécontenté les architectes canadiens parce qu'il est intervenu dans le choix d'un architecte pour la nouvelle ambassade canadienne à Washington.

En dépit du fait qu'un comité consultatif a recommandé que quatre autres compagnies soient envisagées comme finalistes pour la conception de la nouvelle ambassade, M. Trudeau s'en est mêlé et a choisi un architecte de Vancouver, M. Arthur Erickson, qui est un de ses amis.

Rien d'étonnant à ce que l'Institut royal d'architecture du Canada ait déclaré qu'il existait une «nette possibilité» qu'à l'avenir les architectes boycottent les concours d'architecture lancés par le gouvernement fédéral...

L'intervention de M. Trudeau nuit de toute évidence aux intérêts de plusieurs personnes. Non seulement la décision du premier ministre signifie que certains bureaux d'architectes ont dépensé des milliers de dollars et beaucoup de temps à préparer des soumissions inutiles pour le contrat de l'ambassade canadienne, mais maintenant certains des meilleurs architectes canadiens refuseront peut-être d'offrir leurs talents quand il sera question de construire d'autres édifices pour le gouvernement fédéral. — 15 mai

The Sault-Ste-Marie Star

TRIBUNE LIBRE

LA PRESSE, MONTRÉAL, JEUDI 3 JUIN 1982



L'augmentation projetée portera un dur coup à l'économie régionale.

LE PÉAGE SUR LES AUTOROUTES

Nouvelles protestations

Monsieur Michel Clair,
Ministre des Transports
Monsieur,

L'annonce faite récemment dans le journal La Presse d'une sérieuse augmentation des tarifs sur les autoroutes à péage du Québec démontre une fois de plus que l'originalité n'est pas une de vos qualités.

Les conséquences de cette augmentation se feront sentir de plusieurs façons: accroissement de la population dans les centres-villes où il existe un sérieux problème de logement, diminution des voyageurs touristiques dans les régions comme les Laurentides et les Cantons de l'Est, causant une perte de revenu considérable, insatisfaction générale d'une population déjà suffisamment insatisfaite, etc.

Alors, les revenus engendrés par cette augmentation des tarifs seront considérablement diminués par des pertes directes.

Pierre GRENIER
St-Sauveur-des-Monts

■

La décision du ministre Michel Clair d'augmenter les taux de péage sur les autoroutes est illogique. Les municipalités des basses Laurentides viennent tout juste de former «La société de développement économique de Groulx» avec la collaboration du ministère de l'Industrie et du Commerce qui lui accorde un **octroi de $45,000. Comment** pouvons-nous développer une région sur le plan économique avec les augmentations de taux annoncées et surtout avec la progression d'augmentation jusqu'en 1985? Quel est l'industriel qui prendra la décision de s'installer chez nous avec ce désavantage marqué, comparativement à la région Dorval-Vaudreuil qui bénéficie des routes 20 et 40 et cela gratuitement?

La comparaison du ministre avec les autoroutes américaines **est plutôt boiteuse. Les États** américains ont toujours une route à voies doubles sans péage parallèle aux autoroutes. Que dire de la route 117 avec ses feux de circulation à tous les kilomètres? Aucune autre province au Canada n'a de routes à péage. Les automobilistes de la province font déjà leur large part pour augmenter les revenus du Québec: augmentations des prix de l'essence, du permis de conduire, des plaques d'immatriculation, des assurances, etc., etc....

Cette décision du ministre est injuste, parce qu'elle prend en otage toute la population, de Laval à Ste-Agathe, qui paie pour l'autoroute 15 depuis bientôt 25 ans. Elle pénalise tous les travailleurs de cette grande région. (Ne pourrait-on pas offrir **aux résidents la possibilité d'a**chat de jetons à meilleur compte)? La valeur des propriétés de tout ce secteur prend une dévaluation certaine, difficile à évaluer actuellement. Enfin, cette décision freine le développement industriel, touristique et résidentiel d'un territoire qui attend toujours la décision qui ne vient pas d'un autre ministre des Transports, M. Jean-Luc Pépin, sur la vocation future de l'aéroport de Mirabel.

Cette décision du ministre Clair est peut-être la goutte **d'eau qui fait déborder le** vase. La majorité silencieuse se doit d'écrire au ministre pour s'opposer énergiquement à ces augmentations. J'encourage tous les groupes, associations d'hommes **et de femmes d'affaires, Cham**bres de commerce et surtout toutes les municipalités à adopter des résolutions exprimant leur farouche opposition à ces augmentations.

Marcel SANCHE
Conseiller municipal
Ville de Sainte-Thérèse

■

La hausse des taux de péage des autoroutes 13 (Chomedey) et 15 (des Laurentides) décrétée récemment par le ministre des Transports M. Michel Clair, est préjudiciable à l'ensemble de la **population lavalloise.** On ne saurait demander plus aux gens de la région nord de Montréal qu'à ceux de l'ensemble du Québec.

Par exemple, dans la région **de la Vieille Capitale on retrouve** un réseau d'autoroutes similaires à celui de notre région, mais **elles sont entièrement gratuites pour leurs usagers, donc payées par l'ensemble des Québécois.**

Il en va tout autrement à Laval alors que ce gouvernement péquiste exige plus des contribuables. Nous devons payer à même nos impôts pour l'ensemble du réseau routier du Québec et en plus on nous force à payer un supplément maintenant rendu inacceptable (augmentation variant selon les heures de 100% à 350%).

Si les gens de la région de Québec ou même de Longueuil peuvent jouir d'un réseau complet d'autoroutes sans péage, nous à Laval devons nous con**tenter d'un réseau d'autoroutes incomplet et avec péage.**

Seule la députée libérale de Chomedey s'est élevée contre cette mesure injuste. Nous ne pouvons donc que constater l'inertie des quatre députés péquistes de Laval qui ne s'occupent guère de la question du transport. A ces derniers j'aimerais rappeler la devise du Québec «Je me souviens».

Richard BOYER
Laval

Le ministre Tardif a erré au sujet des écoles désaffectées

Monsieur René Lévesque
Premier ministre du Québec
Monsieur le premier ministre,

Le samedi 8 mai dernier, un article est paru dans LA PRESSE nous faisant part des propos du ministre Guy Tardif tenus devant l'Association des architectes sur l'intention du gouvernement de légiférer pour se donner des pouvoirs de réquisition des immeubles désaffectés des commissions scolaires.

Les propos du ministre, tels que rapportés dans cet article, étaient si erronés et l'image qu'il propageait des commissions scolaires, notamment celles de l'île de Montréal, était si fausse que je me vois dans l'obligation de vous adresser cette lettre afin de faire le point sur cette question et de corriger l'impression que M. Tardif a dû laisser à ses auditeurs et, par le compte rendu de son discours, aux lecteurs de LA PRESSE.

Premièrement, M. Tardif a fait état du «manque de collaboration» des commissions scolaires «dont celles de Montréal» au niveau de la mise en disponibilité des édifices scolaires désaffectés. Il ne sait sûrement pas que depuis dix ans, c'est-à-dire depuis le début de la diminution de la population étudiante, les commissions scolaires de l'île, loin de «s'asseoir» sur leurs propriétés «dans l'espoir de réaliser des gains spéculatifs», ont vendu cinquante-quatre (54) écoles pour un montant total de $14.2 millions. De plus, les commissions scolaires n'ont aucunement profité elles-mêmes de ces ventes. Elles ont remis ce montant au gouvernement du Québec en réduction des engagements de la dette à long terme du ministère de l'Éducation.

En plus de vendre certaines propriétés excédentaires, les commissions scolaires de l'île ont aussi réussi à louer, pour l'année 1981-82, cent quatre (104) des cent cinquante (150) autres bâtiments non utilisés. La plupart de ces locations se font à des organismes publics ou parapublics qui préfèrent, pour la plupart, louer que d'acheter. Il faut aussi souligner que de nombreux immeubles, à cause de leur âge, du coût élevé de rénovation et de leur situation géographique, sont extrêmement difficiles à vendre.

Le sens de responsabilité des commissions scolaires de l'île de Montréal dans ce domaine devient d'autant plus évident lorsqu'on considère que, de leur propre gré, elles se sont données, en collaboration avec le Conseil scolaire, une politique qui prévoit la vente de tout immeuble qui ne sert plus pour fins scolaires. Dans cette politique, les commissions scolaires demandent au ministère de l'Éducation de leur laisser une part des revenus de ces ventes pour compenser les dépenses inhérentes aux nombreux édifices qu'elles ne réussissent pas à vendre. Cette politique a été adoptée par le Conseil en juillet 1981 et soumise au ministère de l'Éducation. Malheureusement, nous attendons encore une réponse à ce sujet.

En concluant, j'aimerais traiter du cas particulier soulevé par M. Tardif dans son discours à l'Association des architectes. Il a mentionné qu'il a fallu une période de quatre (4) ans d'efforts personnels pour pouvoir mener à terme la vente de l'école Hélène-Desportes qui appartenait autrefois à la Commission des écoles catholiques de Montréal. Après vérification de nos dossiers, nous constatons que la Société d'habitation du Québec a soumis une demande d'achat à la CECM pour la première fois le 26 mai 1978 et que, au 4 mai 1979, soit 11 mois plus tard, la CECM, le Conseil scolaire et le ministère de l'Éducation avaient accepté le projet.

J'espère, Monsieur le premier ministre, que le gouvernement prendra la peine de bien s'informer de toutes les ramifications de ce dossier avant d'introduire quelque législation que ce soit.

Le président du Conseil
scolaire de l'île de Montréal
Jacques MONGEAU

La Charte: deux sons de cloche

Dans une étude qualifiée de «jugement» par certains, le doyen Yves Ouellette de l'Université de Montréal a écrit dans ses conclusions:

«À vrai dire cependant, le malaise est infiniment plus profond; il découle de la Charte elle-même. D'un point de vue strictement technique, cette loi ne saurait être considérée comme un modèle de rigueur et de bonne rédaction. On a donc tenté d'en corriger les déficiences et les lacunes par voie réglementaire et c'est là que se situe le fond du problème.»

On aura compris qu'il s'agit de la Charte de la langue française et des règlements d'application de cette loi, dont le règlement relatif à la connaissance de la langue officielle nécessaire pour l'obtention d'un permis d'un ordre professionnel.

Vu la publicité exceptionnelle et parfois bizarre accordée à ce texte du doyen, n'est-il pas dans l'intérêt supérieur du droit à une information honnête et complète de dire à vos lecteurs qu'une autre étude a été faite sur la même Charte par un autre professeur de la même université, Me Gilles Pépin?

Et dans son étude, le professeur Pépin conclut:

«Par ailleurs, la Charte de la langue française délègue à l'Administration, comme c'est l'usage, des pouvoirs réglementaires importants; le régime juridique de cette activité que l'Assemblée a tracé à l'occasion de l'adoption de cette loi n'apparaît pas plus mauvais que celui que l'on peut retrouver dans d'autres lois de l'Assemblée nationale. **On peut même y déceler une légère amélioration.»**

Contrairement à celle du doyen Ouellette, l'étude du professeur Gilles Pépin fait maintenant partie du corps doctrinal juridique du Québec et peut être cité devant tous les tribunaux. L'opinion de Me Pépin est accessible à tous puisqu'elle a été publiée dans la Revue juridique Thémis de l'Université de Montréal (1978, 13 R.J.T. no 1, 107).

Pierre CIMON, c.r.
Montréal

Une indiscrétion ... intéressante

Voici ma réponse à la lettre de Monsieur Gilles Gendron parue dans LA PRESSE du 25 dernier. Monsieur Gendron se porte à la défense des assistés sociaux.

J'admets que Mademoiselle Thivierge (la caissière à qui M. Gendron répondait) a peut-être été indiscrète en révélant l'usage que les assistés sociaux font des différentes prestations des **gouvernements fédéral et provin**cial. Toutefois ses réflexions sont justes.

Quant à vous, Monsieur Gendron, ce n'est pas en disant à quelqu'un de se mêler de ses affaires que vous réglerez le problème, c'est-à-dire le mauvais usage des deniers publics. Votre réponse tout à fait cavalière est inacceptable.

Paul-Emile GAGNON
Montréal

Critiqués par un lecteur, des travailleurs de GM ripostent

(Suite à la lettre de M. Marcel Beaulieu parue le 19 mai 1982 ***sous le titre «Sus à G.M.: Vive les japonaises!»***

M. Beaulieu, vous dites que vous lisez sur les assemblées et mouvements de protestation des travailleurs en chômage de G.M. Cependant laissez-moi vous **dire que ces protestations ne** sont pas seulement celles des chômeurs de G.M. mais également de Kenworth et autres usines où des travailleurs par milliers ont été mis à pied et alors que ces travailleurs ont, comme vous, des obligations à rencontrer telles que: enfants, maison, loyer, électricité, vêtements, etc., etc.

Quand vous nous dites d'examiner sérieusement et apprendre comment fabriquer et assembler une automobile, vous devriez savoir, puisque vous êtes si bien renseigné, que nos voitures sont fabriquées par des hommes avec les pièces que G.M. nous fournit alors que «vos japonaises» sont fabriquées en partie par des robots qui n'achètent ni vêtement, ni nourriture et non plus «vos japonaises».

À vous lire, on serait porté à croire que vous êtes un concessionnaire Toyota...

Robert OUELLET
Laval

■

Monsieur Beaulieu,

Vos propos injurieux publiés dans LA PRESSE le 19 mai dernier à l'endroit des travailleurs de la General Motors de Boisbriand démontrent que vous devez sûrement vivre dans une tour d'ivoire et fort probablement sur une orbite autre que la nôtre.

Que les travailleurs des basses Laurentides revendiquent le droit au travail prouve qu'ils ont du coeur au ventre et refusent de se laisser vivre aux crochets de la société, donc à vos dépens, **monsieur.**

Le moyen de contestation que les travailleurs ont utilisé pour se faire entendre n'est peut-être pas le plus populaire et j'ai moi-même dû en subir les inconvénients, mais, monsieur, comment peut-on rester si indifférent et insensible comme vous semblez l'être, devant une situation économique aussi désastreuse qui affecte en particulier les travailleurs de la région des **basses Laurentides?**

Vous blâmez les maires des **basses Laurentides d'avoir par**ticipé à cette mini-révolte; au contraire, monsieur, levons plutôt notre chapeau à ceux qui ont eu le courage de se tenir debout avec les travailleurs.

En tenant compte des graves problèmes économiques actuels et du chômage élevé, spéciale**ment dans la région des basses** Laurentides, il me semble logique et réaliste que le gouvernement canadien exige que les voitures japonaises soient à 80% de fabrication canadienne (...).

Gilles LAMY
Boisbriand

N.B.

- *Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert de 7h à 18h (samedi: 8h30 à 13h)		Commandes du lundi au vendredi 9h a 17h	285-7111
RÉDACTION	285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h a 16h30	285-7205
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détaillants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé-Presse	285-7306
Annonces classées	285-6901	Vacances, voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

Konica
Konica
Photogramme vous invite à venir essayer la Konica FC-1

Démonstration Konica
Le représentant Jean-Pierre Burdet sera au magasin jeudi et vendredi soir de 17h00 à 21h00



Konica FC-1
avec 40 mm 1.8 et étui
SUPER SPÉCIAL 259$

Rabais sur objectifs Hexanon

15 mm F2.8	429.00$	28 mm F3.5	139.00$
21 mm F4	279.00$	100 mm F2.8	229.00$
24 mm F2.8	229.00$	200 mm F4	179.00$

Ne manquez pas l'exposition Jacques-Henri Lartigue
Galerie Photogramme • 2043, rue Saint-Denis
du mardi au dimanche de 12h00 à 17h00

Le seul magasin spécialisé uniquement en photographie à Montréal
photogramme
2039, rue Saint-Denis
284-2694
BERRI-SHERBROOKE

À COMPTER DU 25 MAI
SOYEZ D'AFFAIRES

comme Robert St-Onge

"Le taux d'intérêt est toujours avantageux. De plus, les obligations d'épargne du Québec sont encaissables en tout temps à leur pleine valeur, plus l'intérêt couru. Ça me convient!"



Les obligations d'épargne du Québec

16½% d'intérêt la première année, une bonne affaire!

Robert St-Onge est un homme avisé, qui a le sens des affaires. Ses obligations d'épargne du Québec lui rapporteront 16½% d'intérêt, dès le 1er juin 1982, et un taux minimum annuel de 10½% les années subséquentes, jusqu'au 1er juin 1997.

Un mode d'épargne pour tous les budgets

Les obligations d'épargne du Québec à intérêt régulier sont offertes en coupures de 250 $, 500 $, 1 000 $ et 5 000 $ et les obligations à intérêt composé, en coupures de 100 $, 250 $, 500 $, 1 000 $ et 5 000 $. Une bonne affaire pour tout l'monde!

Comme de l'argent liquide...

Les obligations d'épargne du Québec représentent un placement sûr **que vous pourrez encaisser en tout temps**, à leur pleine valeur **plus** l'intérêt couru.

L'intérêt composé, ça fait boule de neige!

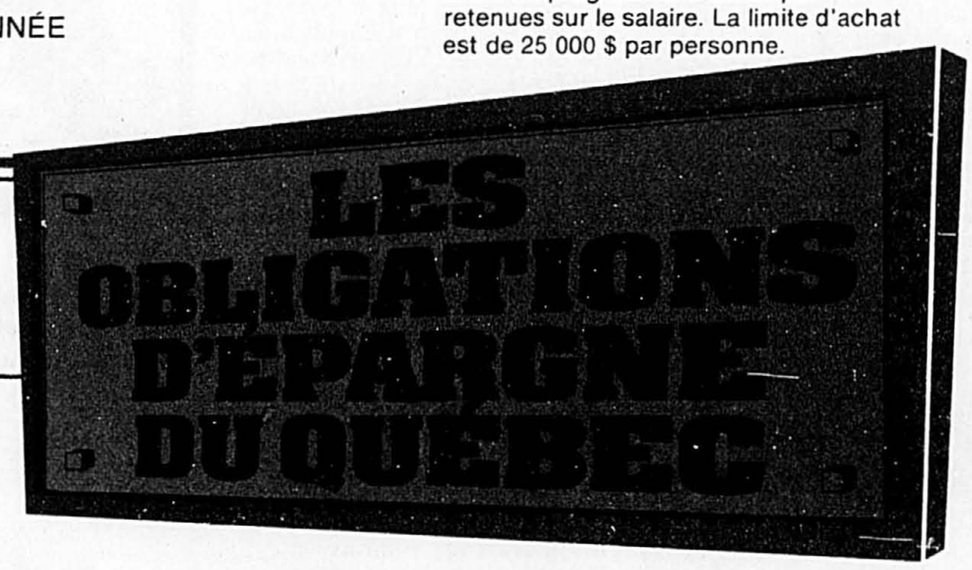
Les obligations d'épargne à intérêt composé vous rapportent de l'intérêt sur l'intérêt. Composé annuellement, l'intérêt accumulé est payable à l'encaissement des obligations. L'intérêt sur les obligations d'épargne à intérêt régulier est payé le 1er juin de chaque année.
À noter que les obligations d'épargne déjà en cours portent un taux d'intérêt de 19½% jusqu'au 30 septembre 1982; elles porteront par la suite un intérêt au taux annuel de 16½% jusqu'au 1er juin 1983.

À compter du 25 mai, soyez d'affaires!

Profitez de cette occasion d'affaires réservée aux résidants du Québec. Les obligations d'épargne du Québec sont en vente dans les banques, les caisses populaires, les sociétés de fiducie et chez les courtiers en valeurs mobilières. Plusieurs employeurs du Québec offrent aussi un programme d'achat par retenues sur le salaire. La limite d'achat est de 25 000 $ par personne.

16½%
D'INTÉRÊT LA PREMIÈRE ANNÉE

Le Ministre des Finances peut mettre fin à la vente des obligations d'épargne en tout temps.



"C'est du monde d'affaires, le monde d'ici!"

Gouvernement du Québec
Ministère des Finances

LE MONDE

Mitterrand à l'OIT: créer des emplois par la coopération mondiale

■ GENÈVE (Reuter et AFP) — Le président François Mitterrand a lancé hier un appel à la coopération internationale en faveur de la création de nouveaux emplois, pour permettre aux pays du monde entier de s'adapter aux changements de l'économie mondiale et de mettre un terme à la crise.

Orenant la parole à Genève à l'ouverture de la 68e session de la Conférence internationale du travail, le chef de l'État français a dénoncé les tendances protectionnistes qui se manifestent dans l'économie mondiale et a plaidé en faveur de la «multiplication internationale du travail», plutôt que de sa division.

Le chef de l'État français a déclaré que, si la France, seule, ne pouvait pas faire grand chose, l'Europe en revanche «pouvait et devait donner l'exemple», et qu'elle devait notamment renforcer sa solidarité avec les pays en voie de développement.

Ahmad Tavakoli, ministre iranien du travail, et la délégation iranienne ont quitté la salle au début du discours de Mitterrand afin de protester contre la visite que le chef de l'État français vient d'effectuer en Israël.

La conférence se déroule au Palais des nations à Genève, en présence de 1,800 délégués gouvernementaux, travailleurs et employeurs, parmi lesquels une centaine de ministres.

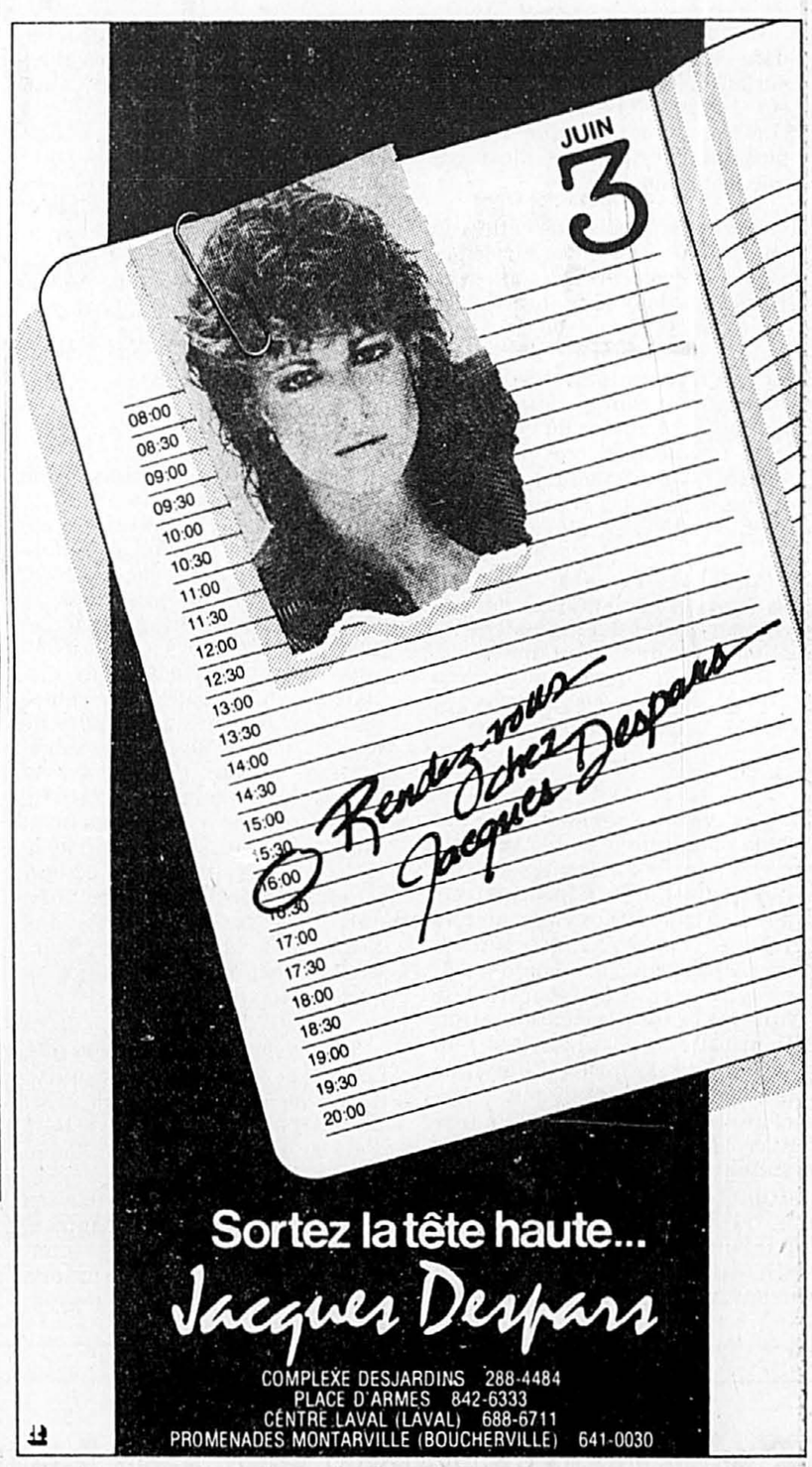
La séance inaugurale était présidée par le président du conseil d'administration du BIT, Gabriel Ventejol (France), qui a annoncé l'élection à la présidence de la conférence du ministre péruvien du Travail Alfonso Grados Bertorini.

Celui-ci, dans une allusion au conflit des Malouines, a lancé un appel pour que, dans ce monde, il n'y ait plus de colonies. Il a demandé que la guerre ne soit plus la solution inévitable d'un conflit artificiel entre, d'une part, la souveraineté qui ne se résigne pas à abdiquer une domination dépassée et, d'autre part, la libre détermination.

L'allocution de Mitterrand était le premier discours important de cette session qui durera trois semaines et demie et au cours de laquelle le pape Jean-Paul deux prononcera un discours le 15 juin.

Les travaux de la conférence seront vraisemblablement marqués par la suspension des syndicats indépendants en Pologne et l'absence de Lech Walesa, président de la centrale polonaise indépendante Solidarité, qui conduisait l'an dernier la délégation polonaise à l'OIT.

La Pologne n'a envoyé cette année qu'une délégation gouvernementale.





Pour ma réussite personnelle, j'ai adopté la seule banque dont la raison d'être est de me servir en tant que personne. Surtout quand il s'agit de plans d'épargne.

DES PLANS D'ÉPARGNE PENSÉS POUR MOI

LE MAÎTRE-ÉPARGNE
Voilà un plan unique en son genre. Il permet une accumulation systématique à rendement élevé. Car en plus d'être quotidien, son intérêt est combiné avec l'intérêt sur le solde minimum mensuel. Tout un boni!

LES DÉPÔTS À TERME
Souvent plus abordables qu'ailleurs, ils permettent des épargnes substantielles au moyen d'investissements flexibles de 30 jours à 5 ans avec intérêts élevés.

Le compte LE QUOTIDIEN et le compte SUPER-ÉPARGNE
Tout en étant sans privilège de chèques, leur taux d'intérêt est élevé.
Le compte BEL ÂGE
Les CERTIFICATS D'ÉPARGNE FIXES
Le RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE-LOGEMENT
Les RÉGIMES ENREGISTRÉS D'ÉPARGNE-RETRAITE

Voilà pourquoi j'ai adopté la banque par excellence des particuliers. Elle s'occupe de moi en tant que personne. Elle le fait depuis plus de 135 ans.

LA BANQUE D'ÉPARGNE
LA BANQUE *personnelle*

QUI D'AUTRE CONSACRE

198 692 HEURES À RESTER EN TÊTE D'UN MONDE EN PLEINE ÉVOLUTION

GM qui vous propose un monde de changements pour un monde qui change, a créé 13 voitures et camions radicalement nouveaux au cours des 11 derniers mois dans le but de répondre à vos exigences actuelles.

Pour rester à l'avant-garde de ces changements technologiques sans précédent, les 12 000 techniciens d'après-vente de nos quelque mille concessionnaires de tout le Canada sont retournés étudier à nos onze Centres de formation d'après-vente spécialement conçus et équipés.

Ils y ont consacré 168 692 heures de recyclage à se familiariser avec les innombrables perfectionnements apportés à nos voitures. À cela s'ajoutent 30 000 heures de formation de mécaniciens de stations-service et de personnel d'entretien de flottes par nos dépositaires AC-Delco.

Le monde de changements de GM comprend dès maintenant:

*89 modèles à cote routière de 5,7 L/100 km (50 mi/gal).**

*59 modèles à cote urbaine/routière combinée de 7 L/100 km (40 mi/gal).**

83 modèles à traction avant.

*75 modèles 5 places à cote routière de 5,7 L/100 km (50 mi/gal).**

88 modèles à moteur diesel économique.

Après tant de changements importants, il est bon de savoir que le monde des techniciens d'après-vente que nous croyons les mieux formés de l'industrie automobile continue de changer pour un monde qui change.

GM Canada **Un monde de changements pour un monde qui change**

*Chiffres estimatifs basés sur des méthodes d'essais en laboratoire approvées par Transports Canada. Votre consommation/économie de carburant réelle peut varier.

La prison dessèche le coeur des femmes

—5—

■ «Les femmes incarcérées sont considérées comme une quantité négligeable ou pire encore, comme un inconvénient social et bureaucratique.»

Ancienne coordonnatrice du programme fédéral pour les détenues, Lorraine Berzins, une femme énergique qui se bat depuis des années pour améliorer le sort des prisonnières au Canada, est d'accord avec l'ex-felquiste Louise Lanctôt pour dire que la prison dessèche le coeur de celles qui y vivent. «À Kingston et à Tanguay, affirme-t-elle, c'est le vide: les femmes s'ennuient, se replient sur elles-mêmes et sombrent dans le désespoir.»



MARTHA GAGNON



Mme Lorraine Berzins, ancienne coordonnatrice du programme fédéral pour les détenues, se plaint des conditions d'incarcération des femmes.

Avec un sourire légèrement ironique, Lorraine Berzins demande: «Pensez-vous qu'il faudra un jour organiser des campagnes publicitaires pour inciter les femmes à commettre davantage de crimes afin de réveiller nos gouvernements? C'est fou de penser que s'il y avait plus de femmes dans nos prisons, elles auraient droit à de meilleurs programmes.

«Le problème, dit-elle, c'est que la prison est un milieu mâle, avec des structures mâles, des programmes mâles et des politiques mâles. Comment voulez-vous défendre les intérêts de quelque 200 femmes (les détenues fédérales, celles qui ont des sentences de plus de deux ans) alors que plus de 9,000 hommes peuplent nos prisons. Toutes les structures ont été mises en place en fonction de la population carcérale à prédominance masculine».

«Les femmes ça coûte cher»

En juillet '80, «Women for Justice», un groupe d'action politique qui a ses bureaux à Ottawa, a déposé auprès de la Commission canadienne des droits de la personne une plainte au nom des femmes détenues sous juridiction fédérale.

Le 14 décembre '81, les commissaires en sont arrivés à la conclusion que les femmes étaient effectivement victimes de discrimination dans le système pénitentiaire fédéral. Ils ont ordonné au conciliateur Julien Deslile de veiller à l'élaboration de solutions pour mettre fin à ce régime.

«Enfin!» s'est exclamée Brigid Hayes, porte-parole de «Women for Justice». Pour sa part, le solliciteur général du Canada, Bob Kaplan, a déclaré: «Le problème est de trouver le moyen d'offrir à un coût raisonnable à ce groupe restreint de femmes, dont certaines sont analphabètes et dont d'autres sont diplômées de nos universités, des programmes qui aideront à leur redonner confiance et à les préparer à gagner leur vie honorablement hors de la prison.»

Selon les chiffres fournis par Statistique Canada, en 1979-80, le coût d'opération moyen pour un pénitencier fédéral pour hommes s'élevait à $69.45 par tête, par jour, alors que celui pour femmes était de $70.65. Au niveau provincial, le coût était de $59.39 pour les détenus masculins et de $90.52 pour les femmes emprisonnées à Tanguay.

Selon Lorraine Berzins, le critère économique ne justifie pas l'inertie des gouvernements. «Il faut regarder la situation dans son ensemble pour constater que le crime masculin coûte beaucoup plus cher que le crime féminin. Les femmes ont le droit d'avoir des programmes adaptés à leurs besoins, des besoins différents de ceux des hommes. Une fois leur sentence terminée, elles éprouvent des difficultés énormes à refaire leur vie, à se trouver un emploi, à garder leurs enfants et à prendre des responsabilités. La prison les a rendues amorphes».

L'association canadienne des sociétés Elisabeth Fry (une association sans but lucratif) qui a ouvert la maison de transition Thérèse Casgrain, à Montréal — la première au Québec pour les femmes —, a déjà présenté au solliciteur général un projet de restructuration dans lequel elle propose: l'assouplissement des mesures de sécurité, des cours académiques, un programme individuel de formation et de réadaptation, des loisirs, des bibliothèques, des soins médicaux appropriés et la possibilité pour des mères de garder leur bébé lorsqu'elles accouchent durant leur sentence. Actuellement, la majorité des femmes incarcérées ont de 25 à 29 ans. Au Québec, il existe deux prisons provinciales, celle de Gomin à Québec qui accueille un petit nombre de détenues (une quinzaine) et celle de Tanguay où il y a maintenant des détenues fédérales.

Lorraine Berzins souhaite depuis toujours la disparition du seul pénitencier fédéral de Kingston. «Je suis d'accord avec une fermeture graduelle, le temps que les provinces s'organisent pour recevoir ces détenues. Car la prison de Kingston, c'est un grand trou noir. Il n'y a que du désespoir. Il faut répartir les ressources à travers le pays. Les gouvernements de l'Ouest sont sur le point de signer une entente qui permettra à leurs détenues de purger leur sentence dans leur milieu».

Elle ajoute cependant: «Mais il ne faut pas que l'expérience de Tanguay se répète. Ca me fait mal au coeur ce qui s'est passé là-bas. Le personnel de la prison n'était pas prêt à recevoir les détenues de Kingston. Tout le monde a pris panique et s'est réfugié derrière des barreaux plus épais, une sécurité renforcée. Pourtant, seule une présence humaine peut réconforter quelqu'un. A Tanguay, on s'est éloigné des détenues..»

FIN

Un amer souvenir

■ «C'est curieux comme on sèche à Tanguay, notre peau se craquelle. Nous sommes toutes pareilles avec notre peau de crapaud et notre nervosité boutonneuse (...). Chacune se protège comme elle peut et si certaines se donnent des airs de «gros bras», je n'en ai connu aucune qui n'était réellement d'une sensibilité au bord des larmes lorsqu'on grattait un peu ou lorsqu'on scrutait le fond des yeux (...).

«L'agressivité nous guette à tous les tournants. Il y a des jours où, au lever, l'agressivité vole dans l'air; le reste de la journée sera mêlée de toute cette violence gratuite. Comment contrôler ce dégoût d'une violence démesurée afin que ce ne soit qu'un rejet du système carcéral, une critique de la situation...Vos gueules! (...)

«Il n'y a aucun projet à Tanguay parce que tout est bloqué par l'administration; j'imagine que tout a l'air subversif lorsque la femme bouge un peu (...) ».

Il s'agit d'un extrait du livre «Une sorcière comme les autres», de Louise Lanctôt, ancien membre du FLQ. Lors de son séjour en prison, elle avait tenté de réorganiser la bibliothèque, mais s'était butée à plusieurs refus des autorités. Louise Lanctôt a gardé un souvenir amer de sa vie à Tanguay. En parlant de sa période d'incarcération, elle dit: «Mes huit mois de captivité-sécheresse».



Cette jeune femme de 33 ans vient de quitter la prison Tanguay pour s'installer à la maison de transition Thérèse-Casgrain.

Le crime au féminin



Lysiane Gagnon

Divorcer ...en public

■ Il y a actuellement, à Québec, un projet de loi qui divise les groupes de femmes et les porte-parole des journalistes. Un projet de loi piloté par le ministre de la Justice Marc-André Bédard, qui vise à faire du huis-clos la règle générale dans les causes en matière familiale (divorce, pensions alimentaires, garde d'enfant, etc).

Les groupes de femmes — dont le Conseil du Statut de la Femme — sont d'accord, au nom du respect de la vie privée. Les gens de l'information — la Fédération professionnelle des journalistes et le Conseil de presse — sont contre, au nom du principe selon lequel la justice doit être rendue publiquement, pour éviter l'arbitraire.

Et si l'on est une femme-journaliste, se trouve-t-on tiraillée du fait de sa double allégeance? Pas moi en tout cas! C'est sans hésitation que je souscris aux arguments des groupes de femmes et du ministre Bédard, qui me paraissent tenir compte d'une réalité qui dépasse de beaucoup les principes désincarnés dont on s'inspire pour réclamer, comme un droit pour les justiciables, la présence du public ou au moins des journalistes sur les lieux des litiges matrimoniaux. Le Conseil de presse, la FPJQ et l'opposition officielle ne s'opposent pas nécessairement à ce que le grand public ne soit plus admis à ce type de procès, mais tiennent à la présence des journalistes, pour garantir, disent-ils, le caractère public de la justice.

J'avoue que l'argument, même venant de mes estimés confrères, ne me convainc guère. Qu'apprend-on dans les media d'information sur les causes relevant du droit matrimonial? Des anecdotes qui sont au mieux croustillantes et au pire dégoûtantes, et qui, même lorsque l'anonymat est préservé, ne peuvent être que blessantes pour les personnes impliquées.

• • •

On apprend ici qu'un individu a obtenu le divorce parce que sa femme lui refusait ses faveurs, on apprend là que le fils de Madame Unetelle a été confié à son ex-concubin même si la partie adverse l'a décrit comme un pédéraste, et ça continue à longueur d'année, et encore je ne vous parle que de ce qui se publie dans les journaux les plus respectables, le reste étant innommable.

Quand les malheureux divorcés sont des gens en vue, alors c'est le massacre.

Ainsi la semaine dernière, l'épouse d'un homme d'affaires connu a obtenu un règlement de divorce pour cause d'adultère. Le lendemain, tous les journaux nous apprenaient, outre l'identité précise du couple et celle de leurs deux enfants adolescents, leurs âges respectifs, la date et les circonstances de leur mariage, ainsi que le règlement du divorce (le partage du profit de la vente de la luxueuse résidence familiale), sans oublier cette donnée si intéressante par rapport à l'intérêt public, soit que Monsieur vit actuellement avec une autre femme.

Le pire, c'est que les media livraient également à la curiosité publique l'adresse exacte de la nouvelle divorcée, dont on présume qu'elle vit maintenant seule avec deux adolescents. Ainsi le même jour cette femme voit sa vie privée étalée dans tous les journaux, et en plus, on livre à tout un chacun, y compris aux importuns de toutes catégories, son adresse personnelle. Et ce serait cela, la «liberté de presse» et «l'intérêt des justiciables»? Non merci.

• • •

Ce n'est pas en furetant dans les salles d'audience où des couples se déchirent que les journalistes obtiennent des informations pertinentes et d'intérêt public sur le système judiciaire ou qu'ils sont le mieux en mesure de défendre les petites gens devant l'appareil judiciaire.

Rien n'empêcherait le ministère de la Justice, le Barreau ou la magistrature de rendre publics, sans identifier d'aucune façon les personnes en cause, les jugements qui ont valeur de jurisprudence ou qui constituent un événement digne d'intérêt. Et si une personne veut alerter le public sur le sort injuste qu'elle aurait subi dans une cour de justice, il vaut mieux pour elle de s'adresser à un journaliste ou à une publication en qui elle a confiance.

Le projet de loi Bédard prévoit que le juge pourrait lever le huis-clos à la demande d'une des deux parties. Même cela me paraît dangereux, car alors, qu'advient-il du droit de l'autre partie à sa vie privée? Cette perspective est d'autant plus dangereuse que la décision finale serait entre les mains du juge.

D'autres, comme le député Herbert Marx, soutiennent que l'on devrait garder le principe de l'audition publique, quitte à ce que le juge ordonne le huis-clos à la demande d'une des deux parties.

Mais pourquoi consacrer comme une norme ce qui va contre le respect de la vie intime? On dit que le divorce, comme le mariage, est un «acte public»... Mais cela, c'est du domaine de la parole, et ça ne tient pas compte de la réalité: on se marie en public parce que l'événement est heureux, mais c'est dans la solitude et la douleur que les couples se défont, et rien ne justifie qu'on les livre à la curiosité publique.

• • •

Car le pire, bien sûr, c'est que la situation actuelle permet non seulement aux journalistes mais au grand public d'assister aux causes concernant des litiges matrimoniaux. N'importe quel badaud a accès aux salles d'audience, et plusieurs, d'ailleurs, ne s'en privent pas, qui se font un hobby d'entrer ainsi en toute légalité dans les chambres à coucher de leurs concitoyens.

J'ai connu des gens — pas seulement des femmes, des hommes aussi — que la comparution, déjà pénible car aucun divorce n'est simple, avait encore plus meurtris, en raison précisément du fait que tout cela se faisait sur la scène publique, en présence de curieux et de ceux qui attendaient leur tour de comparaître.

Il y a même, dans cette pratique, des dangers réels pour les individus concernés, car les témoins doivent fournir tous les détails de leur vie privée, de même que leur adresse personnelle, leur lieu de travail, leur revenu, voire leurs horaires, leurs habitudes, etc. C'est ouvrir la porte au cambriolage, au viol, au chantage, etc.

Que le ministre Bédard veuille épargner ce genre d'épreuves aux futurs justiciables, est une chose dont il faut lui savoir gré. Mon seul sujet d'étonnement est que cela ne se soit pas produit plus tôt.

Des éclairs de seulement 30 femtomsecondes

■ (PC) — Des chercheurs des laboratoires Bell ont réussi récemment à créer le phénomène le plus bref.

À l'aide d'un appareil laser, ils ont en effet pu émettre des éclairs lumineux de seulement 30 femtomsecondes de durée, soit 30 millionièmes de milliardième de seconde.

En un si bref moment, la lumière qui peut parcourir 300,000 kilomètres par seconde n'a pas pu faire plus que le tiers de l'épaisseur d'un cheveux humain.

Les chercheurs de Bell espèrent se servir de ces éclairs extrêmement brefs pour étudier à l'aide de microscopes les échanges chimiques tout aussi rapides dans la cellule vivante, ou le mouvement des électrons dans un circuit intégré.

Mais, on peut supposer que bientôt un autre groupe de chercheurs annoncera avoir créé des éclairs d'une atto-seconde, ou si vous voulez de un millième de femtomseconde.

VARIÉTÉS



Pierre Beaulieu

ÀPRÈS TROIS ANS D'ABSENCE

Claude Gauthier refait surface

■ Vous serez sans doute heureux d'apprendre que Claude Gauthier revient à la chanson. Il ne l'a jamais quittée, direz-vous, sauf que depuis trois ans, il n'a donné aucun spectacle à Montréal, n'a fait aucun disque, se contentant de chanter, à l'occasion, dans des boîtes de province.

Nous pourrons tout d'abord le voir au café Instantanné, à Laprairie, demain et samedi. Gauthier chantera également à Val-Morin au mois d'août, au Théatre à Mathieu plus précisément, une nouvelle salle (située au centre de ski Belle Neige) dirigée par Gilles Mathieu bien sûr, le fondateur de la Butte, à Val-David.

A l'automne, Gauthier nous offrira un nouveau microsillon, présentera sans doute, aussi, une série de spectacles à Montréal.

Pierre Létourneau, dont la carrière a débuté à la même époque que celle de Gauthier, qui avait lui aussi décidé de ne plus chanter, il y a quelques années, travaille également, depuis plusieurs mois, à l'écriture de nouvelles tounes. Il a recommencé à donner des spectacles et espère nous offrir un disque, au cours des prochains mois. Nous aurons d'ailleurs l'occasion d'en reparler.

●

C'est demain le grand soir, la rentrée de Claude Dubois à Montréal, au Forum. Il y sera accompagné, rappelons-le, par un orchestre de 15 musiciens, dont les quatre membres du groupe Uzeb, sous la direction de François Cousineau. Jean Bissonnette a signé la mise en scène du show et Michel Beaulieu, les éclairages. Les billets se vendent bien, mais il en reste encore d'excellents, nous dit-on, à tous les prix: $9,00, $12,50, $14,00 et $15,00.

Samedi, au St-Denis, nous pourrons applaudir, par ailleurs, les soeurs McGarrigle, Kate et Anna. Nous n'aurons d'autres occasions



Claude Gauthier photo LA PRESSE

de les voir à Montréal avant le printemps prochain. Gros week-end, qui augure mieux que les deux derniers, ceux de la Grande Virée, profondément tristes.

●

Tous les auteurs-compositeurs ou interprètes désirant participer à la 14e édition du Festival de la chanson de Granby peuvent maintenant se procurer des formulaires d'inscription aux différentes stations du réseau français de Radio-Canada, aux bureaux régionaux du ministère des Affaires culturelles, aux bureaux du Secrétariat d'Etat, aux services aux étudiants des collèges et universités, de même qu'au bureau du Festival de la chanson de Granby (C.P. 41, Granby, J2G 8E2). Les auditions se dérouleront à Granby au cours du mois, de même qu'en juillet et en août.

Tous les théatres d'été ne présentent pas que du théatre. Ainsi, à St-Charles-sur-Richelieu et au théâtre Molson, Guy Latraverse nous offrira une programmation de variétés. Au Centre culturel de Ste-Marguerite-du-lac-Masson, par ailleurs, on nous proposera un opéra western, *Dodge City*, dont les détails nous seront divulgués dans une quinzaine environ.

●

Les spectacles cette semaine: Devos nous présente son show, qu'il faut absolument voir, à l'Arlequin, jusqu'à dimanche; *Pied de Poule* conserve l'affiche de la Polonaise, jusqu'au 19 juin, tandis que l'Imprévu met en vedette Yves Cloutier, un nouvel auteur-compositeur-interprète. Nous aurons finalement l'occasion de voir mardi et mercredi prochain, Maurice Paquin, qui lançait récemment son premier album, à Bobino (Laval).

DANSE

25e SAISON DES GRANDS BALLETS

Astaire pour Stanzel et retour de *Carmina Burana* et *Giselle*

■ Retour de *Carmina Burana* de Fernand Nault sur la cantate de Carl Orff et reprise de *Giselle* dans la chorégraphie d'Anton Dolin marqueront la 25e saison des Grands Ballets Canadiens pour 1982-83, tel qu'annoncé il y a quelques semaines pour le lancement de la campagne d'abonnement.

JEAN-PAUL BROUSSEAU

La saison comprendra la présentation par le Ballet national de *Napoli*, le ballet en trois acts de Bournonville remonté par Peter Shauffuss, et que Montréal verra après sa création à Toronto l'an dernier et sa présentation au Centre national des Arts d'Ottawa mardi, mercredi et jeudi de cette semaine.

Carmina Burana vient ensuite, les 4, 5 et 6 septembre.

Au printemps, les 10, 11 et 12 mars, lors de ce qu'il est maintenant convenu d'appeler «Soirées de premières», les Grands Ballets annoncent notamment une seconde création de James Kudelka encore sans titre, sur la musique du compositeur canadien Michael J. Baker, qui est l'auteur de la partition d'une autre oeuvre de Kudelka, *Washington Square*. Au même programme, Judith Marcuse prépare elle aussi une oeuvre encore sans titre sur le *Concerto pour violon et hautbois* de J.-S. Bach. Ce programme comportera aussi *Polonaise* de Ted Shawn (la compagnie danse déjà de lui *Soaring*) que viendra monter Norman Walker.

Les 24, 25 et 26 mars, après cinq ans d'absence au répertoire, les GBC remontent *Giselle*.

Les 21, 22 et 23 avril, Brydon Paige, anciennement avec les Grands Ballets et maintenant directeur artistique de l'Alberta Ballet Company, créera *Astaire*, un ballet pour John Stanzel rappelant Fred Astaire, le célèbre danseur à claquettes d'Hollywood.

«Danse-Lab PILDOWI» à Véhicule Art

Danse-Lab PILDOWI est la seule troupe de danse moderne du Saguenay-Lac-St-Jean, et se produira à la galerie Véhicule Art (307 ouest, Ste-Catherine) aujourd'hui, demain et samedi à 21h.

Fondée au Lac St-Jean en 1980 par Hélène O'Bomsawin, professeur d'éducation physique et d'escrime au Collège d'Alma, son appellation de «danse-lab» indique qu'elle s'oriente essentiellement vers la recherche et «pildowi», d'origine Abénakise (comme Hélène O'Bomsawin), signifie «nouveau, créateur.»

La troupe, qui compte 7 danseurs et 3 musiciens du groupe Tali (jazz contemporain), travaille de façon multidisciplinaire, intégrant l'art visuel, l'écriture et le textile à la musique et la danse. «La danse se présente non pas comme un amoncellement de pas, mais plutôt comme une multitude de perceptions touchant l'espace du corps, l'esprit du temps et l'énergie des sonorités.» Le spectacle a pour thème la maternité, les feuillages, les coloris.»

Hélène O'Bomsawin a étudié la danse classique pendant six ans, puis la danse moderne, le ballet jazz et la danse folklorique pendant trois ans avant de participer à plusieurs stages de perfectionnement aux Etats-Unis, en France, en Allemagne, à Toronto et à «Québec Été Danse.»

Les danseurs et leurs droits

Suite à un collloque organisé samedi dernier au Conventum et auquel assistaient quelque 75 danseurs et chorégraphes, l'Union des Artistes annonce pour demain vendredi une séance d'information sur les services accessibles aux danseurs par l'entremise de l'Union.

«La situation financière de l'artiste en danse est-elle satisfaisante? Sinon, que peut-il faire pour l'améliorer?» C'était là le thème des discussions et témoignages de la rencontre de samedi dernier, organisée par Monique Giard, membre de la Commission préparatoire du Congrès de l'Union des Artistes d'octobre prochain.

La réunion d'information de demain est convoquée par Michel Boudot, responsable de la danse à l'Union des Artistes, et se tiendra aux studios de Louise Lapierre, 1460 est, Mont-Royal.

Théâtre de la Ruche
Comédies de Labiche
Du 3 juin au 11 juillet
et du 22 juillet au 22 août
chaque semaine du jeudi au dimanche incl.
à 19 h 30
Auditorium du Cégep Ahuntsic
9155, rue St-Hubert, Montréal
Relâche: 24 juin et 1er juillet
Admission: 4,50$ Stationnement gratuit

Dans le cadre des spectacles Laurentide
GUY LATRAVERSE / KEBEC SPEC présente
Raymond Devos
À L'AFFICHE
«Le maître incontesté. Le spectacle qu'il nous offre tient absolument du génie.» P. Beaulieu, La Presse
«Il est génial, merveilleux, extraordinaire... c'est sûrement un show à ne pas manquer.» S. Gauthier, Journal de Montréal
25 MAI au 6 JUIN
PROLONGATION LES 8-9-10 JUIN
THÉATRE ARLEQUIN 1004 Ste-Catherine est — METRO BERRI — 20h00 — Guichets (288-2943) tous les jours de midi à 9h00 — commandes téléphoniques (288-4261) tous les jours de midi à 6h00 — Billets en vente à tous les comptoirs TICKETRON 288-3651

Dans le cadre des spectacles Laurentide
Guy Latraverse présente
DÈS DEMAIN
DUBOIS
au Forum
4 juin à 20h
Avec le groupe Uzeb et 12 musiciens sous la direction de François Cousineau
Sièges réservés $9, $12.50, $14, $15 en vente aux guichets du Forum et à tous les comptoirs Ticketron frais de service
SUR SCÈNE CENTRALE

En collaboration avec CJMS 1280
Théâtre d'été "Le Saint-Laurent" Ile Charron
présente
"LA BONNE ANNA"
Comédie de Marc Camoletti
Adaptation Québécoise Réjean Lefrançois
Mise en Scène de Claude Colbert
Décor et Éclairage de Claude Fortin
avec
Rose Ouellette — Réjean Lefrançois
Gisèle Trépanier • Marc Hébert • Claudie Verdant
REPRÉSENTATIONS
MARDI au VENDREDI 20 heures 30
SAMEDI 19h et 22h30
du 8 JUIN au 4 SEPTEMBRE
RÉSERVATIONS
(514) 651-5250
2405 Ile Charron Longueuil Québec J4G 1R6
PRIX SPÉCIAUX POUR GROUPES
PRODUCTION: "Les Productions Rejean Lefrançois Inc."

«Il sont ici.»
14 ANS
Steven Spielberg a fasciné, intrigué et effrayé les cinéphiles avec JAWS, CLOSE ENCOUNTERS OF THE THIRD KIND et RAIDERS OF THE LOST ARK.
Maintenant il vous entraîne dans un monde où des forces terrifiantes défient la raison... et transforme la vie paisible d'une famille américaine ordinaire en un cauchemar qui doit être vécu pour y croire.
POLTERGEIST
Il sait ce qui vous effraie.
A STEVEN SPIELBERG Production
A TOBE HOOPER Film "POLTERGEIST" JOBETH WILLIAMS · CRAIG T. NELSON · BEATRICE STRAIGHT
Music by JERRY GOLDSMITH Special Visual Effects by INDUSTRIAL LIGHT & MAGIC A Division of Lucasfilm Ltd
Story by STEVEN SPIELBERG Screenplay by STEVEN SPIELBERG, MICHAEL GRAIS & MARK VICTOR
Directed by TOBE HOOPER Produced by STEVEN SPIELBERG and FRANK MARSHALL METROCOLOR READ THE WARNER BOOK
70MM DOLBY STEREO — DISTRIBUTED BY MGM/UA ENTERTAINMENT CO.
Dès demain
YORK 1487 STE-CATHERINE O. 937-8978 Guy
12:45, 2:55, 5:05, 7:15 et 9:25; sam. dernier programme 11:30.

la presse et CKAC 73
en collaboration avec
LES FILMS RENÉ MALO
invitent 800 personnes à la Première du film de
CLAUDE ZIDI
PRENEZ UN BAIN DE RIRE
SUR LA CÔTE D'AZUR... AVEC
LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES
Le jeudi 17 juin à 20h00
au cinéma CHAMPLAIN
RÈGLEMENTS
1. Pour participer au concours, il suffit d'inscrire vos nom, adresse et numéro de téléphone sur le coupon de participation (ou sur une reproduction faite à la main excluant toutes reproductions mécaniques ou photocopies) et de le retourner à l'adresse indiquée.
2. Les coupons de participation seront publiés dans LA PRESSE du 2 au 9 juin 1982.
3. L'attribution des 400 paires de billets se fera par tirage au sort les 10 et 11 juin 1982.
4. Les employés de LA PRESSE, de CKAC et de Films René Malo ainsi que leurs familles ne sont pas éligibles.
5. Les droits en vertu de la loi sur les concours ont été payés.
6. Tout litige quant à la conduite de ce concours publicitaire et à l'attribution d'un prix devra être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec.
Remplir et retourner à:
Première "LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES" Case postale 7171 Succursale A Montréal, P.Q. H3C 3L4
QUESTION: Nommez un animateur de CKAC?
RÉPONSE:
nom:
adresse:
ville:
code:
téléphone:

CONSERVATOIRE LASSALLE
3505, rue Durocher, Montréal H2X 2E7
Permis: 749569
Cours d'été pour adultes
(15 ans et plus)
en
ART ORATOIRE
et
ART DRAMATIQUE
De jour (60h) du lundi au vendredi de 9h20 à 12h10 du 17 juin au 16 juillet
De soir (45h) lundi - mardi - mercredi de 18h20 à 21h10 du 14 juin au 14 juillet
INSCRIPTION: dès maintenant pour renseignements 288-4034

«APOCALYPSE... BANG ! UN DIVERTISSEMENT ÉTOURDISSANT.
Il mérite... de devenir le film par excellence de la saison estivale.»
- Richard Corliss, TIME MAGAZINE

«Un excellent moment à passer au cinéma. Le voyage en constitue l'agrément... et ça grésille... George Miller et cie ont joué gagnant.»
- Sheila Benson, LOS ANGELES TIMES

«Une séquence finale de **poursuite aussi essoufflante** que la grande chasse dans «Les Aventuriers de l'Arche perdue».»
- Bruce Williamson, PLAYBOY MAGAZINE



THE ROAD WARRIOR

"THE ROAD WARRIOR"
A KENNEDY MILLER PRODUCTION
Starring MEL GIBSON Music by BRIAN MAY
Written by TERRY HAYES, GEORGE MILLER
with BRIAN HANNANT Produced by BYRON KENNEDY
Directed by GEORGE MILLER

PALACE 2 — 698 STE-CATHERINE O. 866-6991 — McGILL — Dès demain!
VAN HORNE — 6150 COTE DES NEIGES 731-8243
DORVAL 1 — 260 AVE DORVAL 631-8586

PALACE-3 : 1:10, 3:00, 4:50, 6:40, 8:30; sam. dernier programme 10:30. PALACE-4 : 12:10, 2:00, 3:50, 5:40, 7:30, 9:20; sam. dernier programme 11:30. VAN HORNE: sam., dim. 12:25, 2:10, 3:55, 5:40, 7:25, 9:10, sem. 7:15, 9:10. DORVAL : sam., dim. 1:10, 3:10, 5:10, 7:10, 9:10; sem. 7:10, 9:10.

UN NOUVEAU PROGRAMME
DES FILMS ÉROTIQUES, POUR CEUX QUI LES AIMENT

FESTIVAL EROTIC NONSTOP — continuel dès 10h. a.m. — 18 ANS Adultes

Si la présentation de la sexualité au cinéma est populaire, c'est que ça répond à un besoin. Nous avons besoin de temps en temps de se retrouver dans une salle de cinéma à l'aise pour visionner les expressions diverses de la sexualité, sans peurs, sans embarassements et sans culpabilité.

des midi 15 le sam. et dim.
Salle 1 «de STIMULATION à THREE FOR FUN»
Salle 2 «de VERONICA à TABLE MANNERS»
deux programmes différents
5.00$ pour l'un ou l'autre

722-SEXE 722-1510 722-1451 — CINEMA X — 6430, PAPINEAU angle BEAUBIEN

$1.00 de REDUCTION *AVEC CETTE ANNONCE du MARDI au JEUDI.* (Valide pour une personne seulement!)

2 FILMS DANS CHAQUE CINEMA — 18 ANS Adultes

Rivoli 1 — 3 films — SECRÉTARIAT PRIVÉ
EROS — CROISIÈRE POUR COUPLES PLEINS D'ARDEUR
Rivoli 2
PAPINEAU 1 — omega 2 — des filles A TOUT FAIRE
omega 1 — PAPINEAU 2 — Dépucelage

EN PREMIÈRE! DEUX FILMS DE SEXE



EVE — 1229 Blvd St LAURENT 861-3151 — Dès 10h

Ciné 9 cinémas
• Un monde de divertissement cinématographique •
2001 UNIVERSITÉ
Coin de Maisonneuve 849-4518

THE MAN WITH BOGART'S FACE (POUR TOUS) 12:50, 3:00, 5:10, 7:20, 9:30	MONTY PYTHON'S: AND NOW FOR SOMETHING COMPLETELY DIFFERENT (TOUS) 12:40, 2:25, 4:10, 5:55, 7:40, 9:25
NOT A LOVE STORY (18 ANS) 12:40, 2:30, 4:25, 6:15, 8:05, 10:00	CAT PEOPLE (18 ANS) 12:45, 2:55, 5:10, 7:25, 9:45
EMMANUELLE (18 ANS) 12:20, 2:10, 4:00, 5:50, 7:40, 9:30	MY DINNER WITH ANDRÉ (POUR TOUS) 12:55, 3:05, 5:15, 7:25, 9:40
RICHARD PRYOR LIVE IN CONCERT (14 ANS) 12:35, 2:25, 4:15, 6:05, 7:55, 9:45	CALIGULA (18 ANS) 12:35, 3:30, 6:20, 9:15
CHRISTIANE F (14 ANS) 12:15, 2:35, 4:55, 7:15, 9:35	

COEUR FLYÉ
à tour de contrôle



Un texte de: Christian Girard et Jacinthe Potvin
Interprété par: Jacinthe Potvin
Mise en scène: Normand Canac-Marquis
«Un spectacle voulu, pensé pour l'intimité entre «quatre yeux», deux âmes, une émotion. Un show à donner le goût de voyager.»

La Licorne
2075, boul. Saint-Laurent (sud Sherbrooke) 843-4166
Dir. artistique: LA MANUFACTURE

NOTRE PLUS GRAND SOLDE À CE JOUR!
TOUS NOS MICROSILLONS - 5,99$ OU MOINS!
SAUF LES IMPORTATIONS, QUI SONT À 10% de rabais

SE CONTINUE — Classics, U.S. Jazz, ECM... — À LA DEMANDE POPULAIRE

Phantasmagoria

3 JOURS SEULEMENT — SE TERMINE SAMEDI

TOUS NOS RUBANS — SEULEMENT 5,99$
RUBANS ET MICROSILLONS DOUBLES — SEULEMENT 9,99$ CHACUN
3416, avenue du Parc — 845-4445
Coin Sherbrooke et Bleury Métro P.D.A.
OUVERT JUSQUA 22H JEUDI ET VENDREDI

UNE MAIN DE FER DANS UN CORPS DE VELOURS....
PERSONNE NE LUI RÉSISTE!
Une redoutable combinaison de séduction et de destruction

14 ANS



ATTAQUE A MAINS NUES
V.F. de NAKED FIST

avec la championne de karaté JILLIAN KESSNER
et DARBY HINTON • KEN METCALFE • CHANDA ROMERO • TONY FERRER • VIC DIAZ • REYMOND KING
Scenario de KEN METCALFE et CIRIO H. SANTIAGO • Produit par SYED KECHIK
Realisé par CIRIO H. SANTIAGO • Un film New World / Manson International

AUSSI: 2e FILM À CHAQUE CINE

BERRI 1 — ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
BROSSARD 3 — MAIL CHAMPLAIN 465-5906
ODEON 1 - LAVAL — CENTRE 2000 - BOUL ST-MARTIN 687-5207
CINE-PARC ODEON 2 — TRANSCANADIENNE, SORTIE (ST-BRUNO) 98 655-0692 - 655-0697
CINE-PARC LAVAL - 1 — AUTOROUTE DES LAURENTIDES (SORTIE 14) 622-5555
CINE-PARC VAUDREUIL 2 — TRANSCANADIENNE VERS TORONTO (SORTIE 2) 455-5154 861-0659

---

14 ANS

AUSSI TENDRES QUE VIOLENTS...
AUSSI TERRIFIANTS QU'ATTACHANTS...
DES HOMMES SORTIS DE LA LÉGENDE, PLUS DANGEREUX QUE LES SERPENTS, ENTREPRIRENT DE SE VENGER..!
ET LA TERRE TREMBLA!



CONAN
DE JOHN MILIUS — LE BARBARE — "CONAN THE BARBARIAN"
en Version Française
ARNOLD SCHWARZENEGGER · JAMES EARL JONES
SANDAHL BERGMAN · BEN DAVIDSON · GERRY LOPEZ · MAKO · WILLIAM SMITH

CHAMPLAIN: 7:10, 9:25 JEAN-TALON: 7:00, 9:20 LONGUEUIL: 7:00, 9:15

CHAMPLAIN 1 — STE-CATHERINE - PAPINEAU 524-1685 — 2e film aux Ciné-parcs!
JEAN-TALON — 2 RUES A L'EST DE PIE-IX 725-7000
LONGUEUIL 1 — PLACE LONGUEUIL 679-7451
CINE-PARC ST-MATHIEU — ROUTE 15 SUD - VERS PLATTSBURG (SORTIE 38) 659-3445 861-0659
CINE-PARC ODEON 1 — TRANSCANADIENNE, SORTIE (ST-BRUNO) 98 655-0692 - 655-0697
CINE-PARC LAVAL - 4 — AUTOROUTE DES LAURENTIDES (SORTIE 14) 622-5555
CINE-PARC VAUDREUIL 1 — TRANSCANADIENNE VERS TORONTO (SORTIE 2) 455-5154 861-0659

CONCOURS INVITATION AU THÉÂTRE VANTAGE



PREMIER PRIX: L'heureux gagnant recevra une fabuleuse INVITATION AU THÉÂTRE Vantage, valable pour 8 forfaits-théâtre de fin de semaine pour deux personnes (ce prix comprenant les billets d'avion, la chambre d'hôtel (Les hôtels Delta) et de l'argent de poche).

DEUXIÈMES PRIX: 5 personnes gagneront chacune un forfait-théâtre de fin de semaine pour deux personnes. (Ce prix comprend également les billets d'avion, une chambre dans un hôtel Delta et de l'argent de poche.)

TROISIÈMES PRIX: 200 gagnants recevront une carte-théâtre couleur or, pour deux personnes, valable pour une durée d'un an à tous les théâtres participants.

QUATRIÈMES PRIX: 2 000 gagnants recevront une carte-théâtre couleur argent, pour deux personnes, valable pour une représentation dans un théâtre participant.

PARTICIPEZ AUTANT DE FOIS QUE VOUS LE DÉSIREZ.

On ne peut profiter de ces prix que dans les villes canadiennes spécifiées. Vous trouverez les formulaires de participation, les règlements du concours et des renseignements supplémentaires chez tous les détaillants et à tous les théâtres participants.

Les hôtels Delta
Vraiment spéciaux au Canada.

JOHN LESLIE
EN PREMIÈRE À MONTRÉAL
18 ANS adultes
EXPOSED
commençant à midi
CINEMA L'AMOUR
849-6227
4015 ST LAURENT
GUY 931-2912
GUY & MAISONNEUVE
PLUS! 2e FILM EROTIQUE

UN FILM DE DE PALMA TRAVOLTA ALLEN
ECLATEMENT
18 ANS Adultes
Machination infernale...
DÈS DEMAIN !
Plus : 2e FILM au LAVAL · VERSAILLES · GREENFIELD Pk.
Le PARISIEN 4 | LAVAL 5 | VERSAILLES 1
486 STE CATHERINE O 866-3856 CENTRE LAVAL 688-7776 PLACE VERSAILLES 353-7880
GREENFIELD PARK 1
PL GREENFIELD PARK 671-6129

Quand les nuits sont chaudes et les sentiments brûlants ...
14 ANS
Deux fois vingt ans, faut en profiter
BRUCE DERN ANN-MARGRET
v.f. de MIDDLE AGE CRAZY
DÈS DEMAIN
PALACE 6 | LAVAL 1
698 STE-CATHERINE O. 866-6991 McGILL CENTRE LAVAL 688-7776
CHATEAU 1 | VERSAILLES 3
ST-DENIS ET BELANGER 271-1103 PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson
PALACE: 12:40, 2:30, 4:20, 6:10, 8:00, 9:50; sam. dernier programme 11:40. CHÂTEAU: 1:20, 2:55, 4:30, 6:10, 7:45, 9:30. LAVAL: sam., dim. 12:45, 2:30, 4:15, 6:00, 7:45, 9:35; sem. 6:00, 7:45, 9:35. VERSAILLES: sam., dim. 1:30, 3:05, 4:40, 6:15, 7:50, 9:25; sem. 6:15, 7:50, 9:25.

Les Cinémas et Ciné-Parcs Odéon
Dim. à Jeu. • Le film principal débute au crépuscule dans les Ciné-Parcs !

Jack Nicholson dans
POLICE FRONTIÈRE — 14 ANS
2e film: LA VALLÉE DE LA MORT
Champlain 1 524-1685 | Crémazie 388-4210 | Verdun 768-2092
Brossard 3 465-5906 et au Capitol St-Jean ouverts dès 6:00 aussi aux ciné-parcs
Boucherville 1 655-5515 | Vaudreuil 2 455-5154 | St-Jérôme 1 436-4773

RÉINCARNATION — 14 ANS
plus 2e film à chaque ciné
Mercier 255-6224 ouvert dès 6:00 aussi aux ciné-parcs
St-Mathieu 659-3445 | Laval 4 622-5555 | Vaudreuil 1 455-5154
St-Jérôme 2 436-4773

COUPS POUR COUPS — 14 ANS
2e film aux ciné-parcs seulement
Berri 288-2115 1:10 - 3:10 - 5:15 - 7:20 - 9:25 aussi aux ciné-parcs
Laval 1 622-5555 | Odéon 2 655-0692 | Châteauguay 2 691-1310
sortie (St-Bruno) 98

HAPPY BIRTHDAY — 14 ANS
Souhaitez de ne jamais être invité
2e film à chaque ciné (excepté Berri)
Berri 3 288-2115 | Jean-Talon 725-7000
Berri: 12:45 - 2:55 - 5:05 - 7:15 - 9:15 aussi aux ciné-parcs
Châteauguay 1 691-1310 | Odéon 1 655-0692 | Laval 3 622-5555
sortie (St-Bruno) 98

DEVOIRS DE VACANCES — 18 ANS
2e film au Montréal seulement
Berri 4 288-2115 | Montréal 1 521-7870 | Odéon 1 Laval 687-5207
et au Longueuil 1 679-7451
Berri: 12:55 - 3:05 - 5:15 - 7:20 - 9:30
Laval / Longueuil: 7:15 - 9:20

CHEZ PORKY — 18 ANS
2e film au Brossard et Laval
Berri 2 288-2115 | Brossard 1 465-5906 | Odéon 2 Laval 687-5207
Berri: 1:10 - 3:15 - 5:25 - 7:30 - 9:40

LA MAISON DU LAC — POUR TOUS
2e film aux ciné-parcs
Champlain 2 524-1685 | Villeray 388-5577 | Longueuil 2 679-7451
ouverts dès 7:15
aussi aux ciné-parcs | Boucherville 2 655-5515 | Laval 2 622-5555

IL FAUT TUER BIRGITT HAAS — POUR TOUS
Dauphin 1: 721-6060 7:20 - 9:20

CAFÉ EXPRESS — POUR TOUS
Dauphin 2 721-6060 7:30 - 9:30

LA FEMME D'À COTÉ — POUR TOUS
Berri 5 288-2115 1:30 - 3:35 - 5:40 - 7:45 - 9:50

UNE FEMME D'AFFAIRES — 18 ANS
2e film: LA FIÈVRE AU CORPS
Montréal 2 521-7870 dès 12:55

CONAN THE BARBARIAN — 14 ANS
Plaza Alexis Nihon 1 935-4246 | Cote des Neiges 1 735-5528
aussi Brossard 2 465-5906
Alexis: 5:05 - 7:20 - 9:40
Neiges: 7:20 - 9:40
Brossard: 7:05 - 9:20

DEAD MEN DON'T WEAR PLAID — POUR TOUS
Décarie 1 341-3190 | Bonaventure 1 861-2725
Décarie: 7:30 - 9:30
Bonaventure: 5:15 - 7:15 - 9:15

WRONG IS RIGHT — POUR TOUS
Place du Canada 861-4595
5:10 - 7:25 - 9:40

Le Caf'Conc'
PLACE AU SPECTACLE !
Les Folies du Café Concert
Une toute *nouvelle* revue
Spectacles :
Lun.-Ven. ; 21h00 et 23h00
Sam. ; 20h30 , 22h30 et 00h30
CP Hôtels
Le Château Champlain Réservations : 878-1688

LE MEURTRE DU SIÈCLE...
LE SCANDALE DU SIÈCLE...
L'IDYLLE DU SIÈCLE...
ET L'ON N'ÉTAIT QU'AU DÉBUT DU SIÈCLE.
POUR TOUS
RAGTIME
VERSION FRANÇAISE
DINO DE LAURENTIIS PRÉSENTE
UN FILM DE MILOS FORMAN
"RAGTIME" avec JAMES CAGNEY BRAD DOURIF MOSES GUNN
ELEZABETH McGOVERN KENNETH McMILLAN JAMES OLSON MANDY PATINKIN
HOWARD E. ROLLINS MARY STEENBURGEN
Musique par RANDY NEWMAN UNE PRODUCTION DE SUNLEY
Producteur exécutif MICHAEL HAUSMAN et BERNARD WILLIAMS
Scénario de MICHAEL WELLER du Novel "Ragtime" par E.L. DOCTOROW
produit par DINO DE LAURNTIIS Dirigé par MILOS FORMAN
LES FILMS PARAMOUNT
DÈS DEMAIN!
PARISIEN: 12.20, 3.10, 6.05, 9.00, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.50 • LAVAL: SAM. DIM. 12.20, 3.10, 6.00, 8.50, SEMAINE 6.00, 8.50 • GREENFIELD: SAM. DIM. 12.35, 3.25, 6.10, 9.00, SEMAINE 6.10, 9.00.
Le PARISIEN 2 | LAVAL 2 | GREENFIELD PARK 3
480 STE-CATHERINE O 866-3856 CENTRE LAVAL 688-7776 PL GREENFIELD PARK 671-6129

COSTA-GAVRAS
TRIOMPHE à CANNES
POUR TOUS
PALME D'OR
GRAND PRIX DU FESTIVAL CANNES 82
PRIX D'INTERPRÉTATION MASCULINE
JACK LEMMON
SISSY SPACEK
un film de COSTA-GAVRAS
En Version Française
MISSING
(porté disparu)
DES DEMAIN
CREMAZIE
ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210
Ven.: 7:15 - 9:30
Sam., dim.: 12:25 - 2:40 - 4:55 - 7:15 - 9:30

En vedette: Harry Douglass
(autrefois du groupe «Deep River Boys»)
La salle Bonaventure présente la Revue Cotton Club
L'ambiance, le rythme et les grands succès des beaux jours de Harlem.
Retrouvez l'ambiance des étourdissantes années 20 et 30, du temps où le jazz de Harlem faisait vibrer le monde entier. La revue Cotton Club vient nous rappeler toute la gloire d'Amsterdam Avenue imprégnée de cette musique typiquement américaine.
La Revue Cotton Club revit devant vous au son de l'orchestre de Paul Notar et de la guitare de George Walker.
Du lundi au samedi, deux spectacles en soirée, du lundi au jeudi, entrée gratuite pour le second spectacle.
Pour assister à une soirée de jazz enlevante, téléphonez au 861-3511.
La Reine Elizabeth
Un hôtel du CN administré par Hilton Canada


VOTRE GUIDE DES MEILLEURS SPECTACLES EN VILLE
CINÉMAS UNIS

LAISSEZ-PASSER NON VALABLE — LES UNS ET LES AUTRES — POUR TOUS
Le PARISIEN 1 480 STE CATHERINE O 866-3856
UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
1.00, 4.45, 8.30

LES FARCEURS — POUR TOUS
GREENFIELD PARK 3 PL GREENFIELD PARK 671-6129
SEM. 6.35, 8.15, 9.50

SPECTACULAIRE ! — 14 ANS
GAGNANT de 2 CÉSARS
QUEST FOR FIRE
(LA GUERRE DU FEU)
Auj. 12.00, 1.50, 3.40 et 5.30
IMPERIAL 1430 BLEURY 288-7102 PdeA
Adultes $5.50, adolescents $5.00 (14-17 ans avec photo et Carte d'Identité) Âge d'or des cinémas unis $2.00

DERNIER JOUR — AC/DC — POUR TOUS
REPRÉSENTATIONS RÉSERVÉES
FAUTEUIL GARANTI MAIS NON RÉSERVÉ
Billets $5.00
Billets maintenant en vente aux CINÉMAS CLAREMONT et PALACE de midi à 19h seulement, également aux CINÉMAS VERSAILLES, LAVAL et FAIRVIEW aux heures d'ouverture de guichet seulement.
LET THERE BE ROCK
CHOM 98 ROCK FM
CLAREMONT 5038 SHERBROOKE O 486-7395 VENDÔME
SEM. 7.00, 9.30

18 ANS
VISITING HOURS
PALACE 4: 1.10, 3.15, 5.20, 7.20, 9.25, PALACE 3: 12:10, 2.15, 4.20, 6.20, 8.20, VAN HORNE: Sem. 7.05, 9.10, FAIRVIEW: Sem. 7.15, 9.20.
PALACE 698 STE CATHERINE O 866-6991 McGILL
VAN HORNE 6150 COTE DES NEIGES 731-8743 | FAIRVIEW 1 TRANS CAN S 52 697-8095

LE LUNDI... $5.00 PAR VOITURE! + IL Y EN A... — ÇA R'VIENT CHER!
Cinéparc DOLLARD
TRANSCANADIENNE S. 55 684-8442

LOEWS: 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20. AVENUE: Sem. 7.15, 9.15, CINÉ-PARC DOLLARD: OUVERTURE À 7.00, RADIO AM REQUIS. — 14 ANS
LOEWS 5 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
AVENUE 1224 AVE GREENE 937-2747
Cinéparc DOLLARD 3 TRANS CANADIENNE S. 55 684-8442
arthur PLUS CINÉPARC EXCALIBUR

PALACE: 12:40, 2.30, 4.20, 6.10, 8.00, 9.50 CINÉ-PARC DOLLARD: OUVERTURE À 7.00, RADIO AM REQUIS. — 14 ANS
PALACE 5 698 STE-CATHERINE O 866-6991 McGILL
Cineparc DOLLARD 4 TRANS CANADIENNE S. 55 684-8442
PARTNERS PLUS CINÉPARC THE HUNTER

KENT: SEM. 7.30, 9.40, LOEWS: 12.15, 2.20, 4.35, 6.50, 9.00, — DEATHTRAP — POUR TOUS
LOEWS 4 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
KENT 1 6100 SHERBROOKE O 489-9703
MICHAEL CAINE

12:50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30. — 14 ANS — Diner
PLACE VILLE-MARIE CINEMA 1 866-7644

QUI L'AURAIT CRU? — 18 ANS — SCANDALE
LAVAL 1 CENTRE LAVAL 688-7776
CHATEAU 1 ST-DENIS ET BELANGER 271-1103
GREENFIELD PARK 1 PL GREENFIELD PARK 671-6129
VERSAILLES 1 PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson
PALACE 6 698 STE-CATHERINE O 866-6991 McGILL
PALACE: aujourd'hui 12.15, 2.10 4.05. CHÂTEAU: 12.45, 2.30, 4.05, 5.50, 7.35, 9.20, GREENFIELD: 6.00, 7.55, 9.45, LAVAL: SEM. 6,00, 7.55, 9.50, VERSAILLES: SEM. 7.20, 9.20.

Pour Des Vacances Dans le Sud Chacun a Ses Propres Raisons! — 14 ANS
1er FILM LAVAL - VERSAILLES
LAVAL 5 CENTRE LAVAL 688-7776
Le PARISIEN 2 480 STE CATHERINE O 866-3856
VERSAILLES 3 PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson
BELLES, BLONDES ET BRONZÉES
PARISIEN: 12.50, 2.35, 4.20, 6.10, 7.50, 9.40, LAVAL: SEM. 7.05. VERSAILLES: SEM. 7.10.

BRIGADE ANTI-VIOL — 18 ANS
LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688-7776
CHATEAU 2 ST-DENIS ET BELANGER 271-1103
GREENFIELD PARK 2 PL GREENFIELD PARK 671-6129
plus LE ZOMBIE VENU D'AILLEURS
CHÂTEAU: 12.30, 3.40, 6.50, 8.20, GREENFIELD: SEM. 6.00, 7.45, LAVAL: SEM. 6.25, 8.05.

PARISIEN: 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10, LAVAL: SEM. 7.20, 9.10, VERSAILLES: SEM. 7.15, 9.10. — 14 ANS
LAVAL 3 CENTRE LAVAL 688-7776
Le PARISIEN 5 480 STE CATHERINE O 866-3856
VERSAILLES 2 PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson
MEL BROOKS
LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE

UN FILM EXCEPTIONNEL. — 14 ANS
SEM. 7.30, 9.40.
ELYSÉE 1 35 MILTON 842-6053
DIVA

EN FRANÇAIS Montenegro — 14 ANS
SAISISSANT...
Le PARISIEN 3 480 STE CATHERINE O 866-3856
LAVAL 4 CENTRE LAVAL 688-7776
PARISIEN: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30, LAVAL: SEM. 7.20, 9.10.

EN ALLEMAND AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS SEM. 6.20, 9.10 — Das Boot (le BATEAU) — POUR TOUS
ELYSÉE 2 35 MILTON 842-6053

BEN GAZZARA — CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE — 18 ANS
Le PARISIEN 4 480 STE CATHERINE O 866-3856
1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.25

LOEWS: 1.40, 3.35, 5.35, 7.25, 9.10, LE CINEMA & DORVAL: SEM. 7.15, 9.15. — Heartaches — GAGNANT DE 4 PRIX GÉNIE — POUR TOUS
LOEWS 2 954 STE-CATHERINE O 861-7437 PEEL
LE CINEMA WESTMOUNT SQUARE 931-7477
DORVAL 3 260 AVE DORVAL 631-8586
MARGOT KIDDER
"Irresistible"

70MM DOLBY STEREO — ROCKY III — POUR TOUS
1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20
SYLVESTER STALLONE
PALACE 1 698 STE CATHERINE O 866-6991 McGILL

LOEWS: 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20, FAIRVIEW: SEM. 6.05, 7.50, 9.35. — Fighting Back — 18 ANS
LOEWS 1 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
FAIRVIEW 2 TRANS-CAN S 52 697-8095

HOUSE OF WAX — 14 ANS
PALACE 2 698 STE CATHERINE O 866-6991 McGILL
12.55, 2.40, 4.25, 6.10, 7.55, 9.40.

YORK: 1.30, 4.05, 6.35, 9.15, DORVAL: SEM. 6.35, 9.15 — 14 ANS — VICTOR Victoires — JAMES GARNER
DORVAL 1 260 AVE DORVAL 631-8586
YORK 1487 STE CATHERINE O 937-8978

GAGNANT DE 4 OSCARS — POUR TOUS
CHARIOTS OF FIRE
LOEWS 3 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
KENT 2 6100 SHERBROOKE O 489-9703
DORVAL 2 260 AVE DORVAL 631-8586
KENT: SEM. 7.00, 9.15, LOEWS: 12.10, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30, DORVAL: SEM. 7.05, 9.25.

Le 10 a fait ses provisions d'hiver: les oiseaux en boîte

■ Tout le monde sait que la télévision se planifie généralement longtemps à l'avance. Même le canal 10 n'y échappe pas. Hier soir, les journalistes étaient invités à assister à l'enregistrement du quatrième épisode des *Moineau et les Pinson*, l'un des trois nouveaux téléromans qui prendra l'affiche en septembre au 10.

C'est bien beau septembre, mais il reste quand même des questions pressantes à régler dans la programmation de Télé-Métropole.



photos Jean Goupil, LA PRESSE

Le couple huppé: Gabriel Gascon et Gisèle Dufour sont les Pinson.



Les Moineau: Rita Lafontaine et Fernand Gignac, dans leur cuisine.

LOUISE COUSINEAU

Ainsi, le remplacement d'**Alain Montpetit**, qui a fait son dernier *Bon Dimanche*, et est parti faire carrière chez les Anglais, destination ultime les USA. Qui sera là dimanche prochain, alors que l'enregistrement a lieu aujourd'hui? Pas de panique: on venait justement d'engager hier après-midi **Suzanne Lévesque**. Quoi, elle sera déjà là dimanche? N'exagérons rien, elle aura huit jours pour se préparer puisque ce dimanche **Danielle Ouimet** sera animatrice. Mme Lévesque entrera en ondes la semaine prochaine. Et le tour est joué.

Prenez le cas de la programmation d'été. L'été se fait en deux phases au 10: juin, alors que *Michel Jasmin* continue d'être au poste en soirée, mais qu'une partie de l'horaire est déjà estival, et juillet-août alors que le vrai été est là. Ça commence le 26 juin. A 21h, du lundi au vendredi, la programmation affiche une émission de variétés. Personne ne peut vous dire ce que ce sera, pour la bonne raison qu'on en sait encore trop rien. Une demi-heure, cinq fois par semaine, dans moins d'un mois, et rien n'est décidé. Pas de panique, on trouvera quelqu'un, on aura un décor, peut-être même une idée...

Mais revenons aux *Moineau-Pinson*, un téléroman écrit par **Georges Dor** d'après sa pièce de théâtre. Ça sera, dit l'auteur, une comédie de moeurs. La situation est classique: les Pinson sont riches, habitent présumément Outremont; les Moineau habitent dans l'est, M. Moineau est chauffeur de taxi. Les Pinson veillent au salon, les Moineau dans la cuisine. Ce beau monde va faire connaissance par l'entremise des enfants, le jeune Pinson, avocat de son métier et malgré cela idéaliste (il pratique à l'aide juridique pour dépanner son prochain) fréquentant la jeune Moineau, qui a fait sa conquête derrière son comptoir à la Caisse pop. Les parents seront contre cette mésalliance, mais c'est bien connu que l'amour triomphe de tout, et d'abord des objections parentales. Les vieux contes de fées faisaient rencontrer les princes et les bergères, les romans Harlequin utilisent le même procédé et ça se vend à la tonne.

Les comédiens principaux sont **Fernand Gignac** (Marcel-Marie Moineau), **Rita Lafontaine** (Marie-Madeleine sa femme) et **Sylvie Côté** (leur fille Caroline). **Gabriel Gascon** et **Gisèle Dufour** interprètent le couple huppé, et **Yvan Benoit** leur fils Pierre-Paul. **Rose Ouellette** sera Grand-maman Moineau.

Sera-ce bon? Allez donc savoir après avoir vu une toute petite scène. Tout ce qu'on peut dire, c'est que l'image est droite et que les comédiens ne bafouillent plus à la troisième prise. On sait que ce sera beaucoup regardé: tous les téléromans le sont, bons pas bons.

Quant à Georges Dor, qui en est à ses premières armes à la télé, il dit le faire pour l'expérience, et pour deux ans, pas plus. L'argent non plus n'est pas à dédaigner.

CHOIX D'ÉMISSIONS

19:30 (38) — **The Dick Cavett Show**
Interview du génial réalisateur américain Steven Spielberg, auteur de Jaws et de Close Encounters.

19:30 (7) (8) et (10) — **«Willie Boy»**
Un western avec Robert Redford, Robert Blake et Katharine Ross. Une histoire d'Indien pourchassé après avoir tué le père de sa blonde. C'est pas Le Cid, mais presque.

20:30 (2) (9) (13) — **L'homme au masque de fer»**
Alexandre Dumas adapté par un britannique. L'histoire du frère jumeau de Louis XIV qu'on a emprisonné pour éviter des conflits politiques. Avec Richard Chamberlain.

20:30 (17) — **Visage**
Celui de Girerd, le superbe caricaturiste de La Presse.

20:30 (33) — **Live from Lincoln Center**
Zubin Mehta dirige deux orchestres, le philarmonique de New York et celui d'Israël. Entre autres au programme, la Symphonie fantastique de Berlioz.

TÉLÉ-CÂBLE

Les émissions à ne pas manquer

TVSQ (31) [15]

12:00
QUILLES
«Tournoi champion» de petites quilles, regroupant par équipes les meilleurs joueurs professionnels.
En reprise: vendredi à 06h00 et 19h00.

CANAL 25

21:00
GENS D'AFFAIRES DES ANNÉES 80:
Nous recevons cette semaine, Mme Louise Dufresne, directrice générale des Bureaux d'éthique commerciale.



Raymond Devos (photo), grand humoriste belge dont la technique de démolition du langage rappelle celle de Sol, sera l'invité de l'émission «L'entrevue de la semaine». À voir: ce soir à 22h00 au canal TVRQ 25.

TVSQ (31) [15]
TÉLÉ DES SPORTS

07:00 LA BONNE HABITUDE
Le conditionnement physique avec la collaboration de Kino-Québec.

07:30 LA BONNE HABITUDE
Voir 07h00

08:00 LES COURSES À BLUE BONNETS
Présentation des courses du lundi.

08:30 SPORT CIBLE
Magazine d'informations sur des personnalités du monde du sport.

09:00 HANDBALL
Tournoi international de handball féminin. Seront présents: Danemark vs Yougoslavie.

10:30 CHAMPIONNAT MONDIAL JUNIOR DE TENNIS
Ce tournoi d'envergure internationale se déroule au Parc Jarry à Montréal. Cette semaine: Helena Seekova vs Elizabeth Hunter.

12:00 LES QUILLES
Voir encadré.

13:00 ATHLÉTISME
Sélection des jeux du Canada. 1re de 2 émissions sur la sélection des athlètes québécois appelés à former l'équipe du Québec.

14:30 GYMNASTIQUE
Championnat provincial de développement. Epreuves masculines classe ouverte. Part.: Stephan Bouneau, Benoit Courchesne, Jean-Paul Caron.

16:00 FAISONS REVIVRE NOS ANCÊTRES
Engagement pour l'ouest.

17:00 LA BONNE HABITUDE
Voir 07h00.

17:30 LES COURSES À BLUE BONNETS
Présentation des courses du mercredi.

18:00 LE MONDE DES COURSES
Ligne ouverte en direct de Blue Bonnets animée par Robert Arel

18:30 SPORT CIBLE
Voir 08h30.

19.00 CHAMPIONNAT PROVINCIAL DE KARTING
3e et dernière ronde du championnat provincial de Karting. Classement cumulatif.

20:00 SKI NAUTIQUE
Sélection Equipe du Québec. Epreuves de slalom, figures et sauts. En vedette: Burton Hartman, Danielle Charest, Jocelyne Martin.

23:00 SPORT CIBLE
Voir 08h30.

23:30 LES COURSES À BLUE BONNETS
Voir 17h30.

00:00 CHAMPIONNAT MONDIAL JUNIOR DE TENNIS
Voir 10h30.

01:30 GYMNASTIQUE
Voir 14h30.

TVCQ (24)
TÉLÉ DES COURS

08:30 GRENIER SOUS LA MER
Reprise à 17h00. - En compagnie de l'Oncle Pierre, les gagnants du concours: «Visite gratuite de l'Aquarium de Montréal», visitent l'Aquarium.

09:00 COSMOTEC
Meurise veut en savoir plus long sur les différents systemes de poids et mesures.

09:30 TOURENVILLE
Avec M. Bien nous visitons le Château Dufresne.

10:00 ANTENNE 26
Magazine hebdomadaire, conçu pour les jeunes et leurs parents. Y sont annoncées et commentées les activités artistiques ou sportives.

10:30 BIBLIN
Reprise à 19h00 - Biblin, la marionnette, n'en finit pas de faire des découvertes étonnantes en fouinant dans les Evangiles. Cette semaine: La Galilée.

10:45 JOUONS ENSEMBLE
Cette semaine, Arc-en-Ciel montre à ses amis comment faire de la sculpture sur savon.

11:00 PAROLE AUX JEUNES
Reprise à 19h30. - Les jeunes ont réellement le droit de parole. Cette semaine: La ville vs la campagne.

11:30 MLLE CLÉ DE SOL
Mlle Clé de Sol et son invité, accompagné de 8 enfants de l'atelier musical chilien, nous parlent des instruments de musique chiliens, des chants.

13:00 FAIS DODO
Reprise à 19h15.

13:30 HISTOIRE DE LA MUSIQUE
Reprise à 18h30. - Les grandes symphonies. Les compositeurs qui ont innové dans le domaine de la symphonie à l'époque romantique.

14:00 PLUCHE ET BRINDILLE
Pluche explique à Brindille le temps et ses humeurs.

14:30 ENFANTS DU THÉÂTRE
Les enfants racontent de courtes histoires en utilisant le style emphatique.

15:00 LEÇONS DE CHOSES
Identification de différentes espèces d'oiseaux du Québec.

15:30 CLIN D'OEIL
1re partie: Clin d'oeil aux animaux: Les tortues. 2e partie: Clin d'oeil à la nature; La survie en forêt.

16:00 LES OURSONS
Dessins animés - Comment ils se rencontrèrent près de Kolin.

16:15 1.2.3.4.
Conditionnement physique pour enfants d'âge préscolaire.

17:30 MLLE CLÉ DE SOL
Mlle Clé de Sol nous parle des chants et des danses du Liban.

Pour les régions qui reçoivent 30 canaux ou plus

CANAL 30

10:00
(SCIENCES/ÉDUCATION)
À noter, les changements à l'horaire suivants: — L'homme face à l'Univers, jeudi à 10h00 et 18h00. — Esotérisme expérimental, jeudi à 11h00 et 19h00.

Pour les régions qui reçoivent 21 canaux

CANAL 6

23:00
PROTÉGEZ-VOUS (VOLET 3):
Recours collectif: Paul Unterburg nous renseigne sur ce nouveau droit. — Regroupement des récupérateurs à la source: Comment trier nos résidus de consommation. — Copropriété: Anne-Marie Morel nous explique la propriété divise et indivise.

Ces émissions sont présentées aux abonnés des systèmes de câblodistribution faisant partie du Réseau Inter-Vision

Cablevision nationale	270-6161
Télécâble Vidéotron	656-2111
Télécâble de la Rive Sud	833-1920
Câblovision Haut Richelieu	346-1127
Transvision Rive Sud	655-6300
Télécâble des Mille Iles	471-2710

[15] ou [20] s'adresse aux abonnés qui reçoivent 21 canaux; (24) (26) ou (31) s'adresse aux abonnés qui reçoivent 30 canaux ou plus. À QUÉBEC: «Sports et Loisirs» est diffusé au canal 29, «Enfants et jeunesse» au canal 26 et «Cours» au canal 25.

Les Télé-informations La Presse: 24 heures par jour sur le cable

danse lab
pildowi
Hélène O'Bomsawin
Pour la première fois du Lac-St-Jean:
Danse et musique expérimentale avec le groupe «TALI»
3, 4 et 5 JUIN, 21 h
«Maternité», «Feutrages», «Coloris», ...
«VÉHICULE-ART»
307 ouest, rue Sainte-Catherine
Billets à 4 $ — Rés.: 844-9623

il est de retour plus affamé et terrifiant que jamais!
LA MORT AU LARGE
14 ANS
V.F. de: "LAST JAWS"
avec JAMES FRANCISCUS · VIC MORROW
st-denis 2 · ASTRE 1 · le paradis 2 · ciné st-eustache 1 · ciné repentigny

Joe's
LA VRAIE MAISON DU BIFTECK DE MONTRÉAL
LA MAISON AUX GRANDES PORTES ROUGES
Spécial de la semaine du vendredi au jeudi
FILET MIGNON (ce qu'il y a de plus tendre) 9,95$
comptoir de salade, tarte aux pommes et café
2 adresses: 1459, rue Metcalfe 842-4638
42 est, rue Notre-Dame 866-7795

18 ANS adultes
The Opening of Misty Beethoven
AUSSI DEUXIEME GRAND FILM
LE BEAVER
5117 PARK 844 1932

LE FILM CHOC
14 ANS
"l'image d'une génération"
A 12 ans... du valium.
A 13 ans... de l'héroïne.
Ensuite, elle commença a faire le trottoir.
DES DEMAIN
MOI, CHRISTIANE F., 13 ANS, DROGUÉE, PROSTITUÉE...
DAVID BOWIE
PLUS! CHUCK NORRIS
Les POINGS VOLENT!.. Les PNEUS CRISSENT!.. Les MAISONS S'ÉCROULENT!
LES CASSEURS
LE DANGER EST PARTOUT
CINE-PARC BOUCHERVILLE 1
TRANSCANADIENNE (SORTIE 95) 655-5515
CINE-PARC CHATEAUGUAY 1
4 MILLES DU PONT MERCIER VERS CHATEAUGUAY 691-1310 861-0659
CINE-PARC ST-JEROME 1
AUTOROUTE DES LAURENTIDES (SORTIE 44) 436-4773

18 ANS adultes
UNE HISTOIRE D'AUJOURD'HUI
the SEDUCTION of Lynn Carter
avec ANDREA TRUE · JAMIE GILLIS
AUSSI DEUXIÈME GRAND FILM DANS CHAQUE CINEMA
pussycat · CINE 539 · PICCADILLY
5380 St. LAURENT 845-5215 · 539 St. CATHERINE W. 845-2000 · 5025 SHERBROOKE W. 486 2811

la presse et ciel mf-98.5
donnent la chance à 250 personnes d'assister à la première de
MINUIT CHRÉTIEN
UNE COMEDIE DE JEAN BARBEAU
avec CLAUDE MICHAUD et JEAN-PIERRE CHARTRAND
LE MARDI 15 JUIN PROCHAIN À 21 H 00
à la relève à Michaud maintenant située à Boucherville

RÈGLEMENTS
1. Pour participer au concours, il suffit d'inscrire vos nom, adresse et numéro de téléphone sur le coupon de participation (ou sur une reproduction faite à la main excluant toutes reproductions mécaniques ou photocopies) et de le faire parvenir à l'adresse indiquée.
2. Les coupons de participation seront publiés dans LA PRESSE du 31 mai au 5 juin 1982.
3. L'attribution des 125 paires de billets se fera par tirage au sort le 8 juin 1982.
4. Les employés de LA PRESSE et de la relève à Michaud ainsi que leurs familles ne sont pas éligibles.
5. Les droits en vertu de la loi sur les concours ont été payés.
6. Tout litige quant à la conduite de ce concours publicitaire et à l'attribution d'un prix devra être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec.

RETOURNER À:
«Minuit chrétien»
LA PRESSE
C.P. 5015
Succursale Place d'Armes
Montréal (Québec)
H2Y 3M1
NOM: _____
ADRESSE: _____
_____ APP.: _____
VILLE: _____
CODE POSTAL: _____
NO DE TÉLÉPHONE: _____

théâtre la relève à Michaud
MAINTENANT À BOUCHERVILLE
Polyvalente de Mortagne Boucherville
Autoroute 20, sortie 92, (Mortagne) ou route 132, sortie 18, (Montarville)

Dès le début de juin, le Manoir Ronald McDonald MD commencera à accueillir les parents qui doivent demeurer tout près de leur enfant hospitalisé à Sainte-Justine ou au Montreal Children's Hospital. Si nous touchons enfin au but, c'est grâce à la générosité de centaines de personnes et entreprises qui croient aux œuvres humanitaires. Aujourd'hui, nous leur disons...

Sous la direction de Madame Maureen Kennedy, présidente du comité d'exposition des designers d'intérieur, trente-six designers d'intérieur du Québec ont contribué à la décoration et à l'ameublement du Manoir...

Noah Baker
Michel Beaudry
Barry Bichard
Myrna Blauer
Gabrielle Bolté
Jacques Bouchard
Claude Brière
Suzanne Cartier
Alexandra Champalimaud
Donat J. Côté-Burnham
Maryse Duval
Michel Emond
Pierre Faucher
Jayne Feldman
Maurice Gosselin
Pat Goth
Gladi Gubitz
Aurélien Guillory
Alfredo Haddad
Erika Hecht
Julie Hull
Peter Labrosse
Normand Lemieux
Robert Lépine
Thelma Malamud
Pierre Ollier
Bill Polidoro
Beverley Salsky
Norma Singerman
Faith Stein
Lila Streicher
Noah Streicher
Gilles Vaillancourt
Mario Vissa

Nous leur disons merci!

De plus, des artistes ont généreusement offert des œuvres originales qui donnent un cachet particulier à plusieurs pièces du Manoir...

Marie Bisson
Katherine Burpee
Karen Alrene Cadham
Chaki
Classical Art Glass
François Décarie
Dan Delany
Richard Hétu
Sharon Kennedy
Richard Lanctôt
Monique Mercier
Moonyean Oberlander
Paul Royko
Ludmilla Temertey

Nous vous disons merci!

Le ministère des Affaires sociales du Québec et l'Hôpital Sainte-Justine ont consenti à louer le terrain par bail emphytéotique de 50 ans, pour une somme nominale.

La Société canadienne d'hypothèque et de logement a accordé une subvention annuelle de 88 109$, tandis que la Banque Canadienne Impériale de Commerce a accordé une hypothèque de 585 000$.

Nous leur disons merci!

MERCI



Au nom du Conseil d'administration et de tous les membres de la Fondation des Amis de l'Enfance Inc., je tiens à témoigner notre plus sincère gratitude au vaste public, ainsi qu'à tous les organismes, entreprises et personnes dont les noms apparaissent sur cette page et qui ont très généreusement contribué à la réalisation de cette œuvre humanitaire d'envergure qu'est le Manoir Ronald McDonald. Nous sommes également reconnaissants à tous ceux qui ont travaillé avec dévouement à toutes les étapes de la construction et de l'aménagement du Manoir et qui ont fourni, souvent bénévolement, une somme énorme d'efforts et de précieux conseils. Qu'il nous soit permis de mentionner ici les noms de quelques-uns des artisans de cette belle réussite:

Monsieur André Marchand, architecte, de la firme Labelle, Marchand, Geoffroy et Bernard, qui a conçu les plans de l'immeuble de façon à ce qu'il soit à la fois accueillant et fonctionnel, doté de tous les systèmes de sécurité modernes, à l'épreuve du feu et nécessitant un minimum d'entretien. Monsieur Jacques Bernier, designer, qui a élaboré les normes d'aménagement du Manoir conformément aux plans de l'architecte et en respectant la vocation de l'immeuble.

Monsieur Pierre Jean, entrepreneur en construction, de la firme Albert Jean Limitée qui, avec M. Gilles Lanthier et ses hommes, a fourni un grand nombre d'heures de travail, souvent tardives, afin que le Manoir soit achevé dans les délais. Monsieur Luc Bergeron, ingénieur, qui a dirigé tous les travaux de construction du Manoir, du gros œuvre à l'aménagement et à la finition, ayant l'œil et la main à tous les détails de sa réalisation.

Monsieur Claude Daccord, architecte paysagiste, qui a réalisé l'aménagement paysager du terrain entourant le Manoir dans des conditions souvent très difficiles, voire impossibles, ce printemps.

Madame Maureen Kennedy-Leduc, designer d'intérieur, qui a dirigé et coordonné d'une main de maître les travaux des trente-six designers d'intérieur qui ont conçu et réalisé bénévolement la décoration et l'aménagement intérieur du Manoir. Mademoiselle Nicole Guévremont, qui s'est dévouée corps et âme à la Fondation des Amis de l'Enfance et au Manoir Ronald McDonald, veillant à une foule de détails, prodiguant soutien et encouragements, assurant par sa présence la continuité de l'œuvre.

Madame Hélène Saint-Hilaire, directrice du Comité des bénévoles de l'Hôpital Sainte-Justine, qui a fourni son appui à la Fondation, ainsi que tous les bénévoles de provenances diverses qui assurent une présence permanente au Manoir pendant l'Exposition des designers d'intérieur, destinée à recueillir des fonds pour l'avenir du Manoir.

À vous tous qui avez permis que se concrétise ce rêve d'une demeure accueillante pour les parents d'enfants traités pour maladies graves à Montréal, aux fonctionnaires et cadres du Gouvernement fédéral, du ministère des Affaires sociales du Québec et de l'Hôpital Sainte-Justine, je dis MERCI en mon nom et au nom de la Fondation des Amis de l'Enfance.

Le président,

J.E. Baribeau

J.E. Baribeau

Les propriétaires des restaurants McDonald's® du Québec ont véritablement lancé le projet en s'engageant dès le début à défrayer la totalité des coûts de construction du Manoir...

Jacques Auger
J.E. Baribeau
Daniel Bédard
Gilles Bédard
Jean-Marie Boisvert
Gaston Bradette
John Cappelli
Richard Cossette
Claude Dionne
Paul Dumas
Andy Geracimo
Pierre Giroux
Gérald Harvey
Carlo Iannuzzi
Jacques Labonté
Raymond Leclerc
Guy Lemay
Gérard Martineau
Robert Mignault
Marcel Mongrain
Jim McManus
Mike Muravsky
Stanley O'Neill
Jean Prévost
Claude Rioux
Gilles Sabourin
Joe Scott
Yves Simard
Peter Vasil
Les Restaurants McDonald du Canada Ltée (Québec)

Un gros merci!

Trois cent cinquante donateurs et commanditaires ont aussi fait leur part en donnant de l'argent, des services professionnels, des meubles, des accessoires, etc. Il est impossible de tous les nommer ici, mais nous leur adressons chacun un merci bien personnel. De plus, de nombreux bénévoles ont offert leur temps précieux aux campagnes de financement.

Mille fois merci!

L'Exposition des designers, qui a eu lieu du 27 avril au 31 mai, a été rendue possible grâce à la participation de tous ces gens et de toutes ces entreprises, et c'est vraiment grâce à eux que le Manoir Ronald McDonald est devenu "la plus belle maison en ville". Par leur temps, leurs efforts, leurs dons, ils ont donné une âme au Manoir. Et ils l'ont fait bénévolement. Sans compter. Du fond du coeur...merci!

Toutes les recettes de l'Exposition serviront au fonctionnement du Manoir.

FONDATION DES AMIS DE L'ENFANCE INC.

3201, ch. de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal (Québec) H3T 1C4

QUOI FAIRE AUJOURD'HUI

POUR CETTE CHRONIQUE, VEUILLEZ ADRESSER VOS LETTRES COMME SUIT:
«QUOI FAIRE AUJOURD'HUI» LA PRESSE, 7 RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL H2Y 1K9

Collectes de sang

Aujourd'hui: chez Coca Cola, 2 750, boulevard L'Assomption, cafétéria, de 10h à 11h30 et de 13h à 17h; à la Caisse populaire Saint-Alphonse d'Youville, 555 est, boulevard Crémazie, de 14h30 à 20h30; à Saint-Hyacinthe, Manège militaire, rue Lafambroise, de 14h30 à 17h et de 18h30 à 20h30.

Demain: au sous-sol de la Caisse populaire Saint-Irénée, 3 023 ouest, rue Notre-Dame, de 14h à 20h30; à Saint-Jean, Banque de Montréal du Carrefour Richelieu, 600, rue Pierre-Caisse, de 15h à 20h30.

Dans les parcs

- Le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal présente tous les jours, au square Dominion, à l'angle des rues Peel et Dorchester, une **exposition d'affiches** intitulée «Vive Montréal».

- Le Service des activités culturelle de la Ville de Montréal organise des **soirées de danses folkloriques**, avec animateur, les lundis et jeudis, à 20h, Au Lac-des-Castors, sur le Mont Royal; les mardis, à 20h, au square Dominion, du 3 juin au 26 août.

Bazar

- Le **Service communautaire de meubles de la Rive-Sud** tient une «vente de ménage» le 4 juin, de 9h à 21h et le 5 juin, de 9h à 17, au 180, boulevard Churchill, à Greenfield Park. On y trouvera des meubles pour enfants, des meubles de chambre à coucher, des appareils électro-ménagers.s Renseignements complémentaires, 671-8725.

Développement personnel

- Un atelier **d'antigymnastique** selon la méthode Thérèse Bertherat se tiendra le 5 juin, de 10h à 17h. Renseignements complémentaires et inscriptions: Catherine Simard, 495-2716 ou 273-6041.

- L'école de plein air DAHU offre un cours de **cartographie et d'orientation**, le 5 juin, pour débutants. Renseignements complémentaires, 484-2519.

- Le Théâtre de Quartier offre trois ateliers intensifs d'une durée de 15 heures chacun: du 4 au 6 juin, **atelier de clown**; du 11 au 13 juin, **atelier d'animation auprès des enfants**; *du 18 au 20 juin*, **atelier d'initiation à l'improvisation**. C'est au 3 702, rue Sainte-Famille. Renseignements complémentaires, 845-3338.

- M. Serge Paquin, fondateur du Centre de relaxation Rive-Sud, 210, boulevard Montarville, à Boucherville, dirigera des groupes de personnes désirant approfondir leurs réflexions et leurs connaissances sur la **formation des événements de leur contrôle et de leur prévoyance dans le but de mieux comprendre le sens de leur vie et de mieux réussir**. Renseignements complémentaires, 655-3545.

- Une session intitulée **«Aimer et respirer»** (contact avec les autres, abandon, redécouverte de l'enfant en soi), à l'aide de la technique rebirth, de méditations, de mises ensituation issues du mouvement de psychologie humaniste, est organisée les 4, 5 et 6 juin. Renseignements complémentaires, 598-9875.

- Soleil et Croissance organise une session de week-end **d'estime de soi et de confiance**, les 25, 26 et 27 juin, dans les Laurentides. Renseignements complémentaires, 684-2901.

Conférences

- Une **conférence pour couples** fondée sur l'analyse transactionnelle sera donnée par le père Léon Robichaud, le 4 juin, en l'église de Mercier.

- M. André Moreau, philosophe, écrivain, humoriste, initié, donne dans le cadre de causeries portant sur des techniques douces de pouvoir et de succès, une conférence intitulée: **«L'art de prendre une direction positive dans la vie»**, le 3 juin, à 20h, au Holiday Inn Place-Dupuis (entrée rue Saint-Hubert; station de métro Berri-Demontigny). Entrée: étudiants, 3 $; autres, 6 $.Renseignements complémentaires: 277-6604 ou 279-4808.

Rencontres

- La Ville de Montréal, par l'entremise de son service des sports et loisirs, organise les 4 et 5 juin, au centre Pierre-Charbonneau, 3 000, rue Viau, un **carrefour socio-culturel** à l'intention des gens engagés dans des organismes offrant des programmes socio-culturels, devant permettre à tous les intervenants de se prononcer sur les orientations actuelels et futures du développement culturel à Montréal. Les frais d'inscription sont de 10 $, incluant le repas. Renseignements complémentaires et inscriptions: Commission socio-culturelle Montréal-Concordia, 7 070, avenue Casgrain, Montréal H2S 3A2; téléphone: 276-2551 ou 725-9765.

- Le Conseil provincial des **femmes diplômées des universités**, section du Québec, invite ses membres et leurs amis à une rencontre comportant une projection audio-visuelle d'une grande valeur artistique, le 3 juin, à 19h, au Centre de réhabilitation, 6 300, rue Darlington. Renseignements complémentaires, 674-1259 ou 744-6360.

Problèmes de chômage

- Le **Comité-Chômage du Sud-Ouest** se réunit tous les jeudis matin au 2 383, rue Grand Trunk (près de la station de métro Charlevoix), dans le quartier Pointe Saint-Charles. Tous les chômeurs ayant des problèmes y sont invités. Renseignements complémentaires: 933-8432.

- Le **Mouvement Action-Chômage** organise des rencontres d'information sur les problèmes auxquels font face les travailleurs et travailleuses se trouvant actuellement en chômage ou sur le point de l'être, tous les mardis et jeudis, à 1h30, ainsi que les mardis, à 19h30, au 1015 est, rue Sainte-Catherine. Renseignements complémentaires: 845-4258.

En vrac

- **L'Institut de réadaptation de Montréal** désire informer le public que la fermeture de l'école de prothèse et orthèse du Québec ne supprime aucunement les services habituels offerts par le laboratoire de prothèse et orthèse de l'Insititut.

- L'Association Protecta Incorporée inaugure dans la dernière semaine de juin sa 17e session au **camp Marie de Nazareth**, au Lac Labelle, pour garçons et filles de 6 à 13 ans. Trois sessions de 17 jours chacune sont prévues en 1982. On y accepte des enfants de divers milieux, sans distinction de race, de couleur ou de religion. Renseignements complémentaires, Mlle Laplaine, (514) 276-3860, après 18h, chaque soir. Le but principal de l'Association Protecta est d'accueillir principalement des enfants de milieux défavorisés pour prévenir la criminalité.

- Un **gaz-o-thon et un danse-o-thon** sont organisés les 3, 4 et 5 juin par un groupe de bénévoles du comté de Sainte-Marie, Le Faubourg à la mélasse en fête Inc., dans le but de recueillir des fonds pour la fête nationale du 24 juin. Renseignements complémentaires, 521-5200.

- Le CLSC du Richelieu offre à la population âgée de son territoire les services de jeunes disposés à accomplir des **travaux de ménage et d'entretien** moyennant rémunération. Renseignements complémentaires, Mme Madeleine Archambault, 658-7561 ou 460-4417.

TÉLÉ HORAIRES

Midi

12:00
3 12 O'Clock News
4 Room 222
5 6 Midday News
5 The Doctors
6 The Noon Report
7 8 t Les P'tits Bonshommes
7 WWNY News
8 11 Rocket Robin Hood
8 Tic Tac Dough
8 r News
9 c Info St-Laurent
10 r Noon at Ten
12 The Cisco Kid
12 sc Come Dance with me
13 r 22 Family Feud
20 People and Pets
23 Frugal Gourmets
57 Vegetable soup

12:10
3 Across the Fence
5 6 Midday

12:15
4 Nouvelles de midi 15
7 Votre été
8 t Les ptit's bonhommes
10 (40) Le 10 vous informe

12:25
2 9 11 Le Téléjournal
7 8 t Le monde
9 A la ferme

12:26
6 Community Announcements

12:30
2 9 11 13 Allô Bou Bou
3 7 8 10 r 11 Young and Restless
4 De tout pour tous
4 5 6 McLean at Large
5 8 r Search for Tomorrow
7 8 t 10 (40) A la bonne franquette
8 13 r 22 Ryan's Hope
9 c Droit d'action
12 Pulse, 12:30
12 sc Soundtrack
20 Media and Methods of the Artist
23 Computer Chronicles
57 Electric Company
(99) L'invité du jeudi

13h

01:00
5 8 r Days of Our Lives
6 That's Life
8 13 r 22 All My Children
7 8 t 10 (40) Votre amie Suzanne
9 c Les communiqués
12 The Alan Thicke Show
12 sc A communiquer
20 Self Incorporated
23 Here's to your health
57 Movie
«An American Romance»

01:15
20 Badminton

01:30
2 9 11 13 Femme d'aujourd'hui
3 8 7 10 r As the World Turns
4 Carrefour estival
4 5 6 Canadian Reflections
8 13 Super Pay Cards
10 sc The scene
12 13 20 Marché aux images
23 Over Easy

01:35
20 Storybound

01:50
20 Readalong

01:58
6 Program Highlights

14h

02:00
4 5 6 Wok with Yan
5 8 r 9 12 13 Another World
8 13 r 22 One Life to Live
9 c Réalité sportive
12 sc Big Jim's World
20 Let's All Sing
23 Great Railway Journeys
(99) Portrait

02:15
20 Guess What

02:30
2 9 11 13 Cinema
«Tramp, tramp, tramp»
3 7 10 r Capitol
4 7 8 t 10 (40) Ciné-quiz
«Quand la terre s'entrouvrira»
4 5 6 Coronation Street
6 Pittfall
9 c Plaisirs et photos
12 sc Fitness Is
13 17 20 Les 100 tours de Centour
20 Jeremy
(99) La France et les Français sous l'occupation

02:45
23 Thinkabout

15h

03:00
3 6 7 10 r Guiding Light
4 5 6 The Edge of Night
5 8 r 12 Texas
8 13 The Alan Thicke Show
6 11 r 22 General Hospital
12 sc Information Gloucester
20 Aspects of cinema
23 Lilias, Yoga and You

03:30
4 5 6 Take 30
9 c Santé et chiropratique
12 sc On the Line
13 17 20 Droit de parol
20 Aspects of cinema
(40) De tout pour tous
23 Mr. Roger's Neighborhood
(99) Passez donc me voir

16h

04:00
2 9 9 11 13 Bobino
3 The Brady Bunch
4 5 6 Portrait of Christine
5 Tom and Jerry and Friends
6 The new shmoo
7 Search for Tomorrow
8 Dark Shadows
8 r The Waltons
8 13 Definition
10 r John Davidson Show
22 Let's Make a Deal
13 r Little House on the Prairie
22 Scooby Doo
23 La Grosse Bille bleue
23 27 Sesame Street
(99) Actualités régionales

04:30
2 9 9 11 13 Pop citrouille
3 The Muppets
4 7 8 t 10 (40) Janette veut savoir
«L'Ouragan»
4 5 6 The Beachcombers
6 Good times
7 Chips
8 13 The Price is Right
8 Here's Lucy
8 r Charlie's Angels Show
9 c Cameraction
17 Family Feud
12 sc U.K. Connection
13 17 20 Planète Juive
22 Leave it to Beaver
23 Tell me a story

04:45
23 Let's all sing

17h

05:00
2 9 11 Les héritiers
3 The Waltons
4 6 Happy Days
5 12 The Price is Right
5 Welcome Back Kotter
6 Sanford and Son
8 Odd Couple
8 r The Bob Newhart Show
9 13 Cinéma de 5 heures
«La guerre privée du Major Benson»
9 c A communiquer
10 r Hour Magazine
12 sc Inside Carleton Schools
13 r People's Court

05:30
2 9 11 Horizons 2000
4 A la bonne franquette
4 6 The Muppet show
5 Barney Miller
6 Rat Patrol
7 Green Acres
7 8 t 10 (40) Que sera sera
8 13 M☆A☆S☆H
8 Hogan's Heroes
8 r The Jeffersons
9 c Signes-échanges
12 oc Projections
12 sc A communiquer
13 r Five Thirty Magazine
13 17 20 Bozéjeunes
13 The Electric Co.
23 Vegetable Soup
(99) Domus

18h

06:00
2 11 Ce soir
3 Channel 3 News Hour
4 Aujourd'hui... 18h
4 Newsday
5 6 Newswatch
6 Nightly News on 5
6 Global News
7 8 t Le monde
7 WWNY News
8 13 Newsline
8 Region 8 News
8 r News Eight
9 Actualité
9 c Les communiqués
10 Le 10 vous informe
10 r TV-News
12 Pulse
12 sc Vanier vous informe
13 r Eyewitness News
13 17 20 On aura tout vu
22 News Center 22
23 Polka Dot Door
23 Here's to you Health
(40) CHOT vous informe
23 Pacific Express
(99) J'ai la mémoire qui flanche

06:15
(99) Les Gens d'ici

06:30
4 7 8 t 10 (40) Drôles de dames
5 8 r 13 News
7 CBS Evening News
8 11 r 22 ABC News
12 oc No One Came
12 sc Projections
13 17 20 Téléservice
23 Vision on
23 Over Easy
(99) Des chiffres et des lettres

06:40
2 Nouvelles du sport
9 Le 9 vous informe
23 Le 13 vous informe

06:50
2 11 Telex Art
9 A l'affiche

06:55
9 Météo
23 Willo the Wisp

19h

07:00
2 4 9 11 13 Jamais deux sans toi
3 CBS News With Dan Rather
4 Jimmy Phair Show
5 You Asked for It
6 The Lawrence Welk Show
10 County in my soul
6 That's Life
7 Billy Graham
8 Joker's Wild
10 11 Family Feud
8 r 13 M☆A☆S☆H
9 c Lasalle chez soi
10 r The Muppets
12 oc Curtain Call
13 r Thirteen reports
13 17 20 La Période de questions à l'Assemblée nationale
22 Andy Griffith
23 Doctor Who
23 MacNeil/Lehrer Report
57 The Nightly Business Report
(99) Aujourd'hui la vie

07:30
2 9 9 11 13 Boogie Woogie 48
3 Family Feud
4 7 8 t 10 (40) Ciné-jeudi
«Willie Boy»
4 5 6 Mork and Mindy
5 M☆A☆S☆H
6 You Asked for it
8 12 13 Littlest Hobo
8 Laverne and Shirley
8 r Entertainment Tonight Show
9 c Droit d'action
12 oc Inside Carleton Schools
12 sc Profil
13 r All in the Family
22 Happy Days Again
23 Magic Shadows
23 Dick Cavett Show
57 MacNeil/Lehrer Report

20h

08:00
2 9 9 11 13 Les Grands Films
«Le Sucre»
3 7 8 10 r 12 13 Magnum P.I.
4 5 6 Movie
«State of shock»
6 Scamps
6 Man About the House
8 13 r 22 No soap radio
8 r Billy Graham
9 c Access
12 oc 12 sc Kaleidoscope
13 17 20 Contre-jour
23 World in Action
23 Crossroads
57 Sneak Previews
(99) Les couleurs de la vie

08:30
2 9 9 11 13 Les grands films
«L'homme au masque de fer»
5 8 r Here is Boomer
6 Doctor in the House
8 13 23 Mark and Mindy
12 oc Kaleidoscope
12 sc Polish Review
13 17 20 Visages
23 Film as Evidence
23 Live from Lincoln Center
57 Great Performances

21h

09:00
3 7 10 r NBA Basketball
5 8 r 8 12 13 Diff'rent Strokes
6 Wintario
6 13 r 22 Barney Miller
12 oc 12 sc Kaleidoscope
13 17 20 Bozéjeunes
23 Vista

09:30
4 7 8 t 10 (40) Michel Jasmin
5 8 r Gimme a Break
6 On the Buses
8 12 13 Live it Up
8 13 r 22 Taxi
9 c Vivre sa retraite
12 oc Let's learn English
13 17 20 Les artistes de chez nous

22h

10:00
4 5 6 The National
5 8 r Hill Street Blues
6 The Tonight Show
8 13 r 22 ABC News
8 13 Darkroom
9 c Adventure in Living
12 Fame
12 oc A communiquer
12 sc Kaleidoscope
13 L'Inter
13 17 Gens et ressources
20 Speaking Out
(99) La commune de 1871

10:22
4 5 6 The Journal

10:29
4 7 8 t 10 (40) La Quotidienne

10:30
2 9 9 11 11 Téléjournal
4 7 8 t 10 (40) Les nouvelles TVA
9 c Info St-Laurent
12 sc A communiquer
13 17 20 Les débats à l'Assemblée nationale
23 Matters of Life and Death
57 Faulty Towers

10:55
4 Aujourd'hui 22h55
7 8 t Le monde
9 Téléjournal régional et les sports

23h

11:00
4 6 The National Update
5 Quebec Today
5 Nightly News
6 The 11 O'Clock Report
8 12 13 CTV National News
8 News
8 r TV-8 News
9 Le 9 vous informe
9 c Signes-échanges
10 (40) Les sports
11 Le 13 vous informe
13 r Eyewitness Tonight
22 Benny Hill
23 Question Period
23 MacNeil/Lehrer Report
57 News

11:05
2 9 9 11 13 Les Nouvelles du sport
4 Newsday
5 6 Newswatch

11:15
2 9 11 Quatre femmes, quatre vies
«Des chandails pour l'hiver»
4 7 8 t 10 (40) La Couleur du temps
9 Ciné-soir
«L'expédition du fort King»
13 Ciné-soir
«Histoire d'un péché»

11:20
(99) Passez donc me voir

11:21
12 Pulse

11:23
6 11 Nightline

11:27
4 5 6 Barney Miller

11:30
3 News
4 8 t 10 (40) Ciné détente
«Las Vegas, un couple»
5 8 r The Tonight Show
6 Sportsline
7 Film-O-7
«Cyclone»
7 Quincy
8 13 r 22 ABC News Nightline
23 □ Last night Showcase
«The cruel sea»
57 Dick Cavett Show

11:45
(99) Actualités régionales

11:57
4 5 6 Minder

MINUIT

00:00
3 Star Trek
6 Movie
«The Night that Panicked America»
8 13 Movie
«How to Save a Marriage and Ruin your Life»
8 13 r Vegas
10 Movie
«The high Commissionner»
22 Jim Bakker
23 PBS Latenight

00:20
5 8 r David Letterman
7 10 McMillan and wife
«The Deadly Live»

01:00
7 Le monde
20 Government Regulators

01:10
13 r Eyewitness Tonight

01:30
13 Snack Previews

01:50
12 National Geographic

02:50
12 The Waltons

SPECTACLES

CINÉMA

ASTRE (1): «La mort au large»: 19:45. «Long week-end»: 21:20.
ASTRE (2): «Y-a-t-il un pilote dans l'avion?»: 19:30. «Popeye»: 21:05.
ASTRE (3): «Deux super dingues»: 19:30. «La chasse»: 21:10.
ASTRE (4): «Photographe de petite vertu»: 19:30. «Voyantes érotiques»: 20:50. «Désirs secrets des pucelles»: 21:35.
AVENUE: «Arthur»: 19:15, 21:15.
BEAVER: «The Master & Ms Johnson»: 12:00, 14:25, 16:50, 19:20, 21:45. «The Love couch»: 11:00, 13:25, 15:50, 18:15, 20:40.
BERRI (1): «Coup pour coup»: 13:10, 15:10, 17:15, 19:20, 21:25.
BERRI (2): «Chez Porky»: 13:10, 15:15, 17:25, 19:30, 21:40.
BERRI (3): «Happy birthday, souhaitez de ne jamais être invité»: 12:45, 14:55, 17:05, 19:15, 21:15.
BERRI (4) : «Devoirs de vacances»: 12:55, 15:05, 17:15, 19:20, 21:30.
BERRI (5): «La femme d'à côté»: 13:30, 15:35, 17:40, 19:45, 21:50.
BIJOU: «Vacances érotiques»: 12:15, 15:49, 19:28. «Sybille»: 13:07, 16:41, 20:25. «Tendres souvenirs d'une bouche gourmande»: 14:26, 18:00, 21:44.
BONAVENTURE (1): «Dead men don't wear plaid»: 17:15, 19:15, 21:15.
BONAVENTURE (2): «On Golden Pond»: 17:15, 19:15, 21:15.
BROSSARD (1): «Chez Porky»: 19:50. «Chasse à mort»: 18:15, 21:40.
BROSSARD (2): «Conan the Barbarian»: 19:05, 21:20.
BROSSARD (3): «Police frontière»: 19:40. «La vallée de la mort»: 18:00, 21:35.
CARRE SAINT-LOUIS: «Amour jeune, amour chaud»: 11:30, 15:00, 18:35, 22:05. «Deux gamines perverses»: 12:35, 16:05, 19:40. «Ursula, la belle Danoise»: 13:45, 17:20, 20:55.
CHAMPLAIN (1): «Police frontière»: 20:00. «La vallée de la mort»: 18:20, 21:55.
CHAMPLAIN (2): «La maison du lac»: 19:30, 21:30.
CHATEAU (1): «Scandale»: 12:45, 14:30, 16:05, 17:50, 19:35, 21:20.
CHATEAU (2): «Brigade anti-viol»: 12:30, 15:40, 18:50, 21:50. «Les Zombies venus d'ailleurs»: 14:10, 17:20, 20:20.
CINÉMA V: «Airplane», 19:00. «Whose Life is it anyway?»: 19:15. «Reds», 20:45. «Ragtime» 19:00. «Warriors», 19:15. «A Clockwork Orange», 21:30. «The French Lieutenant's Woman», 21:45.
CINEMA DE MONTREAL (1): «Devoirs de vacances»: 14:50, 18:10, 21:35. «Un flic explosif»: 13:10, 16:30, 19:50.
CINEMA DE MONTREAL (2): «Une femme d'affaires»: 12:55, 17:05, 21:15. «La fièvre au corps»: 15:00, 19:10.
CINEMA DE PARIS: «Private lessons»: 13:30, 15:25, 17:20, 19:20, 21:20.
CINEMA LA CITE (1): «Gone with the wind»: 19:30.
CINEMA LA CITE (2): «Montenegro»: 19:20, 21:20.
CINEMA LA CITE (3): «Dr. Zhivago»: 19:30.
CINEMA LUMIERE: «Les aristochats»: 19:00.
CINEMA RIVE-NORD (I-Repentigny): «La folle histoire du monde». «Comment se débarasser de son patron»: 19:30.
CINEMA RIVE-NORD (2): «Chez Porky». «Veux-tu être mon garde du corps?»: 19:30.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: «Mamito»: 18:00. «Anita»: 20:00.
CINÉMA X: (Salle 1): «Stimulation». «Leave to the Doctor». «Do it to me». «Country Fever». «It's nice to be home». «Beg for more». «Underwater frolics». «Show me baby». «Mr. Bainbridge's Enema». «Debra». «Bar Lounge 69». «Led me to pleasure». «In the shower». «Snuggling closer together». «Swimming pool». «Three for fun»: 12:15, 14:30, 16:45, 21:15. (Salle 2): «Veronica». «The Nurse wants to help». «Itching for love». «The adventuress and woodcutter». «Seductive Sylvia». «Sperm count». «Talking to a radio». «Synecological checkup». «John & Julie». «Susan». «Hillary & Joy». «Miss Turner must comply». «Sally & Sandra». «Table manners»: 11:30, 13:45, 16:00, 18:15, 20:30.
CINEPLEX (1): «The man with Bogart's face»: 12:50, 15:00, 17:10, 19:20, 21:30.
CINEPLEX (2): «Monty Python's: and now for something completely different»: 12:40, 14:25, 16:10, 17:55, 19:40, 21:25.
CINEPLEX (3): «Not a love story: a film about pornography»: 12:40, 14:30, 16:25, 18:15, 20:10, 22:00.
CINEPLEX (4): «Cat People»: 12:45, 14:55, 17:10, 19:25, 21:45.
CINEPLEX (5): «Emmanuelle»: 12:20, 14:10, 16:00, 17:50, 19:40, 21:30.
CINEPLEX (6): «My dinner with Andre»: 12:55, 15:05, 17:15, 19:25, 21:40.
CINEPLEX (7): «Richard Pryor: live in concert»: 12:35, 14:25, 16:15, 18:05, 19:55, 21:45.
CINEPLEX (8): «Caligula»: 12:35, 15:30, 18:20, 21:15.
CINEPLEX (9): «Christiane F.»: 12:15, 14:35, 16:55, 19:15, 21:35.
CLAREMONT: «AC DC let there be rock»: 19:00, 21:30.
COMMODORE: «Les folles étrintes de Jennifer». «Scrabble d'amour». «La vie clandestine d'une ménagère».
COMPLEXE DESJARDINS (1): «Que le spectacle commence»: 12:05, 14:20, 16:35, 18:50, 21:05.
COMPLEXE DESJARDINS (2): «Au-delà du réel»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
COMPLEXE DESJARDINS (3): «Vacances érotiques»: 12:15, 15:45, 19:15. «Tendres souvenirs d'une bouche gourmande»: 13:05, 16:35, 20:05. «Sybille»: 14:25, 17:55, 21:25.
COMPLEXE DESJARDINS (4): «C'est ma vie après tout»: 12:05, 14:15, 16:25, 18:35, 20:45.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: «Une femme mariée»: 19:00. «All these women»: 21:00.
COTE-DES-NEIGES (1): «Conan the Barbarian»: 19:20, 21:40.
COTE-DES-NEIGES (2): «Porky's»: 19:00, 21:00.
CREMAZIE: «Police frontière»: 20:00. «La vallée de la mort»: 18:20, 21:55.
DAUPHIN (1): «Il faut tuer Birgit Haas»: 19:20, 21:20.
DAUPHIN (2): «Cafe Express»: 19:30, 21:30.
DECARIE SQUARE (1): «Dead men don't wear plaid»: 19:30, 21:30.
DECARIE SQUARE (2): «Private lessons»: 19:00, 21:00.
DORVAL (1): «Victor Victoria»: 18:35, 21:15.
DORVAL (2): «Chariots of fire»: 19:05, 21:25.
DORVAL (3): «Heartaches»: 19:15, 21:15.
ELYSEE (1): «Diva»: 19:30, 21:40.
ELYSEE (2): «Le bateau»: 18:20, 21:10.
EROS: «Secrétariat privé»: 10:00, 13:50, 17:50, 21:40. «Les amusants jeux érotiques de nos voisins»: 10:55, 14:50, 18:45. «L'île aux mille plaisirs»: 12:15, 16:10, 20:05.
EVE: «Love Secret»: 10:00, 12:05, 14:10, 16:20, 18:25, 20:30. «The New Erotic adventures of Casa Nova»: 10:55, 13:00, 15:05, 17:10, 19:20, 21:25
FAIRVIEW (1): «Visiting hours»: 19:15, 21:20.
FAIRVIEW (2): «Fighting back»: 18:05, 19:50, 21:35.
GREENFIELD (1): «Scandale»: 18:00, 19:55, 21:45.
GREENFIELD (2): «Brigade anti-viol». «Les Zombies venus d'ailleurs»: 18:00, 19:45.
GREENFIELD (3): «Les farceurs»: 18:35, 20:15, 21:50.
GUY: «Lisa»: 12:30, 15:05, 17:40, 20:15. «Claudia»: 14:05, 16:40, 19:15, 21:50.
IMPERIAL: «Quest of fire»: 12:00, 13:50, 15:40, 17:30, 19:30, 21:30.
JEAN-TALON: «Happy birthday»: 20:00. «Cactus Jack»: 18:15, 22:00.
KENT (1): «DeathTrap». 19:30, 21:40.
KENT (2): «Chariots of Fire», 19:00, 21:15.
L'AMOUR: «Lisa»: 12:00, 14:15, 16:30, 18:45, 21:00. «Fantasex»: 13:25, 15:40, 17:55, 20:10, 22:25.
LAVAL (1): «Scandale»: 18:00, 19:55, 21:50.
LAVAL (2): «Brigade anti-viol». «Les Zombies venus d'ailleurs»: 18:25, 20:05.
LAVAL (3): «La folle histoire du monde»: 19:20, 21:10.
LAVAL (4): «Montenegro»: 19:20, 21:10.
LAVAL (5): «Belles, blondes et bronzées». «Bienvenue, M. Chance»: 19:05.
LOEWS (1): «Fighting back»: 13:20, 15:20, 17:20, 19:20, 21:20.
LOEWS (2): «Heartaches»: 13:40, 15:35, 17:35, 19:25, 21:10.
LOEWS (3): «Chariots of Fire», 12:10, 14:30, 16:50, 19:10, 21:30.
LOEWS (4): «Deathtrap»: 12:15, 14:20, 16:35, 18:50, 21:00.
LOEWS (5): «Arthur»: 13:00, 15:05, 17:10, 19:15, 21:20.
MASCOUCHE (1): «Maman très chère»: 21:35. «A nous la victoire»: 19:30.
MASCOUCHE (2): «L'école en délire»: 19:30. «Scandale»: 21:05.
MERCIER: «Reincarnation»: 20:00. «New-York 1997»: 18:15, 22:00.
MONTENACH (1): «Chasse à mort»: 19:05. «Chez Porky»: 20:50.
MONTENACH (2): «À nous la victoire»: 19:00. «Maman très chère»: 21:05.
OEON LAVAL (1): «Devoirs de vacances»: 19:15, 21:20.
ODEON LAVAL (2): «Chez Porky»: 20:00. «Veux-tu être mon garde du corps?»: 18:10, 21:45.
OMEGA (1) «Dépucelage»: 21:40. «Échange amoureux»: 20:40. «Deux soeurs diaboliques»: 19:30.
OMEGA (2): «Des filles à tout faire»: 22:10. «Matinée d'un couple voyeur»: 21:15. «Désirs amoureux de Melody»: 19:30.
OUIMETOSCOPE: «Les valseuses»: 19:15, 21:30. «Noirs et blancs en couleurs»: 19:00, 21:00.
OUTREMONT: «Une amie d'enfance»: 18:30. «Palerme ou Wolfsburg»: 20:30.
PALACE (1): «Rocky III»: 13:20, 15:20, 17:20, 19:20, 21:20.
PALACE (2): «House of Wax»: 12:55, 14:40, 16:25, 18:10, 19:55, 21:40.
PALACE (3): «Visiting Hours»: 12:10, 14:15, 16:20, 18:20, 20:20.
PALACE (4): «Visiting Hours»: 13:10, 15:15, 17:20, 19:20, 21:25.
PALACE (5): «Partners»: 12:40, 14:30, 16:20, 18:10, 20:00, 21:50.
PALACE (6): «Scandale»: 12:15, 14:10, 16:05, 18:00, 19:55, 21:50.
PAPINEAU (1): «Des filles à tout faire»: 12:00, 16:10, 20:20. «Les désirs amoureux de Mélodie»: 12:50, 17:00, 21:10. «Maitre au bord du lit»: 14:30, 18:40.
PAPINEAU (2): «Dépucelage»: 12:00, 15:25, 18:50, 22:15.«Echanges amoureux»: 12:55, 16:20, 19:45. «Corps brûlants»: 14:00, 17:25, 20:50.
PARADIS (1): «La mort au large»: 21:00. «Electrochoc»: 19:30.
PARADIS (2): «Tarzan, l'homme singe»: 21:35. «Le solitaire»: 19:30.
PARADIS (3): «Photographe de petite vertu»: 19:30. «Voyantes érotiques»: 20:50. «Désirs secrets des pucelles»: 21:35.
PARALLELE: «Plusieurs tombent en amour»: 20:00.
PARISIEN (1): «Les uns les autres»: 13:00,16:45, 20:30.
PARISIEN (2): «Belles, blondes et bronzées»: 12:50, 14:35, 16:20, 18:10, 19:50, 21:40.
PARISIEN (3): «Montenegro»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
PARISIEN (4): «Conte de la folie ordinaire»: 13:20, 15:20, 17:20, 19:20, 21:25.
PARISIEN (5): «La folle histoire du monde»: 13:10, 15:10, 17:10, 19:10, 21:15.
PLACE DU CANADA: «Wrong is right»: 17:10, 19:25, 21:40.
PLACE LONGUEUIL (1): «Devoirs de vacances»: 19:15, 21:20.
PLACE LONGUEUIL (2): «La maison du lac»: 19:25, 21:25.
PLACE VILLE-MARIE (1): «Diner»: 12:50, 15:00, 17:10, 19:20, 21:30.
PLACE VILLE-MARIE (2): «The Boat»: 12:45, 15:30, 18:15, 21:00.
PLAZA ALEXIS NIHON (1): «Conan the Barbarian»: 17:05, 19:20, 21:40.
PLAZA ALEXIS NIHON (2): «Porky's»: 17:30, 19:30, 21:30.
PLAZA ALEXIS NIHON (3): «Missing»: 17:10, 19:15, 21:30.
PUSSYCAT: «Beyond your wildest dreams»: 12:25, 14:50, 17:15, 19:40, 22:00. «Mtinee Wives»: 11:00, 13:20, 15:50, 18:15, 20:35.
RIO (1): «La provinciale ardente». «Blondie l'ensorceleuse». «Bas de soie noire».
RIO (2): «Massacre à la scie». «Zombie, crépuscule des morts vivants».
RIVOLI (1): «Secrétariat privé»: 11:50, 15:15, 18:40, 22:10. «Candide Cecily»: 12:50, 16:15, 19:40. «L'île aux mille plaisirs»: 13:40, 17:10, 20:35.
RIVOLI (2): «Croisières pour couples pleins d'ardeur»: 12:00, 15:00, 18:05, 21:10. «Echanges érotiques»: 12:55, 16:00, 19:05, 22:10. «Plaisirs à trois»: 14:00, 17:00, 20:05.
ST-DENIS (2): «La mort au large»: 18:00, 21:10. «Electro choc»: 19:35.
ST-DENIS (3): «Moto massacre»: 17:30, 21:00. «La poursuite sauvage»: 19:05.
SEVILLE: «All about Eve»: 19:00. «American Gigolo» 21:30.
VAN HORNE: «Visiting Hours»: 19:05, 21:10.
VERDUN: «La police frontière»: 20:00. «La vallée de la mort»: 18:20, 21:45.
VERSAILLES (1): «Scandale»: 19:20, 21:20.
VERSAILLES (2): «La folle histoire du monde»: 19:15, 21:10.
VERSAILLES (3): «Belles, blondes et bronzées». «Bienvenue, M. Chance»: 19:10.
VILLERAY: «La maison du lac»: 19:15, 21:20.
WESTMOUNT SQUARE: «Heartaches»: 19:15, 21:15.
YORK: «Victor Victorian»:13:30, 16:05, 18:35, 21:15.

CINÉ-PARCS

CINE-PARC DOLLARD (1): «Making Love». «On the right track»: 19:00. 19:00.
CINE-PARC DOLLARD (2): «Personal Best». «Big Brawl»: à compter de 19:00.
CINE-PARC DOLLARD (3): «Arthur». «Excalibur»: à compter de 19:00.
CINE-PARC DOLLARD (4): «Partners». «Hunter»: à compter de 19:00.
CINE-PARC ST-EUSTACHE (1-Autoroute des Laurentides, sortie 21): «Les hommes préfèrent les grosses». «La soupe aux choux». «La guerre des polices»: à compter de 18:30.
CINE-PARC ST-EUSTACHE (2): «La mort au large». «La guerre des otages». «Les givrés»: à compter de 18:30.
CINE-PARC ST-EUSTACHE(3): «La balade démente». «L'horrible invasion». «Cascadeurs en péril»: à compter de 18:30.
CINE-PARC ST-EUSTACHE (4): «Faut pas pousser». «Le gagnant». «Les chiens»: à compter de 18:30.
CINE-PARC ST-EUSTACHE (5): «Moto massacre». «Long week-end». «Rock 'n' roll»: à compter de 18:30.
CINE-PARC REPENTIGNY (IRoute 40, sortie 100): «Les hommes préfèrent les grosses». «La soupe aux choux». «La guerre des polices»: à compter de 18:30.
CINE-PARC REPENTIGNY (2): «La mort au large». «La guerre des otages». «Les givrés»: à compter de 18:30.
CINE-PARC ODEON (Transcanadienne, sortie St-Bruno, 98) - «Happy birthday». «Cactus Jack». «Fureur sauvage»: à compter de 19:00.
CINE-PARC ODEON (2): «Coup pour coup». «Les nerfs d'acier». «Fantasmes»: à compter de 19:00.
CINE-PARC BOUCHERVILLE (1-Transcanadienne, sortie 95): «Police frontière». «La vallée de la mort». «La conquête de la terre»: à compter de 19:00.
CINE-PARC BOUCHERVILLE (2): «La maison du lac». «La puce et le grincheux». «La fille du mineur»: à compter de 19:00.
CINE-PARC CHATEAUGUAY: «Happy birthday». «Cactus Jack». «Fureur sauvage»: à compter de 19:00.
CINE-PARC CHATEAUGUAY(2): «Coup pour coup». «Mercenaires de l'espace». « Accroche-toi, j'arrive»: à compter de 19:00.
CINE-PARC CHATEAUGUAY (3): «On Golden Pond». «Endless Love». «Continental Divide»

ÉLECTIONS PROBABLES A MONTRÉAL-EST

Montréal-est: deux conseillers prêts à prendre la relève du maire Rivet

■ Absent depuis près de trois mois du conseil municipal, le maire de Montréal-est, M. Edouard Rivet, risque de se perdre son poste ipso facto, le 14 juin prochain, ce qui obligerait l'administration à décréter la tenue d'une élection à la mairie.

FLORIAN BERNARD

Le maire Rivet a dû abandonner ses fonctions, le 27 mars dernier, à la suite d'une hémorragie cérébrale qui a entraîné son hospitalisation. Il est paralysé du côté droit et les médecins ne lui ont pas encore donné son congé.

En vertu de la loi des cités et villes, un membre du conseil ne peut s'absenter durant plus de 90 jours de son poste. Le conseil peut toutefois accorder un sursis de 30 jours. C'est le 14 juin prochain que le délai de 90 jours sera écoulé. Advenant un sursis, la date ultime pour l'annonce d'une élection à la mairie sera le 14 juillet.

De son lit d'hôpital, toutefois, le maire Rivet refuse de démissionner. Il espère que ses médecins lui permettront de réintégrer ses fonctions avant la date fatidique du 14 juin. M. Rivet est maire depuis plus de 20 ans et membre du conseil depuis 30 ans. Son fils, Edouard Rivet Jr, est directeur-général de la ville. Il a déclaré à LA PRESSE, hier, que son père a pris du mieux au cours des derniers jours et qu'il garde bon espoir d'obtenir son congé prochain de l'hôpital.

Entretemps, deux membres du conseil, MM. Joseph Patriarco et Yvon Labrosse, ont déjà annoncé leur intention de briguer les suffrages à la mairie, dans le cas où le maire Rivet ne pourrait reprendre son poste.

Le directeur-général de la ville, M. Rivet Jr, a déclaré qu'on parle beaucoup d'élection depuis quelques jours à l'hôtel de ville. D'autres membres du conseil, notamment MM. Rhéaume et Beaudin, n'ont pas écarté la possibilité d'être eux-mêmes candidats à la succession du maire Rivet. D'ores et déjà, advenant l'obligation de décréter une élection par défaut du maire actuel de reprendre son poste dans les délais prévus par la loi, on peut prévoir qu'il y aura une kyrielle de candidats au poste de premier magistrat.

Réal-B. Gravel, «officier municipal de l'année»

■ Le directeur-général de Pointe-aux-Trembles, M. Réal- B. Gravel, a reçu le titre d'officier municipal de l'année. Cet honneur lui a été conféré lors du congrès annuel de la Corporation des officiers muncipaux du Québec, dans la Vielle Capitale.

FLORIAN BERNARD

C'est pour son rapport qui a conduit au référendum de fusion avec Montréal que M. Gravel a reçu le titre d'officier municipal de l'année. Ce rapport, selon les juges, a fait appel à des techniques nouvelles d'analyse à partir d'une méthodologie avant-gardiste conçue par des chercheurs américains.

Le rapport de M. Gravel a brossé une analyse financière à court et à long terme de Pointe-aux-Trembles, en s'appuyant sur l'évolution de la municipalité, tant au plan économique qu'historique. L'administration du maire Maurice Vanier s'est servi des conclusions du rapport Gravel pour favoriser l'option de fusion avec Montréal.

Ironiquement, c'est précisément à cause de ce rapport que le récipiendaire risque maintenant de perdre son titre de directeur-général de la ville.

MAX NARAN

MAX NARAN

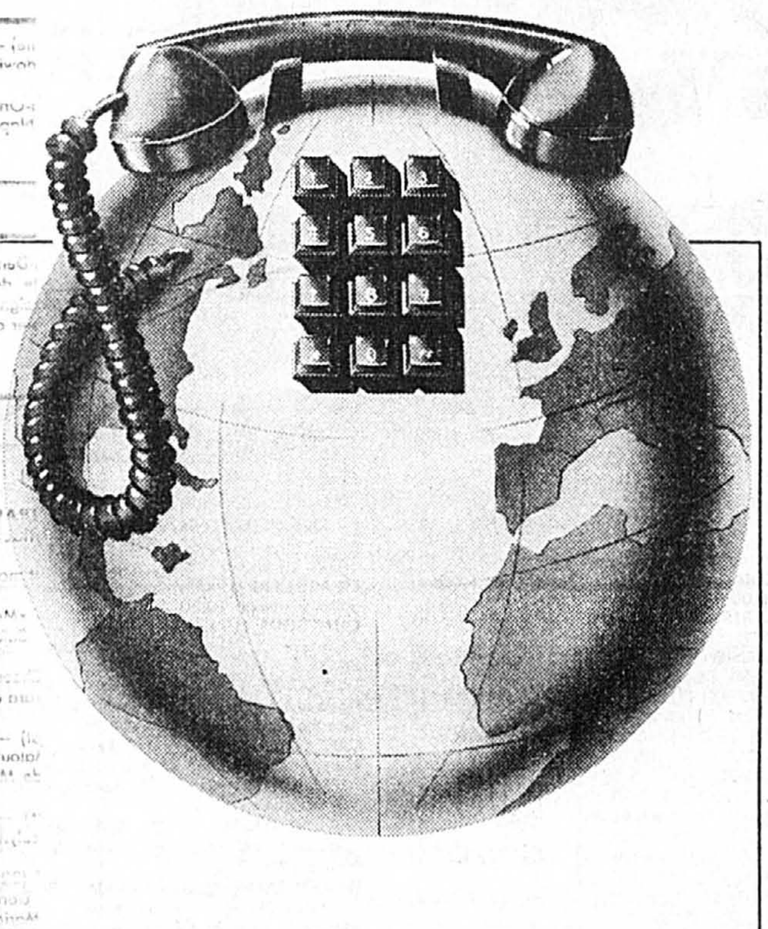
Nous sommes toujours les plus importants détaillants à rabais de vêtements de qualité pour hommes, et ce, depuis 75 ans.
«Venez vous en assurer»

Nous avons présentement une
VENTE TOUTE SPÉCIALE
240 COMPLETS à $25.00 ch.
132 VESTONS à $10.00 ch.
Presque tous dans les grandeurs 36 à 40
250 paires de PANTALONS TOUT ALLER à $9.00 ch.

3600 VAN HORNE
Coin Côte-des-Neiges
737-9207 731-4445
Principales cartes de crédit acceptées
Heures d'ouverture:
lundi, mardi, merc.: 9h00 à 18h00
jeudi et vendredi: 9h00 à 20h00
samedi: 9h00 à 16h00
Stationnement gratuit limité en arrière du cinéma Van Horne

MAX NARAN MAX NARAN MAX NARAN MAX NARAN

Juste à temps pour le GRAND PRIX
DÉMONSTRATION
Jumelles et télescopes
Bushnell
Le représentant BUSHNELL sera au magasin vendredi de 10h à 20h et samedi de 10h à 16h pour démonstration et explications.
Prix spéciaux sur jumelles en magasin
Prix spéciaux sur télescopes en magasin
GRATIS
Sur présentation de cette annonce, nous vous fournirons sous forme de macaron la photo de votre choix.
L.R. VIALA
CHARGEX VISA MasterCard
Experts en photographie depuis 1920
1280 est, boul. de Maisonneuve
526-2535
LOCATION - RÉPARATION



Appeler à l'étranger pour 1,50 $ la minute?
Oui, grâce aux nouveaux tarifs.

À l'autre bout du monde, il y a quelqu'un qui vous aime. Imaginez sa joie s'il entendait votre voix, ne fût-ce que pour une minute.

Pourquoi ne pas l'appeler aujourd'hui même? Vous pensez que c'est trop cher? Alors, lisez attentivement ceci: *si vous composez vous-même votre numéro (sans l'intervention du téléphoniste) après 17 h ou en fin de semaine, vous bénéficiez d'un tarif réduit.*

Un coup d'oeil au tableau des tarifs vous en convaincra pleinement.

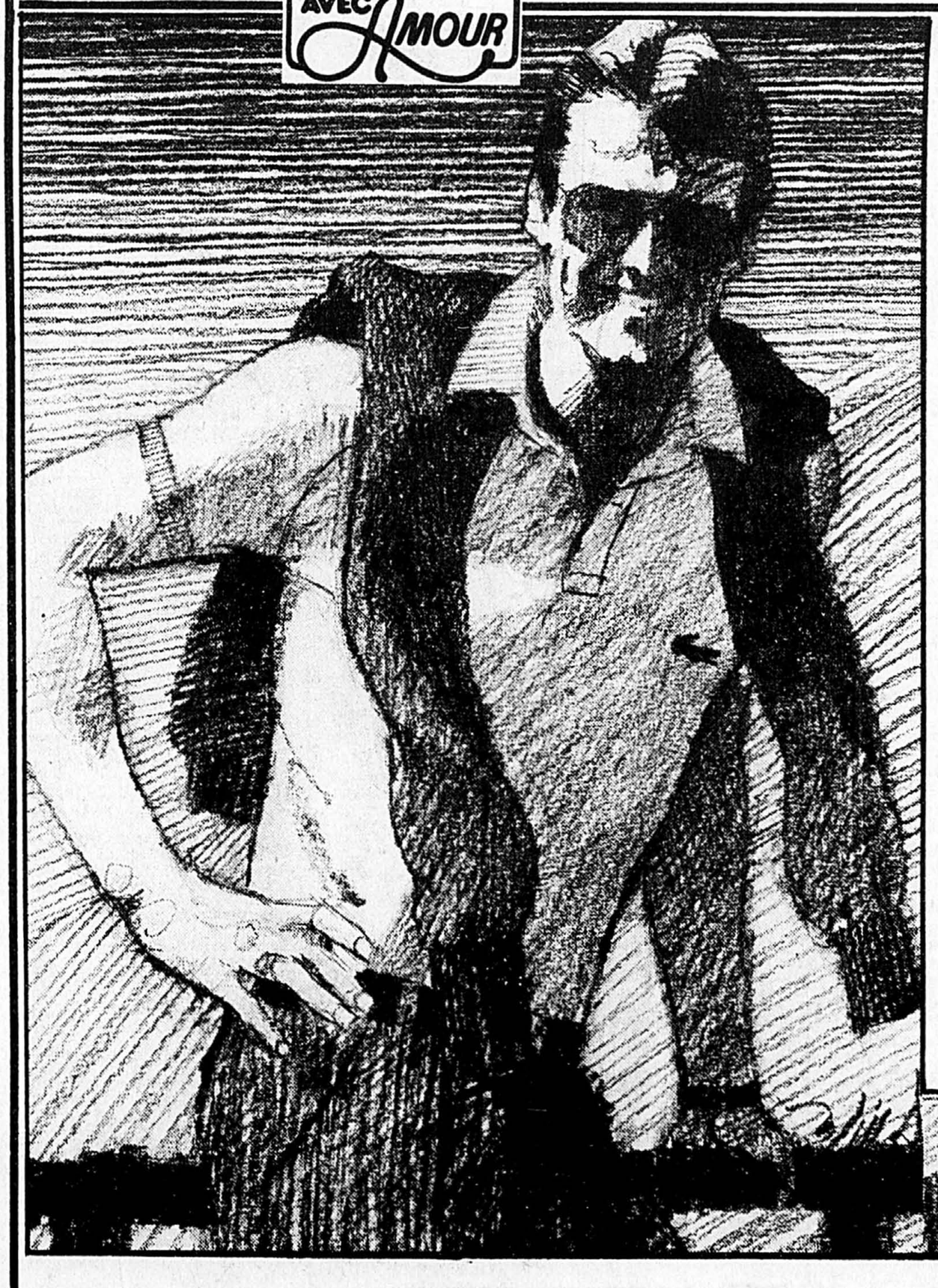
EXEMPLES DE TARIFS À LA MINUTE †			
Destinations	Du lundi au vendredi de 5 h à 17 h	**Du lundi au vendredi de 17 h à 5 h et samedi toute la journée**	Dimanche toute la journée
Allemagne de l'Ouest	2,00 $	**1,50* $**	2,00 $
France	2,00	**1,50**	1,85
Grèce	2,00	**2,00**	2,00
Hong-Kong	2,75	**2,75**	2,75
Italie	2,00	**1,50**	1,85
Pays-Bas	2,00	**1,50***	1,85
Royaume-Uni	2,00	**1,50**	1,85

Demandez au téléphoniste de vous indiquer les tarifs pour les autres pays.
†Vous bénéficiez de ces tarifs lorsque vous composez vous-même votre numéro (service automatique international). Si ce service n'est pas encore en vigueur d'où vous appelez, le téléphoniste acheminera quand même votre appel de numéro à numéro au tarif réduit.
*En vigueur du lundi au samedi de 17 h à 5 h seulement.

À l'autre bout du monde, il y a quelqu'un qui vous aime. Appelez-le. Aujourd'hui même...

Teleglobe Canada Bell

1872 1982 110
À PAPA AVEC AMOUR
Un cadeau de chez Simpsons... c'est tout dire!
Fête des pères, le dimanche 20 juin



Le Papa soucieux de son élégance préfère les tenues «Lacoste»

La collection «Lacoste»... synonyme de confort classique et de vêtements frais et hauts en couleur, qui vont à la perfection. Voilà la tenue sport à son meilleur! P(36), M(38-40), G(42-44), TG (46).

$39 Prix Simpsons
MAILLOT TRICOT COTON. Crème, bleu, rose pâle, burgogne ou rouge.

$40 Prix Simpsons
PULL ACRYLIQUE, ENCOLURE EN V. Bleu ciel, rouge, marine, jaune, blanc, vin, beige ou vert «agusta».

Rayon 290, Boutique Seigneur, au deuxième, centre-ville seulement.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

IZOD LACOSTE®

Simpsons MD ... C'EST LA SOLUTION.

1 123 456 789 0

POUR ÉVITER LA FERMETURE DE SON SERVICE D'OBSTÉTRIQUE

L'hôpital Ste-Jeanne d'Arc joue Godin contre Johnson...

Les administrateurs et les médecins de l'hôpital Saint-Jeanne d'Arc de Montréal tentent de faire renverser la décision récente du ministre des Affaires Sociales à l'effet de fermer son service d'obstétrique et de reconvertir ses 15 lits de maternité en lits pour malades chroniques. Ils jouent à fond la carte de l'intégration au milieu francophone des groupes ethniques desservis par l'hôpital — surtout grecs et portugais — envers qui le ministre Gérald Godin s'est engagé à intercéder auprès du ministre Johnson afin de conserver le service d'obstétrique.

NICOLE BEAUCHAMP

«Nous n'avons pas l'intention de déclencher une guerre. Mais nous ne voulons pas laisser changer notre destinée sans rien faire», a déclaré le président du conseil d'administration, M. Jacques Zigby. «Nous demandons au ministre Pierre-Marc Johnson de réviser sa décision qui entérinait une recommandation du Conseil de la santé et de services sociaux du Montréal-Métropolitain basée sur des chiffres discutables sans tenir compte d'autres aspects. La disparition de notre service d'obstétrique annulerait le fruit de nos efforts pour attirer dans un hôpital francophone une clientèle ethnique du centre-ville qui autrement se retournerait vers les services anglophones. Nous avons déjà formulé notre demande par l'intermédiaire du ministre Godin», a-t-il dit.

L'hôpital général de la rue Saint-Urbain, qui compte 318 lits dont 97 consacrés aux malades chroniques, avoisine l'Hôtel-Dieu. Environ 20 pour cent de ses patients proviennent des divers groupes ethniques installés, parfois de fraîche date, dans son voisinage. D'après les administrateurs, les accouchements de femmes appartenant à ces collectivités représentent entre 25 et 30 pour cent des services d'obstétrique dispensés à Sainte-Jeanne d'Arc.

Lundi, des représentants des communautés grecque et portugaise ont rencontré le ministre Godin afin de lui remettre une lettre collective de 1,377 signatures en guise de reconnaissance pour ses appuis passés en faveur de l'hôpital et de lui signifier leur opposition à la fermeture du service d'obstétrique. La même journée, le ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration a déclaré sur les ondes radiophoniques: «Je vais transmettre cette réclamation à mon collègue le ministre Johnson avec d'autres arguments. Je crois que les communautés culturelles du centre de Montréal devraient avoir un hôpital à eux, ou presque, et c'est ce que Sainte-Jeanne d'Arc est en train de devenir». Joint par téléphone, hier, M. Godin a affirmé: «Nous sommes en contact de cabinet à cabinet, de ministre à ministre pour trouver une solution susceptible de sauvegarder l'obstétrique à Sainte-Jeanne d'Arc. Nous négocions».

En outre, la mesure contestée touche 12 médecins omnipraticiens et spécialistes, et affecte 30 employés syndiqués. Parmi ces derniers, 11 puéricultrices travaillant à la pouponnière ne peuvent être replacées dans un autre emploi équivalent à cause de leur formation spécialisée, à moins de se recycler. Elles ont acquis leur sécurité d'emploi par leur ancienneté, et leur mise à pied éventuelle commanderait un plein salaire qui annihilerait les économies visées par le MAS. Les gestionnaires de l'hôpital plaident d'ailleurs à grands renforts de chiffres la saine administration de leur institution à l'heure de l'austérité financière et sa réputation d'offrir des services très humains pour défendre leur cause.

Turenne criminellement responsable de la mort de Vallée

Un homme âgé de 24 ans, Alain Turenne, alias Guy Turenne, a été tenu hier par le coroner Maurice Laniel, criminellement responsable de la mort d'Alain Vallée, âgé de 27 ans, un motard membre du groupe des «SS», poignardé de 18 coups de couteau le 15 mai dernier à l'intérieur du bar Rock-O-Cent à Saint-Léonard.

RAYMOND GERVAIS

Turenne a admis hier lors de son témoignage devant le coroner, avoir poignardé à plusieurs reprises Vallée après que ce dernier eut tenté à l'aide d'une bouteille brisée de le tuer. C'est du moins ce que le témoin a déclaré en précisant qu'il avait dégainé son couteau seulement après avoir reçu deux coups, de Vallée, un au visage et un autre au ventre.

Turenne, un laveur de vitres demeurant rue Hector, a déclaré avoir engagé la bagarre avec Vallée après que celui-ci eut «pogné» les fesses de sa concubine à deux reprises. «Je lui ai dit de cesser cela, mais il m'a répondu de me taire et qu'il me casserait la gueule, je me suis levé et la bagarre a commencé. Nous avons roulé par terre durant quelques minutes puis il m'a dit qu'il en avait assez. On s'est relevé, on s'est serré la main et il m'a dit que la prochaine fois qu'il me verrait qu'il me tuerait. Il est ensuite tombé et je suis parti avec ma blonde.»

La jeune amie de Turenne qui n'est âgée que de 17 ans, a raconté à peu de chose près la même histoire que Turenne, précisant que Vallée lui avait effectivement pogné les fesses deux fois et qu'elle n'avait pas prisé cela. «Je le connaissait sous le nom de Ti-noir et il avait toujours été respectueux envers moi auparavant, ce soir là, il était ivre.»

La jeune fille a de plus déclaré que c'est elle qui a jeté le couteau qui a servi à poignarder Vallée à cause qu'il lui rappelait de mauvais souvenirs.

Le coroner Laniel a déclaré qu'il y avait dans cette histoire certains éléments de légitime défense, mais que Vallée était mort de manière violente et qu'il devait tenir Turenne criminellement responsable de la mort du motard.

1872 1982 110

Simpsons a 110 ans.

C'est l'année entre toutes pour faire de meilleurs achats chez Simpsons.



rabais 25%* sur robes

Sélection de robes pour dames

- Vous serez une des femmes les mieux habillées lorsque vous aurez fait votre choix parmi notre remarquable sélection de robes.
- Modèles manches longues, courtes, genre cape ou sans manches. Tissu polyester, rayonne ou mixte.
- Imprimés et tons unis les plus nouveaux.
- Tailles juniors 5 à 15; moyennes 8 à 20; demi-tailles 14½ à 24½.
- Venez dès maintenant pour un meilleur choix !

Rayons 307 / 616, robes pour dames, au troisième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Rabais 25%
sur toutes les robes
de la Boutique EXPRESSION

Rayon 303, au rez-de-chaussée, centre-ville. Séléction aussi offerte à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement.

*Ce rabais ne s'applique pas aux robes du Salon Vendôme et de la Boutique E3 (rayon 302), au troisième.



Prix spéciaux !

Peignoirs en doux tissu éponge polyester de «C & G»

Une exclusivité Simpsons ! Pour être élégante dans votre intimité... après la douche ou la baignade. Modèles enveloppants courts ou longs. Broderie, poches latérales et garnitures fantaisie devant et aux manches. Bleu, rose pâle ou blanc P, M, G.

21.99 Prix Simpsons

A. ROBE D'INTÉRIEUR LONGUEUR GENOU.

25.99 Prix Simpsons

B. PEIGNOIR LONG

17.99 Prix Simpsons

C. CACHE-MAILLOT COURT

Rayon 326, lingerie, au quatrième, centre-ville.

Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.

Simpsons 1 123 456 789 0 AMERICAN EXPRESS

ERRATUM

Veuillez prendre note de la correction suivante dans le cahier «Jours Simpsons au Canada» encarté dans La Presse du samedi 29 mai 1982.

Page 25, article 2. Le système stéréo «Sanyo» n'est pas muni d'un contrôle stroboscope tel qu'indiqué.

Simpsons regrette tout inconvénient causé par cette erreur.

Simpsons MD